



Second Session  
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

## SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# Official Languages

*Chair:*

The Honourable ROSE-MARIE LOSIER-COOL

Tuesday, October 21, 2003

**Issue No. 10**

### **Twelfth and thirteenth meetings on:**

The application of the Official Languages Act

#### **APPEARING:**

The Honourable Ron Lemieux, Minister of Education  
and Youth, Government of Manitoba

The Honourable Diane McGifford, Minister  
of Advanced Education and Training,  
Government of Manitoba

The Honourable Tim Sale, Chair of the Healthy Child  
Committee of Cabinet and Minister of Energy, Science and  
Technology, Government of Manitoba

The Honourable Gregory Selinger,  
Minister Responsible for French Language Services,  
Government of Manitoba

**WITNESSES:**  
*(See back cover)*

Deuxième session de la  
trente-septième législature, 2002-2003

## SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Langues officielles

*Présidente:*

L'honorable ROSE-MARIE LOSIER-COOL

Le mardi 21 octobre 2003

**Fascicule n° 10**

### **Douzième et treizième réunions concernant:**

L'application de la Loi sur les langues officielles

#### **COMPARAISSENT:**

L'honorable Ron Lemieux, ministre de l'Éducation et de la  
Jeunesse, gouvernement du Manitoba

L'honorable Diane McGifford, ministre de l'Enseignement  
postsecondaire et de la Formation professionnelle,  
gouvernement du Manitoba

L'honorable Tim Sale, président, comité ministériel  
Enfants en santé, et ministre de l'Énergie, des Sciences et de  
la Technologie, gouvernement du Manitoba

L'honorable Gregory Selinger,  
ministre responsable des services en langue française,  
gouvernement du Manitoba

**TÉMOINS:**  
*(Voir à l'endos)*

THE STANDING SENATE COMMITTEE  
ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Rose-Marie Losier-Cool, *Chair*

The Honourable Wilbert J. Keon, *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

Beaudoin  
\* Carstairs, P.C.  
(or Robichaud, P.C.)  
Chaput  
Comeau  
Gauthier  
*\*Ex Officio Members*  
(Quorum 4)

Lapointe  
Léger  
*\* Lynch-Staunton*  
(or Kinsella)  
Maheu

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT  
DES LANGUES OFFICIELLES

*Présidente:* L'honorale Rose-Marie Losier-Cool

*Vice-président:* L'honorale Wilbert J. Keon  
et

Les honorables sénateurs:

Beaudoin  
\* Carstairs, c.p.  
(ou Robichaud, c.p.)  
Chaput  
Comeau  
Gauthier  
*\*Membres d'office*  
(Quorum 4)

Lapointe  
Léger  
*\* Lynch-Staunton*  
(ou Kinsella)  
Maheu

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

WINNIPEG, Tuesday, October 21, 2003  
(17)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 9:04 a.m., in Antoine-Gaborieau Hall at the Centre culturel franco-manitobain in Winnipeg, Manitoba, the Chair, the Honourable Rose-Marie Losier-Cool, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Chaput, Comeau, Keon, Léger and Losier-Cool (5).

*In attendance:* From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament Marie-Ève Hudon.

The committee resumed consideration of its Order of Reference pertaining to its study of the operation of the Official Languages Act and of regulations and directives made thereunder. (*See Committee Proceedings of February 10, 2003, Issue No. 3.*)

**WITNESSES:**

*From the Société franco-manitobaine:*

Mr. Daniel Boucher, President and Executive Director.

*From the Office of French Language Services Policy:*

Mr. Guy Jourdain, Special Advisor.

*From Healthy Child Manitoba:*

Ms. Mariette Chartier;

Ms. Leanne Boyd.

*From the Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba:*

Ms. Hélène d'Auteuil;

Ms. Diane Dornez-Laxdal.

*From the Franco-Manitoban School Division:*

Yolande Dupuis, President;

Mr. Louis Druwé;

Mr. Gérard Auger.

Mr. Boucher made an opening statement and answered questions.

Mr. Jourdain made a presentation.

Ms. Chartier made a presentation.

The sitting was suspended at 10:14 a.m.

The sitting resumed at 10:40 a.m.

Ms. Dornez-Laxdal and Ms. Dupuis made presentations and, together with Ms. d'Auteuil, answered questions.

Ms. Dupuis made a presentation and, together with Mr. Auger, answered questions.

**PROCÈS-VERBAUX**

WINNIPEG, le mardi 21 octobre 2003  
(17)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 9 h 04, dans la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain, à Winnipeg (Manitoba), sous la présidence de l'honorable Rose-Marie Losier-Cool (*présidente*).

*Membres du comité présents:* Les honorables sénateurs Chaput, Comeau, Keon, Léger et Losier-Cool (5).

*Également présente:* De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Marie-Ève Hudon.

Conformément à son ordre de renvoi, le comité poursuit l'étude de l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant. (*Voir le fascicule n° 3 du comité du 10 février 2003.*)

**TÉMOINS:**

*De la Société franco-manitobaine:*

M. Daniel Boucher, président-directeur exécutif.

*Du Secrétariat des services en langue française:*

M. Guy Jourdain, conseiller spécial.

*De Enfants en Santé Manitoba:*

Mme Mariette Chartier;

Mme Leanne Boyd.

*De la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba:*

Mme Hélène d'Auteuil;

Mme Diane Dornez-Laxdal.

*De la Division scolaire franco-manitobaine:*

Mme Yolande Dupuis, présidente;

M. Louis Druwé;

M. Gérard Auger.

M. Boucher fait une déclaration et répond aux questions.

M. Jourdain fait une déclaration.

Mme Chartier fait une déclaration.

À 10 h 14, la séance est suspendue.

À 10 h 40, la séance reprend.

Mme Dornez-Laxdal et Mme Dupuis font une déclaration et, de concert avec Mme d'Auteuil, répondent aux questions.

Mme Dupuis fait une déclaration et, de concert avec M. Auger, répond aux questions.

At 12:15 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

*ATTEST:*

---

WINNIPEG, Tuesday, October 21, 2003

(18)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 1:42 p.m., in Antoine-Gaborieau Hall at the Centre culturel franco-manitobain in Winnipeg, Manitoba, the Chair, the Honourable Rose-Marie Losier-Cool, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Chaput, Comeau, Keon, Léger and Losier-Cool (5).

*In attendance:* From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament Marie-Ève Hudon.

The committee resumed consideration of its Order of Reference pertaining to its study of the operation of the *Official Languages Act* and of regulations and directives made thereunder. (*See Committee Proceedings of February 10, 2003, Issue No. 3.*)

*APPEARING:*

Mr. Ron Lemieux, Minister of Education and Youth;

Ms. Diane McGifford, Minister of Advanced Education and Training;

Mr. Tim Sale, Chair of the Healthy Child Committee of Cabinet and Minister of Energy, Science and Technology;

Mr. Gregory Selinger, Minister Responsible for French Language Services.

*WITNESSES:*

*From the Office of Ron Lemieux, Minister of Education and Youth:*

Mr. Guy Roy;

Ms. Jacqueline Gosselin.

*From the Office of French Language Services:*

Mr. Guy Jourdain.

*From the Collège universitaire de Saint-Boniface:*

Ms. Raymonde Gagné, Rector;

Mr. Raymond Thébèrge.

Ms. Gagné made a presentation and, together with Mr. Thébèrge, answered questions.

The sitting was suspended at 2:40 p.m.

The sitting resumed at 3:10 p.m.

Minister Lemieux and Minister McGifford each made opening statements and, together with Mr. Guy Roy, answered questions.

Minister Sale and Minister Selinger each made opening statements and answered questions.

À 12 h 15, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ:*

---

WINNIPEG, le mardi 21 octobre 2003

(18)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 13 h 42, dans la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain, à Winnipeg (Manitoba), sous la présidence de l'honorable Rose-Marie Losier-Cool (*présidente*).

*Membres du comité présents:* Les honorables sénateurs Chaput, Comeau, Keon, Léger et Losier-Cool (5).

*Également présente:* De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Marie-Ève Hudon.

Conformément à son ordre de renvoi, le comité poursuit son étude de l'application de la Loi sur les langues officielles, et des règlements et instructions en découlant. (*Voir le fascicule n° 3 du 10 février 2003.*)

*COMPARAÎT:*

Mr. Ron Lemieux, ministre de l'Éducation et de la Jeunesse;

Mme Diane McGifford, ministre de l'Enseignement postsecondaire et de la formation professionnelle;

Mr. Tim Sale, président, comité ministériel Enfants en santé, et ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie;

Mr. Gregory Selinger, ministre responsable des services en langue française.

*TÉMOINS:*

*Du cabinet de Ron Lemieux, ministre de l'Éducation et de la Jeunesse:*

Mr. Guy Roy;

Mme Jacqueline Gosselin;

*Du Secrétariat des services en langue française:*

Mr. Guy Jourdain.

*Du Collège universitaire de Saint-Boniface:*

Mme Raymonde Gagné, rectrice;

Mr. Raymond Thébèrge.

Mme Gagné fait une déclaration et, de concert avec M. Thébèrge, répond aux questions.

À 14 h 40, la séance est suspendue.

À 15 h 10, la séance reprend.

Les ministres Lemieux et McGifford font une déclaration et, de concert avec M. Guy Roy, répondent aux questions.

Les ministres Sale et Selinger font une déclaration et répondent aux questions.

At 4:40 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

À 16 h 40, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTEST:*

*ATTESTÉ:*

*Le greffier suppléant du comité,*

Tõnu Onu

*Acting Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

WINNIPEG, Tuesday, October 21, 2003

The Senate Standing Committee on Official Languages met this day at 9:04 a.m. to study education in the official language minority communities.

**The Honourable Rose-Marie Losier-Cool** (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

**The Chairman:** It is a great pleasure for us to be today in Winnipeg.

Before we start the meetings and hear our witnesses, I would like to introduce my colleagues.

Dr. Wilbert Keon is Deputy Chair of the Committee of Official Languages. I am sure that most of you have known and heard about Dr. Keon. He is a heart surgeon with a great heart, and he is very valuable member of this Committee.

[*Translation*]

In this region, I probably don't need to introduce Senator Chaput, our Franco-Manitoban, a very good colleague whom we very much appreciate.

Allow me to introduce Senator Gerald Comeau, from St. Mary's Bay in Nova Scotia, Senator Viola Léger, an actress from New Brunswick, her country, whom you undoubtedly know as the Sagouine, the role she has played for 30 years.

**Senator Léger:** Thirty years, I believe.

**The Chair:** I also introduce Ms. Marie-Ève Hudon, our assistant, the committee's researcher, Mr. Tõnu Onu, the committee clerk, and Mr. Richard Morel, my special research assistant. If you have any questions, you may put them to them.

In starting off, I would like to thank the Centre culturel franco-manitobain.

These meetings outside Canada, these public hearings, if I may say, are a first for a parliamentary official languages committee. I believe it was time.

Here is a bit of background on the Official Languages Committee. Since the Official Languages Act, the committee has always been a joint committee, that is to say one with the participation of the House of Commons and the Senate.

For a year now, the Senate has had its own committee. We are lucky to be holding these hearings outside Ottawa.

Committee members have decided to examine education in French in the minority communities because education is fundamentally important for survival.

The committee is proud to show its interest in the needs of the francophone communities of Manitoba and Saskatchewan, from whom we will hear tomorrow. Today, all our witnesses are from

**TÉMOIGNAGES**

WINNIPEG, le mardi 21 octobre, 2003

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 9 h 04 pour étudier l'éducation au sein des communautés minoritaires de langues officielles.

**L'honorable Rose-Marie Losier-Cool** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente:** Nous sommes très heureux d'être à Winnipeg aujourd'hui.

Avant de commencer la réunion et d'entendre nos témoins, j'aimerais présenter mes collègues.

Le Dr Wilbert Keon est vice-président du Comité des langues officielles. Je suis certain que la plupart d'entre vous connaissent déjà le Dr Keon ou ont entendu parler de lui. Il est un cardiochirurgien au grand cœur, et il est un membre très précieux de ce comité.

[*Français*]

Je n'ai probablement pas besoin de présenter, dans cette région, madame le sénateur Chaput, notre Franco-manitobaine, une très bonne collègue que nous apprécions beaucoup.

Je vous présente, de la Baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse, le sénateur Gerald Comeau. De la province du Nouveau-Brunswick, son pays, madame le sénateur Viola Léger, comédienne, que vous connaissez sans doute comme la Sagouine, rôle qu'elle interprète depuis 30 ans.

**Le sénateur Léger:** Trente ans, je pense.

**La présidente:** Je vous présente aussi notre assistante, la chercheuse du comité, Mme Marie-Ève Hudon, le greffier du comité, M. Tõnu Onu, et M. Richard Morel, mon adjoint spécial à la recherche. Si vous avez des questions, vous pouvez leur demander.

En commençant, je veux remercier le Centre culturel franco-manitobain.

Ces rencontres à l'extérieur du Canada, ces audiences publiques, si l'on peut dire, sont une première pour un comité parlementaire des langues officielles. Je crois qu'il était temps.

Voici un bref historique sur le Comité des langues officielles. Depuis la Loi sur les langues officielles, celui-ci a toujours été un comité mixte, c'est-à-dire, avec la participation de la Chambre des communes et du Sénat.

Depuis un an, le Sénat a son propre comité. Nous sommes chanceux de tenir ces audiences à l'extérieur d'Ottawa.

Les membres du Comité ont décidé de se pencher sur l'éducation en français dans les communautés en situation minoritaire parce que l'éducation est fondamentale pour la survie.

Le comité est fier de démontrer son intérêt face aux besoins des communautés francophones du Manitoba et de la Saskatchewan, que nous entendrons demain. Aujourd'hui, tous nos témoins sont

Manitoba. We will hear from provincial government officials, community representatives and delegates from the education sector.

We will start off immediately because you have not come here to hear me. You are here to listen to our witnesses. Mr. Daniel Boucher, who is from the Société franco-manitobaine, will give us a general overview of the Franco-Manitoban community.

**Mr. Daniel Boucher, President and Executive Director, Société franco-manitobaine:** It is an enormous pleasure for us to welcome you here today. We are honoured to have you in the community and to be able to share our ideas on education in French in Manitoba.

Today I am going to paint a picture of the francophone community starting with an initiative that we introduced in 2001.

I ask you to excuse me; sometimes it takes me a little time because I have problems with asthma.

You have before you a folder entitled *Agrandir l'espace francophone au Manitoba*. I am going to give you some background, in this context, to explain where the community stands and how it has changed. This is important for what you're going to discuss today and in a pan-Canadian context because the francophone and Acadian communities have changed enormously.

We have a new face. It is not the same community as it was 20 or 30 years ago. It is a community with different influences. It is beyond a doubt a community that remains francophone, strong and vibrant.

The community has new faces, as a result of immigration and exogamous couples. This is another challenge we're working with.

It is in this context that we have prepared this 50- not 5-, but 50-year strategy for Manitoba's francophone community.

The strategy is based on five major directions. You will find them in the folder on page 3. I am going to talk about this strategy and its directions today. I'll try to prepare the way for the other presentations.

If you go to page 8 of the folder, you will see some disturbing statistics. We in the community looked at them and thought we had to act. That's why we established this strategy. We have to have different directions.

In the chart on page 8, there are three lines that give you an idea about the community. If you look at the language-spoken-in-the-home line, it is falling. That can be disturbing.

On the other hand, there is the entire phenomenon of mixed marriages. A lot of people have married anglophones. The language spoken in the home is often English because the spouse does not speak French.

du Manitoba. Nous aurons des fonctionnaires provinciaux, des représentants communautaires et des délégués du secteur de l'éducation.

Nous commençons tout de suite car vous n'êtes pas venus ici pour m'entendre. Vous êtes ici pour entendre nos témoins. Monsieur Daniel Boucher, qui est de la Société franco-manitobaine, nous fera un survol général de la communauté franco-manitobaine.

**M. Daniel Boucher, président-directeur exécutif, Société franco-manitobaine:** Il nous fait énormément plaisir de vous accueillir aujourd'hui. Nous sommes honoré de vous avoir dans la communauté et de pouvoir partager nos idées sur l'éducation en français au Manitoba.

Aujourd'hui, je vais vous dresser un portrait de la communauté francophone à partir d'une initiative que nous avons amorcée en 2001.

Je vous demande de m'excuser, parfois cela peut me prendre un peu de temps car j'ai des problèmes d'asthme.

Vous avez devant vous un dépliant qui s'intitule: *Agrandir l'espace francophone au Manitoba*. Je vais faire la toile de fond, dans ce contexte, pour expliquer où en est rendue la communauté et comment celle-ci a changé. C'est important pour ce que vous allez discuter aujourd'hui ainsi que dans le contexte panafricain parce que les communautés francophones et acadiennes ont changé énormément.

Nous avons un nouveau visage. Ce n'est pas la même communauté d'il y a 20 ans, 30 ans. C'est une communauté qui a de différentes influences. Il n'y a aucun doute que c'est une communauté qui demeure francophone, forte et vibrante.

Cette communauté a de nouveaux visages. On peut parler d'immigration, de couples exogames. C'est un autre défi avec lequel nous travaillons.

C'est dans ce contexte que nous avons préparé cette stratégie de 50 ans, pas 5 ans, mais 50 ans, pour la communauté francophone du Manitoba.

Cette stratégie est basée sur cinq orientations majeures. Vous les retrouvez dans le dépliant à la page 3. C'est de cette stratégie et de ses orientations dont je vais discuter aujourd'hui. Je tenterai de mettre un peu la table pour les autres présentations.

Si vous allez à la page 8 du dépliant, vous verrez des statistiques qui sont inquiétantes. Nous, la communauté, les avons regardées et nous nous sommes dits qu'il fallait agir. C'est la raison pour laquelle nous avons établi cette stratégie. Nous devons avoir des orientations différentes.

À la page huit, dans le graphique, il y a trois lignes qui vous situent la communauté. Si vous regardez la ligne de la langue parlée à la maison, elle est en déclin. Cela peut être inquiétant.

D'un autre côté, il y a tout le phénomène des mariages mixtes. Il y a beaucoup de personnes qui sont mariées à des anglophones. La langue parlée à la maison est surtout l'anglais parce que le conjoint ne parle pas français.

What we have seen is that these parents choose our French schools. That is encouraging. We are not seeing them leave. Many of these parents send their children to French schools to pass French onto their children.

Despite the fact they speak English in the home, they nevertheless generally choose Francophonie. That is very important.

This figure can be disturbing, but, at the same time, it is not the end of the world if you look at it in context.

Once again, French as a mother tongue is declining. Obviously the birth rate is falling and we cannot do much about that. That is the choice of individuals. The birth rate is obviously a major concern for us. On the other hand, we're studying this point. When we talk about mother tongue, we have to be careful how we define it.

Second, when we define mother tongue, some definitions in the census should perhaps be reviewed. We tend to put people in boxes, in pigeonholes, and that can be disturbing as well.

The third line you see, the one at the top, is the most important. It's knowledge of French in Manitoba. It's rising. Approximately 10 per cent of the population of Manitoba speaks French and English. That statistic is very encouraging.

Approximately 4.8 per cent of these people are francophones, the others are anglophones we have learned French. Some 16,000 to 17,000 students are in immersion schools. We have 5,000 students in our francophone school system. That is quite a few people who value French.

Our objective is to attach value to the French language and to ensure it continues to grow and be more vital in the future.

In that context, I'm now going to return to the directions and talk to you generally about the five directions.

The first direction is full francophone continuity. This means reinforcing the institutions we currently have and acquiring the tools to continue growing and developing as francophones. Today you will hear witnesses talk to you about concepts such as early childhood. They'll refer to the entire continuum from early childhood to the postsecondary level, which is absolutely essential for communities such as ours. These are concepts that will enable our community to continue growing and developing.

We also want to reinforce what we have. That takes resources. The idea is not to copy what is being done in English. It is to have things done for us, by us, in the francophone community. These are very important concepts with regard to francophone continuity.

We have to be able to carve out our own future. It is not a matter of translating, but rather of making and creating our own directions.

Ce que nous avons constaté est que ces parents choisissent nos écoles françaises. C'est encourageant. Nous ne les voyons pas partir. Beaucoup de ces parents envoient leurs enfants à l'école française pour transmettre le français à leurs enfants.

Malgré le fait qu'ils parlent anglais à la maison, de façon générale, ils choisissent quand même la francophonie. C'est très important.

Ce chiffre peut être inquiétant mais, en même temps, ce n'est pas la fin du monde si on le regarde dans ce contexte.

La langue maternelle, encore une fois, est à la baisse. Évidemment, le taux de natalité est à la baisse et nous ne pouvons pas faire grand-chose à ce sujet. C'est le choix des individus. Le taux de natalité est évidemment une grande préoccupation pour nous. D'un autre côté, nous sommes à étudier ce point. Lorsque nous parlons de langue maternelle, il faut faire attention comment nous la définissons.

Deuxièmement, lorsque nous définissons langue maternelle, il y a peut-être des définitions, dans le recensement, qui pourraient être revues. Nous avons tendance à mettre des gens dans des boîtes, dans des cases et cela peut être inquiétant aussi.

Le troisième ligne que vous voyez, celle du haut, est quand même la plus importante. C'est la connaissance du français au Manitoba. Elle est à la hausse. Environ 10 p. 100 de la population, au Manitoba, parle le français et l'anglais. La statistique est très encourageante.

Environ 4,8 p. 100 de ces personnes sont des francophones et les autres sont des anglophones qui ont appris le français. Il y a environ 16 000 à 17 000 étudiants qui sont en école d'immersion. Nous avons 5 000 étudiants dans notre système scolaire francophone. Cela fait quand même plusieurs personnes qui valorisent le français.

Notre objectif est de donner une valeur à la langue française et d'assurer qu'elle continue à grandir et à s'épanouir dans l'avenir.

Je vais, dans ce contexte, retourner aux orientations et vous parler de façon générale des cinq orientations.

La première orientation est la pleine continuité francophone. C'est de renforcer les institutions qu'on a présentement. C'est de se donner des outils pour continuer à s'épanouir comme francophones. Vous allez entendre aujourd'hui des témoins qui vous parleront de concepts tel que la petite enfance. Ils vous parleront de tout le continuum, qui va de la petite enfance au post-secondaire, qui est absolument essentiel pour les communautés comme la nôtre. Ce sont des concepts qui vont faire que notre communauté va continuer à s'épanouir.

Nous voulons aussi renforcer nos acquis. Cela nous prend des ressources. Il ne s'agit pas de calquer ce qui se fait en anglais. Il s'agit de faire des choses pour nous, par nous, dans la communauté francophone. Ce sont des concepts très importants au niveau de la continuité francophone.

Nous devons être en mesure de tailler notre propre avenir. Ce n'est pas une question de traduire mais bien de faire et de créer nos propres orientations.

We have taken a step back in the past few years. Assimilation has done some damage. It is important to have adequate resources to do a certain amount of catching up. We have a great deal to do to take us to a level where our community has all possible tools to continue growing and developing. We live in Manitoba, and, as is the case in many other francophone, Acadian and other communities in Canada, we are in the minority.

We do not see ourselves as victims. We are people who are part of a great community. We are very proud to live in Manitoba. We are partners with the majority, and we are good partners. We need to find ways to work together. The idea is to have ways to find where the minority language community can grow and develop within that majority. We will not change the situation, and we have no intention of doing so. These concepts are very important for a community, a community that has its place, that takes its place and that wants to grow and develop.

The second direction is to give mixed families an affinity for French. I referred earlier to the phenomenon of exogamy. Seven out of 10 children in our French schools are from exogamous marriages. Seven out of 10!

This is a phenomenon we have to take into account. We cannot turn our backs and disregard it. We have to find ways to work in this context. All kinds of ideas go with this phenomenon. We can do more — we are already doing a lot — to facilitate matters; we can provide more assistance in enabling the spouse who does not speak French to learn French. We can find ways in our schools to include anglophone parents, without compromising the entire idea of a French-language school. There are all kinds of ways to look at the situation.

This takes time. It takes creativity and courage. It is not easy. This is where we stand as a community. We have made these observations. When we make an observation, the idea is to look at the situation square on and act accordingly.

We want to give mixed marriages an affinity for French because this is a reality. Today it is seven out of 10, but it will probably be nine out of 10 in less than 10 years.

When we look at the situation, we want to reinforce our community. We want to ensure that these children will come to our schools, that they will study in French at the postsecondary level and that they will develop in our communities from cultural, economic and other standpoints. So it is important to have them and to include them in our community. They are very important concepts.

We are doing a lot of things in these first two directions. The first is important for the continuum, and the second as well. It is important to start at an early age. You will hear experts in a moment. I am not an expert. I can assure you that it is important to take charge of our young people at the very start when it comes to learning French. You have to give them an affinity for French.

Nous avons pris du recul pendant plusieurs années. L'assimilation a fait ses ravages. Il est important d'avoir des ressources adéquates pour faire un certain rattrapage. Nous avons beaucoup à faire pour nous amener à un niveau qui fera que notre communauté aura tous les outils possibles pour continuer à s'épanouir. Nous vivons au Manitoba et, comme dans bien d'autres communautés francophones, acadiennes et autres communautés au Canada, nous sommes minoritaires.

Nous ne nous voyons pas comme des victimes. Nous sommes des gens qui font partie d'une grande communauté. Nous sommes très fiers de vivre au Manitoba. Nous sommes partenaires avec la majorité et nous sommes bons partenaires. Il nous faut trouver les moyens de travailler ensemble. Il s'agit d'avoir les moyens de trouver où la communauté de langue minoritaire va pouvoir s'épanouir dans cette majorité. Nous ne changerons pas cette situation et nous n'avons pas l'intention de la changer. Ces concepts sont très importants au niveau d'une communauté. Une communauté qui a sa place, qui prend sa place et qui veut s'épanouir.

La deuxième orientation est de donner le goût du français aux familles mixtes. Je parlais, tout à l'heure, du phénomène d'exogamie. Sept enfants sur dix dans nos écoles françaises sont de mariages exogames. Sept sur dix!

C'est un phénomène dont nous devons tenir compte. Nous ne devons pas nous retourner et l'ignorer. Nous devons trouver les moyens de travailler dans ce contexte. Il y a toutes sortes d'idées qui vont avec ce phénomène. Nous pouvons faciliter davantage — déjà nous en faisons beaucoup —, nous pouvons assister davantage à l'apprentissage du français au conjoint qui ne parle pas le français. Nous pouvons trouver des moyens, à l'intérieur des écoles, pour inclure le parent anglophone sans compromettre toute la question d'une école française. Il y a toutes sortes de façons de regarder cette situation.

Cela prend du temps. Cela prend de la créativité et du courage. Ce n'est pas facile. Nous en sommes rendus là comme communauté. Nous avons fait ces constats. Lorsque nous faisons un constat, il s'agit de le regarder en pleine face et d'agir en conséquence.

Nous voulons donner le goût du français aux mariages mixtes parce que c'est une réalité. Aujourd'hui, c'est sept sur dix mais ce sera probablement neuf sur dix dans moins de dix ans.

Lorsque nous regardons cette situation, nous voulons renforcer notre communauté. Nous voulons nous assurer que ces enfants viendront dans nos écoles, qu'ils étudieront en français au post-secondaire et qu'ils se développeront dans nos communautés au niveau culturel, économique, et cetera. C'est donc important de les avoir et de les inclure dans notre communauté. Ce sont des concepts très importants.

Nous faisons beaucoup de choses dans ces deux premières orientations. La première est importante et la deuxième aussi, au niveau du continuum. Il est important de commencer à un bas âge. Vous entendrez parler des experts tout à l'heure. Je ne suis pas un expert. Je peux vous assurer qu'il est important de prendre en charge nos jeunes au tout début lorsque vient le temps de l'apprentissage du français. Il faut leur donner le goût du français.

Whether in a mixed marriage or not, it is important that we have the tools to do so and to take them from the age of two or three to the postsecondary level because we have extraordinary institutions in our community. The idea now is to find the best ways to include people so that they are part of this.

The third direction is selecting newcomers. We have done an enormous amount of work in this regard in recent years. Once again, I come back to what I said at the start. We have a community that is changing. We have a community that has changed. It is no longer the homogeneous community we had. It is no longer a community of Franco-Manitoban descent. It is a community that is inclusive and has various faces.

It is important that we work in this context and that we adapt. That is not easy. No one says it is easy. But we have to see and anticipate. We have to ensure we have the means to include and welcome increasing numbers of new immigrants to our province and francophones from around the world.

We can do that. We have the institutions to do it. We are establishing an intake structure. As a community, the idea is to spread the word and say that it's important to welcome these people.

This is a direction we have taken in the past few years. And the Société franco-manitobaine is very proud to have received a certificate of civic merit last week from the Minister of Immigration and Citizenship Canada for the community's work. We received it on behalf of the community because, in the past four or five years, we have done an enormous amount of work together on this matter.

The fourth direction is closer relations with bilingual persons. Ten per cent of Manitoba's population speaks both official languages. We need to take advantage of that situation. We need to work with anglophones who speak French and who have an affinity for French. We have to promote French, promote this important language, be it in Western Canada, Acadia or wherever. It is important that the French language be valued and that it retain its value.

Many anglophones who learn French can help us. They can be allies in advancing this beautiful language. That's very important for us.

Lastly, there is anglophone awareness. As I said, we are in the minority. Francophones represent 5 per cent of the population of Manitoba. We have to get along with the majority. It helps a bit to get along with them when there is 95 per cent on the other side.

We have developed good relations with the majority. Some are partners. Some are allies. They talk about Francophonie with their anglophone friends. They talk about Francophonie in English to anglophones. They tell them that Francophonie is important. All that help is absolutely essential for the community to grow and develop.

Que ce soit dans un mariage mixte ou non, il est important que nous ayons les outils pour le faire et pour les amener dès l'âge de deux, trois ans jusqu'au post-secondaire parce nous avons des institutions extraordinaires dans notre communauté. Il s'agit maintenant de trouver les meilleures façons d'inclure les gens pour qu'ils en fassent partie.

La troisième orientation est le choix des nouveaux arrivants. Nous avons fait énormément de travail à ce niveau au cours des dernières années. Encore une fois, j'en reviens à ce que je disais au début. Nous avons une communauté qui change. Nous avons une communauté qui a changé. Ce n'est plus la communauté homogène que nous avions. Ce n'est plus la communauté de souche franco-manitobaine. C'est une communauté qui est inclusive et qui a différents visages.

C'est important que nous travaillions dans ce contexte et que nous nous adaptions. Ce n'est pas facile. Il n'y a personne qui dit que c'est facile. Mais il faut voir et prévoir. Il faut s'assurer d'avoir les moyens d'inclure et d'accueillir de plus en plus de nouveaux immigrants dans notre province et de francophones de partout à travers le monde.

Nous avons la capacité de le faire. Nous avons les institutions pour le faire. Nous sommes à mettre sur pied une structure d'accueil. Il s'agit, comme communauté, de se donner le mot et de dire que c'est important d'accueillir ces gens.

C'est une orientation que nous avons prise depuis quelques années. D'ailleurs, la Société franco-manitobaine est très fière d'avoir reçu, la semaine dernière, le certificat du mérite civique du ministre de l'Immigration et Citoyenneté Canada pour le travail de la communauté. Nous l'avons reçu au nom de la communauté parce que, depuis quatre ou cinq ans, nous avons fait énormément de travail ensemble dans ce dossier.

La quatrième orientation est le rapprochement avec les personnes bilingues. Nous avons 10 p. 100 de la population, au Manitoba, qui parle les deux langues officielles. Il s'agit de prendre avantage de cette situation. Il s'agit de travailler avec des anglophones qui parlent le français, qui ont le goût du français. Il s'agit de donner une valeur importante au français, donner une valeur à cette langue importante, que ce soit dans l'Ouest canadien, en Acadie ou n'importe où. C'est important que la langue française ait une valeur et qu'elle garde sa valeur.

Beaucoup d'anglophones, qui apprennent le français, peuvent nous aider. Ils peuvent être des alliés pour faire avancer cette belle langue. Pour nous, c'est très important.

Finalement, il y a la sensibilisation des anglophones. Comme je l'ai dit, nous sommes minoritaires. Les francophones représentent 5 p. 100 de la population au Manitoba. Nous devons nous arranger avec la majorité. Cela aide un peu de s'arranger avec eux lorsqu'il y a 95 p. 100 de l'autre côté.

Nous avons développé de bonnes relations avec cette majorité. Certains sont des partenaires. Certains sont des alliés. Ils parlent de la francophonie à leurs amis anglophones. Ils parlent de la francophonie en anglais aux anglophones. Ils leur disent que la francophonie est importante. Toute cette aide est absolument essentielle pour que la communauté s'épanouisse.

Now I will come back to the background; it sets the backdrop somewhat for all the sectors and clienteles in our community.

The education sector is an absolutely critical sector in our community. I referred to the continuum a moment ago. It's absolutely critical to support this point of view. I referred to the postsecondary level a moment ago. We have an outstanding postsecondary institution in Manitoba. The idea is to grow and continue the good work we have already done.

We really need more resources so that things are done for us and by us, in our community. We are off to a good start. We in Manitoba have a good reputation across Canada, a reputation for being a well organized community that works well together. We are very proud of that.

This background is really very ambitious. It is scary. There are subjects in this background which are not concepts. We have never talked about the subjects in the past. Today, the community has had the courage to really say what its situation was. For the future, it wants to take very concrete steps in that direction.

In closing, I am sure you will hear lots of good ideas today from my colleagues in the community, who will paint you a picture of a very important sector, education. They will give you an overview of its importance and how it is critical to support the communities in this sector and at all levels so that we are able to respond in 50 years, to come back in 50 years and so that the person who reports — it will not be me — can say that we have succeeded because we took action and we had the support of people like you. In our case, we have had the support of the federal government and the Province of Manitoba. All these subjects are absolutely critical.

We want partners. We want to work with you and rely on your support. We know we have it from people like you. So I thank you very much.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Boucher. Senators, we have 10 minutes for a round of questions. I am going to start with the committee's Deputy Chair, Senator Keon.

#### [English]

Senator Keon, I should have said it a while ago when I introduced you, but I just learned that you have been elected President of the International Surgical Group. Congratulations.

With that, I would a now, it is your turn to ask questions.

**Senator Keon:** Thank you, Mr. Boucher, for a very interesting presentation. It seems to me that the major problem confronting the francophone community outside Quebec is indeed education. The educational systems for primary school education and throughout high school and so forth are extremely good. My own children were in the French education system and it was excellent.

J'en reviens à la toile de fond. Elle met un peu la table pour l'ensemble des secteurs et clientèles de notre communauté.

Le secteur de l'éducation est un secteur absolument critique dans notre communauté. Je parlais tout à l'heure du continuum. Il est absolument critique d'appuyer ce point de vue. Je parlais tout à l'heure du post-secondaire. Nous avons une institution post-secondaire extraordinaire au Manitoba. Il s'agit de la faire grandir et de continuer le beau travail que nous avons fait déjà.

Nous avons vraiment besoin davantage de ressources pour faire les choses pour nous et par nous, dans notre communauté. Nous sommes bien partis. Nous avons une bonne réputation, au niveau pancanadien, au Manitoba. La réputation d'être une communauté bien organisée et qui travaille bien ensemble. Nous en sommes très fiers.

Cette toile de fond est vraiment très ambitieuse. Cela fait peur. Il y a des sujets dans cette toile de fond qui ne sont pas des concepts. Nous n'avons jamais parlé de ces sujets dans le passé. Aujourd'hui, la communauté a eu le courage de vraiment dire qu'elle était sa situation. Pour l'avenir, elle veut poser des gestes très concrets vers cette orientation.

En terminant, je suis certain que vous allez entendre aujourd'hui beaucoup de bonnes idées de mes collègues de la communauté qui vous dresseront un portrait d'un secteur très important, celui de l'éducation. Ils vous donneront un aperçu de l'importance et comment il est critique d'appuyer les communautés dans ce secteur et à tous les niveaux pour que nous soyons en mesure de répondre dans 50 ans. D'arriver dans 50 ans et, que celui ou celle qui fera le rapport, — ce ne sera pas moi — pourra dire que nous avons réussi parce que nous avons posé les gestes et nous avons eu l'appui de gens comme vous. Dans notre cas, nous avons eu l'appui du gouvernement fédéral et celui de la province du Manitoba. Tous ces sujets sont absolument critiques.

Nous voulons des partenaires. Nous voulons travailler avec vous et comptons sur votre appui. Nous savons que nous l'avons de gens comme vous. Alors, je vous remercie beaucoup.

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup, Monsieur Boucher. Chers collègues, nous avons dix minutes pour une ronde de questions. Je vais commencer par le vice-président du comité, le sénateur Keon.

#### [Traduction]

Sénateur Keon, j'aurais dû le mentionner tout à l'heure lorsque je vous ai présenté, mais je viens d'apprendre que vous avez été élu président du International Surgical Group. Félicitations.

C'est maintenant à vous de poser des questions.

**Le sénateur Keon:** Merci, monsieur Boucher, pour cet exposé fort intéressant. Il me semble que l'éducation soit effectivement le principal problème auquel les francophones hors Québec sont confrontés. Les systèmes éducatifs sont extrêmement bons aux niveaux primaire et secondaire. Mes propres enfants ont fait leurs études primaires et secondaires dans le système éducatif de langue française, et c'était excellent.

However, following graduation from high school, they do not have a great deal of access to post-secondary education. If they live in the province of Quebec, they can do most things. In Ottawa, they can do most things. They can do many things in New Brunswick. However, apart from that, they really cannot get a university education in the French language.

I know that Minister Dion is trying to build bridges in the educational process. I am aware of the links between the University of Ottawa and some of the other francophone universities. However, it seems to me that the resources — particularly of the French universities — are not being used the way they should with extended programs into the University of Manitoba and so forth.

Could you expand a bit on how you think this could be corrected?

*[Translation]*

**Mr. Boucher:** I am not an expert in the field. Ms. Gagné, from the Collège universitaire de Saint-Boniface, will definitely be able to tell you about the postsecondary level, and my colleagues as well.

I would like to give you some context. We are trying to build a broader community which will meet needs when students reach the postsecondary level and which will also afford people the opportunity to use French in the various fields such as health, for example.

There is a lack of human resources in a number of fields. We want to train more human resources to provide services. There is a kind of wheel being prepared. We have a shortage of doctors, nurses and so on. Francophones are not the only ones.

We want to create postsecondary programs to enable us to meet all those needs. We already have the Collège universitaire de Saint-Boniface. I have only given you one example, but there are a number of other ones.

We need to use our postsecondary institutions and school system in a strategic way in order to meet specific needs and provide the services necessary for our community. Once again, the continuum begins, perhaps a little later, but it is in that perspective that we want to do it.

You are right in saying that education is central and absolutely essential. There can be no doubt about that, but you need the necessary resources. Do not forget that we are working in a minority context, and we have different needs. My colleagues can provide you with more details on the subject, but that is not the same context.

I will come back to the fact that it is not the same thing as simply considering the matter on a pro-rated basis and saying that University X will receive \$12 million and University Y \$15 million and you will receive the pro-rated amount. We have an enormous amount of development to do. We live in a different

Cependant, après l'obtention du diplôme d'études secondaires, les francophones n'ont pas facilement accès à l'enseignement postsecondaire. S'ils habitent le Québec, ils peuvent faire des études postsecondaires dans la plupart des domaines, et c'est la même chose à Ottawa. Au Nouveau-Brunswick, ils peuvent faire des études postsecondaires dans beaucoup de domaines. Par contre, s'ils sont ailleurs au Canada, ils ne peuvent vraiment pas faire des études universitaires en français.

Je sais que le ministre Dion essaie de construire des ponts dans le processus éducatif. Je suis au courant des liens qui existent entre l'Université d'Ottawa et certaines autres universités de langue française. Cependant, il me semble que les ressources — particulièrement celles des universités de langue française — ne sont pas utilisées comme elles le devraient, par exemple en offrant des programmes à l'Université du Manitoba, et ainsi de suite.

Pourriez-vous nous dire comment vous pensez qu'on pourrait corriger ce problème?

*[Français]*

**M. Boucher:** Je ne suis pas un expert dans le domaine. Madame Gagné, du Collège universitaire de Saint-Boniface, va certainement pouvoir vous parler du côté post-secondaire et mes collègues aussi.

J'aimerais vous mettre dans le contexte. Nous tentons de bâtir une communauté plus large, qui répondra à des besoins lors de l'arrivée au post-secondaire et qui permettront aussi aux gens d'avoir l'occasion d'utiliser le français dans différents domaines, que ce soit la santé, par exemple.

Dans plusieurs domaines, il y a un manque de ressources humaines. Nous voulons former davantage de ressources humaines pour donner des services. Il y a un genre de roue qui se prépare. Nous avons une pénurie de médecins, d'infirmières, et cetera. Les francophones ne sont pas les seuls.

Nous voulons créer des programmes post-secondaires pour nous permettre de répondre à tous ces besoins. Nous avons déjà le Collège universitaire de Saint-Boniface. Je vous donne seulement un exemple, mais il y en a plusieurs autres.

Il nous faut utiliser de façon stratégique nos institutions post-secondaires et notre système scolaire pour arriver à répondre à des besoins spécifiques et des services nécessaires pour notre communauté. Encore une fois, le continuum commence, peut-être un peu tard, mais c'est dans cette optique que nous voulons le faire.

Vous avez raison de dire que l'éducation est centrale et absolument essentielle. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Mais il faut avoir les ressources nécessaires. N'oubliez pas que nous travaillons dans un contexte minoritaire et nous avons différents besoins. Mes collègues pourront vous donner plus de détails à ce sujet, mais ce n'est pas le même contexte.

Je reviens sur le fait que ce n'est pas le même contexte que de tout simplement prendre le prorata et dire que l'université X reçoit 12 millions et l'université Y reçoit 15 millions et, vous, vous allez recevoir le prorata. Nous avons énormément de développement à faire. Nous vivons dans une situation

situation. We have our own programming to develop. It is the same situation for our schools and for the Division scolaire franco-manitobaine. We have to have things done for us, by us. That's absolutely essential.

**Senator Comeau:** I will continue along the lines of Senator Keon. The education question is absolutely essential to the community's advancement. There is also the question of the community itself and its attitude toward continuation and promotion of French in the community.

Is your Franco-Manitoban community maintaining the value of French? To be more specific, do your service stations, barbers, hairdressers, people in the community have this attitude that French offers value? When they go to hospitals, when they watch television or listen to the radio, and it is virtually all in English, where does your Franco-Manitoban community stand in that context?

**Mr. Boucher:** That is a complex question. The Franco-Manitoban community has a fairly unusual history. We have had ups and downs. A few years ago, people said we would disappear from here. Thanks to a lot of people, we are still here, and, thanks to them, we will continue to be here and, once again thanks to them, we'll still be here for many years.

Yes, there are challenges for the community in a minority context. There can be no doubt about that, but we are acquiring more and more tools at all levels, in all sectors. It's absolutely important to acquire tools.

Let's look at economic affairs. Five years ago, very little was happening in that area. Now we have increasing numbers of francophones entrepreneurs. We have increasing numbers of people who advertise in both official languages. We have increasing numbers of people who do business in French everywhere, in Canada and around the world. They are proud to do it.

These are concepts that are developing, which were always there, but which are continuing to develop. We have a community which has had hard times. As I said at the start, we do not see ourselves as victims. The community takes charge of itself, and we see that in our villages. Yes, there is English around us; that is part of everyday life. We cannot disregard that. No one says life is perfect.

More and more people view French as a major asset. With all those people, including anglophones who have learned and now use French, that adds to the value of French in Manitoba. That is very important.

In Winnipeg, signage will completely change in the next two years. They are going to change all the signs. They are going to make a new system. It was automatic that it would be in both official languages. It is no longer a question now, and people accept it.

différente. Nous avons notre propre programmation à développer. C'est la même situation pour notre niveau scolaire et pour la Division scolaire franco-manitobaine. Nous devons faire les choses pour nous, par nous. C'est absolument essentiel.

**Le sénateur Comeau:** Je poursuis dans le sens du sénateur Keon. La question de l'éducation est absolument essentielle à l'avancement de la communauté. Il y a aussi la question de la communauté même et de l'attitude de celle-ci envers la continuation et la valorisation du français dans la communauté.

Votre communauté franco-manitobaine maintient-elle la valeur du français? Pour être plus spécifique, est-ce que vos stations-service, vos barbiers, vos coiffeurs, les gens de la communauté ont-ils cette attitude que le français offre de la valeur? Lorsqu'ils vont dans les hôpitaux, qu'ils doivent parler en anglais. Lorsqu'ils écoutent la radio ou la télévision, et que c'est presque tout en anglais, où se situe votre communauté franco-manitobaine dans ce contexte?

**M. Boucher:** C'est une question complexe. La communauté franco-manitobaine a une histoire qui est assez spéciale. Nous avons eu des hauts et des bas. Il y a plusieurs années, les gens disaient que nous ne serions plus ici. Grâce à bien des gens, nous sommes encore ici et grâce à eux, nous continuons à être ici et encore grâce à eux, nous serons encore ici pour bien des années.

Oui, dans un contexte minoritaire, il y a des défis pour la communauté. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Mais nous nous donnons de plus en plus d'outils à tous les niveaux, dans tous les secteurs. Il est absolument important de se donner des outils.

Regardons au niveau économique. Il y a cinq ans très peu de choses se passaient à ce niveau. Maintenant, nous avons de plus en plus d'entrepreneurs francophones. Nous avons de plus en plus de gens qui s'affichent dans les deux langues officielles. Nous avons de plus en plus de gens qui font des affaires en français un peu partout, que ce soit au Canada ou à travers le monde. Ils sont fiers de le faire.

Ce sont des concepts qui se développent, qui étaient toujours là, mais qui continuent de se développer. Nous avons une communauté qui a passé des moments difficiles. Je l'ai dit au début, nous ne nous voyons pas comme des victimes. La communauté se prend en main et nous le voyons dans nos villages. Oui, il y a de l'anglais autour de nous, cela fait partie de la vie de tous les jours. Nous ne pouvons l'ignorer. Il n'y a personne qui dit que la vie est parfaite.

De plus en plus de gens voient le français comme un atout important. Avec tous ces gens, dont les anglophones qui ont appris le français et qui l'utilisent, cela vient ajouter à la valeur du français au Manitoba. C'est très important.

À Winnipeg, l'affichage va changer complètement dans les deux prochaines années. Ils vont changer toutes les affiches. Ils vont faire un nouveau système. C'était automatique que ce soit dans les deux langues officielles. Ce n'est plus une question maintenant et les gens l'acceptent.

I was at a meeting last week and we talked about one sector that was going to have signage. They showed us a sample and it was in English only. An anglophone raised his hand and asked where the French was.

What I said earlier about our relationship with the majority is that there are a lot of people giving French value. The Mayor of Winnipeg speaks French. We have a number of ministers and members who speak French.

The entire context is really favourable for the community. We have built very good relations, we respect each other and we work very well together. We have 15, 16 or 17 bilingual municipalities. That is quite impressive for Manitoba. Some regions are very anglophone, but they declare themselves bilingual municipalities.

All that adds value to French, improves signage and means that the language will be viewed in a very positive way in three, four or five years. It is already, but we are continuing to build.

**Senator Comeau:** Very impressive. Thank you, Mr. Boucher.

**Senator Léger:** What a pleasure to hear you! I think it is realistic when you say that seven out of 10 marriages are exogamous.

The last chart, where you show that knowledge of French is on the upswing. I find that encouraging because that is the situation today. You cannot avoid it.

It is rare to see a rising line on a statistical chart on knowledge of French in the minority communities. It is always the opposite. The statistics tell us we are all being assimilated, that we are losing our language. Is the reason that we do not ask the right questions? Is it that Statistics Canada does not have a 50-year vision, as you have?

I am astounded. It is no more complicated than that. I find it very real that French should be promoted. I agree with you that it will not put an end to our struggles to add hospitals in French, to take a step, but the situation is what it is.

Last night I saw Ms. Morris on television; I am quite amazed. She has seven children, and they all married anglophones.

When I taught in Grand Falls, New Brunswick, the opposite happened. The large anglophone families married francophones, which means that the children were bilingual. I find that that is the reality.

In conclusion, you say that that is promotion of French. Is it possible that Statistics Canada makes us feel it as well?

**Mr. Boucher:** That is a very good point, Senator Léger. That is part of a fight we had. I said that the community had changed. The realities have changed, but, to be polite, it is time Statistics Canada changed as well because this is very hard.

J'ai été à une rencontre la semaine dernière et nous parlions d'un certain secteur qui allait avoir l'affichage. Ils nous ont montré un exemple, c'était seulement en anglais. Il y a un anglophone qui s'est levé la main et a demandé où était le français.

Ce que je disais tout à l'heure au niveau de notre relation avec la majorité est qu'il y a beaucoup de gens qui donnent de la valeur au français. Le maire de Winnipeg parle le français. Nous avons plusieurs ministres et députés qui parlent le français.

Tout le contexte est vraiment très favorable à la communauté. Nous avons bâti de très bonnes relations, nous nous respectons et nous travaillons très bien ensemble. Nous avons 15, 16 ou 17 municipalités bilingues. C'est quand même assez impressionnant pour le Manitoba. Il y a des régions qui sont fortement anglophones mais elles se déclarent des municipalités bilingues.

Tout cela vient valoriser le français, améliore l'affichage et fera en sorte que la langue dans trois, quatre ou cinq ans sera vue de façon très positive. Elle l'est déjà, mais nous continuons à bâtir.

**Le sénateur Comeau:** Très impressionnant. Merci, monsieur Boucher.

**Le sénateur Léger:** Quel plaisir de vous entendre! Je trouve que c'est réaliste aujourd'hui quand vous dites que sept sur dix sont des mariages exogames.

Le graphique, le dernier, où vous montrez que la connaissance du français est en croissance. Je trouve que c'est encourageant parce que c'est la réalité d'aujourd'hui. On ne l'évite pas.

Il est rare de voir sur un graphique de statistiques une ligne en croissance sur la connaissance du français dans les communautés minoritaires. C'est toujours le contraire. Les statistiques nous disent que nous sommes tous assimilés, que nous perdons notre langue. Est-ce que la raison est que l'on ne pose pas les bonnes questions? Est-ce que Statistique Canada n'a pas la vision d'ici 50 ans, comme vous l'avez fait?

Je suis émerveillée. Ce n'est pas plus compliqué que ça. Je trouve très réel que le français soit valorisé. Je suis d'accord avec vous que cela n'effacera pas nos luttes pour ajouter des hôpitaux en français, de faire un pas, mais la réalité est telle quelle.

Hier soir, à la télévision, j'ai vu Madame Morris, je suis tellement émerveillée. Elle a ses sept enfants et ils ont tous marié des anglophones.

Lorsque j'enseignais à Grand-Sault, Nouveau-Brunswick, c'était l'opposé qui arrivait. Les grandes familles anglophones mariaient des francophones ce qui veut dire que les enfants étaient bilingues. Je trouve qu'il y a là une réalité.

En conclusion, on dit que c'est une valorisation du français. Est-il possible que Statistique Canada nous le fasse sentir aussi?

**M. Boucher:** C'est un très bon point, sénateur Léger. Cela fait partie d'un combat que nous avons eu. J'ai déjà dit que la communauté avait changé. Les réalités ont changé mais, pour être poli, il est temps que Statistique Canada change aussi parce que c'est très difficile.

I am going to give you my example. It is going to answer these census questions. I am married to an anglophone. My children will choose at one point. I am married to an anglophone of Italian extraction and she does not speak a lot of French. The language we speak most often at home is English.

I am President and Executive Director of the Société franco-manitobaine. In the census, I have to answer that the language most often spoken in the home is English, but that does not alter the fact that I do what I do and I am what I am. However, it takes away something from my identity in that I have to say it because it is true. I am a good Canadian. We have to answer the questions honestly. It is annoying to do it because it is not really the reality of who I am, if you understand me.

That is what is a bit hard in all this. There are a lot of questions that are not consistent with the reality of seven out of 10, people who make a choice in favour of French.

All that is not counted. What they count is the language spoken in the home, the mother tongue. They should go into other categories which would really show what the community is, the value of French in that community. I think there should be statistics for that.

**Senator Léger:** Perhaps you could send your little book.

**Mr. Boucher:** I will do it.

**The Chair:** I would like to take the remaining minute to speak, in another connection, about the funding of the Société franco-manitobaine. Not necessarily how you receive your funding, but do you have a say when you negotiate the Official Languages in Education Programs? Are you consulted? I believe there are agreements coming.

**Mr. Boucher:** There is only the Canada-communities agreement. We are negotiating with the Canadian government. For that agreement, the Société franco-manitobaine is negotiating directly with the Department of Canadian Heritage.

The other agreements have always been a problem. The Official Languages in Education Program is negotiated between two governments. We respect that.

On the other hand, although there is been more openness in recent years, we have always criticized, to a certain degree, the fact that the two governments do not necessarily consult the community and the school system more particularly on its very specific needs.

It is a consultation that's going quite quickly. I believe it has to be expanded much further. If we want programs for and by Manitoba francophones, they have to be consulted. So that is a problem.

There is also the last agreement, the Canada-Manitoba agreement. These are amounts of money that are negotiated, and we have not had much to say about the negotiations. The

Je vais vous donner mon exemple. C'est pénible de répondre à ces recensements. Je suis marié à une anglophone. Mes enfants vont se placer à moment donné. Donc, je suis marié à une anglophone italienne et elle ne parle pas beaucoup le français. La langue que nous parlons le plus souvent à la maison est l'anglais.

Je suis le président-directeur exécutif de la Société franco-manitobaine. Dans le recensement, je dois répondre que la langue parlée le plus souvent à la maison est l'anglais. Mais cela n'enlève pas le fait que je fais ce que je fais et je suis ce que je suis. Par contre, cela enlève un peu de mon identité dans le sens que je dois le dire parce que c'est vrai. Je suis un bon Canadien. Nous devons répondre aux questions de façon honnête. C'est pénible de le faire parce que ce n'est pas vraiment la réalité de qui je suis, si vous me comprenez.

C'est ce qui est un peu difficile dans tout cela. Il y a beaucoup de questions qui ne vont pas dans la réalité des sept sur dix, des gens qui font des choix pour le français.

Toutes cela n'est pas compté. Ce qu'ils comptent est la langue parlée à la maison, la langue maternelle. Ils devraient aller dans d'autres catégories qui démontreraient vraiment qui est la communauté, la valeur du français dans celle-ci. Je pense qu'il devrait y avoir des statistiques pour cela.

**Le sénateur Léger:** Vous pourriez peut-être envoyer votre beau petit livre.

**M. Boucher:** Je le ferai.

**La présidente:** Je voudrais prendre la minute qui reste pour, dans un autre ordre d'idées, parler sur le financement de la Société franco-manitobaine. Pas nécessairement comment vous recevez votre financement mais avez-vous votre mot à dire quand vous négociez les programmes de langues officielles en éducation? Est-ce que l'on vous consulte? Je crois qu'il y a des ententes qui s'en viennent.

**M. Boucher:** Il y a seulement l'entente Canada-communautés. Nous négocions avec le gouvernement canadien. Pour cette entente, c'est la Société franco-manitobaine qui fait les négociations directes avec le ministère du Patrimoine canadien.

Les autres ententes ont toujours été un problème. Le Programme des langues officielles en éducation est négocié entre deux gouvernements. Nous respectons cela.

De l'autre côté, nous avons toujours critiqué, jusqu'à un certain point, quoiqu'il y a eu plus d'ouverture dans les dernières années, le fait que les deux gouvernements ne consultent pas nécessairement la communauté et le système scolaire plus particulièrement sur ses besoins très particuliers.

C'est une consultation qui va quand même assez vite. Je pense qu'il faut être beaucoup plus approfondi. Si nous voulons des programmes pour et par les francophones du Manitoba, il faut les consulter. Alors, c'est un problème.

Il y a aussi la dernière entente, celle du Canada-Manitoba. Ce sont des montants d'argent qui sont négociés et nous n'avons pas eu beaucoup à dire au niveau de la négociation. Les

governments carefully guard their negotiating responsibilities and they are very careful about how they consult us.

**The Chair:** We often hear that point when we meet francophones from minority communities. I dare believe we will have the opportunity to put the question to other witnesses. That is one of the points that will be important for our report. Mr. Boucher, thank you.

I may seem like a school marm, but what can I say? I taught for 33 years. We have to stick to our schedule.

**The Chair:** Is Mr. Jourdain here? I would like to introduce Mr. Jourdain and Ms. Mariette Chartier. Mr. Jourdain, you work on the French-language services policy.

Perhaps you are going to give us some clarification about the consultations. You are making a brief presentation, and then we'll have a discussion.

**Mr. Guy Jourdain, Special Advisor, French-Language Services Secretariat:** I am very pleased to appear before the committee to talk to you about the French-language services policy of the Government of Manitoba. I will make my presentation in French.

Before discussing the policy, I would like to emphasize the socio-historical context that led to its adoption. This background consists of a number of elements that apply to the field of education.

I have circulated copies of the French-language services policy and copies of a document providing socio-historical background on the French presence in Manitoba. I wish to point out that I am expressing my personal views in that document. They are not necessarily the opinions of the Government of Manitoba.

I am going to discuss the socio-historical background right away. I am going to go back quite far because it is important to understand these facts clearly. The francophone community in Manitoba is a deeply rooted community. The French presence in Manitoba dates back to 1731. Pierre de la Vérendrye and his sons were the first European explorers to come to Western Canada. The French then established a network of forts in Western Canada to trade furs with the native people.

Following the French Regime, once the English Regime began, they established a fur trading company in Montreal called the Northwest Company. It was founded by English and Scots businessmen. At the time, they recruited their manpower in the St. Lawrence Valley.

gouvernements gardent de très près leurs responsabilités de négocier et ils font vraiment très attention de la façon dont ils nous consultent.

**La présidente:** Ce point nous l'entendons souvent lorsque nous rencontrons les francophones des communautés en situation minoritaire. J'ose croire que nous aurons la chance de poser la question à d'autres témoins. C'est un des points qui sera important pour notre rapport. Monsieur Boucher, je vous remercie.

J'ai l'air un petit peu maîtresse d'école mais, que voulez-vous, j'ai enseigné pendant 33 ans de ma vie. Il faut se tenir à notre horaire.

**La présidente:** Monsieur Jourdain est-il ici? Je vous présente Monsieur Jourdain et Madame Mariette Chartier. Monsieur Jourdain, vous travaillez sur la politique des services en langue française.

C'est peut-être vous qui allez nous clarifier sur les consultations. Vous faites une courte présentation et ensuite nous ferons un échange.

**M. Guy Jourdain, conseiller spécial, Secrétariat des services en langue française:** Je suis très heureux de comparaître devant le comité pour vous parler de la politique sur les services en français du gouvernement du Manitoba. Je présenterai mon exposé en français.

Avant d'aborder la politique, je voudrais mettre beaucoup d'accent sur le contexte socio-historique qui a mené à son adoption. Cette toile de fond comprend plusieurs éléments qui s'appliquent au domaine de l'éducation.

J'ai fait distribuer des exemplaires de la politique sur les services en français et aussi des copies d'un document qui présente un rappel socio-historique sur la francophonie au Manitoba. Je tiens à préciser que dans ce document, j'exprime mes opinions personnelles. Ce ne seront donc pas nécessairement les opinions du gouvernement du Manitoba.

J'aborde immédiatement le rappel socio-historique. Je vais remonter assez loin car il est important de bien comprendre ces faits. La communauté francophone au Manitoba est une communauté profondément enracinée. La présence française au Manitoba remonte à 1731. Pierre de la Vérendrye et ses fils ont été les premiers explorateurs européens à venir dans l'Ouest canadien. Par la suite, les Français ont installé un réseau de forts dans l'Ouest canadien pour faire la traite des fourrures avec les autochtones.

Après le Régime français, une fois que le Régime anglais a débuté, ils ont créé, à Montréal, une compagnie de traite des fourrures qui s'appelait la Compagnie du Nord-Ouest. Elle avait été créée par des hommes d'affaires anglais et écossais. Ils avaient, à cette époque, recruté leur main-d'œuvre dans la vallée du Saint-Laurent.

So they recruited Catholic francophones who came here to the West to trade furs with the native people. They were called “coureurs des bois” or “voyageurs”. They were hardy young men who met young native women. I do not need to draw you a picture. You know what happens.

That is how the Metis nation was born, these children from the unions between “voyageurs” or “coureurs des bois” and native women. Over the years, the Metis population acquired its own identity, its own sense of belonging.

When Manitoba entered Confederation in 1870, the Metis formed the vast majority of the population on the Prairies and in Manitoba. Half of the population of Manitoba was francophone. We had a mixed population, half of whom were francophone, half anglophone. Louis Riel and Father Noël Ritchot and others negotiated with Ottawa to protect and perpetuate Manitoba's bilingual and bicultural character in the province's Constitution.

Thus, in 1870, two provisions were incorporated in the Manitoba Act to protect the province's francophone population. Section 22 protected denominational schools, and faith and language were closely linked at the time. People said: “He who loses his faith loses his language. He who loses his language loses his faith.”

So people believed at the time that, by protecting Catholic schools, they were protecting French-language education. However, cases subsequently brought before the courts showed that that was not the case.

Section 22 protected denominational schools. Section 23 made French an official language in the Legislative Assembly and in the courts, on an equal footing with English. There was a very solid base in 1870 for French to continue to be an extremely prominent language in public life in Manitoba.

In 1871, the year after Manitoba entered Confederation, the province's Legislative Assembly passed a statute creating a dual system of denominational schools. There was a Catholic school system in the parishes and Catholic, francophone villages, and an English-language Protestant school system. That system existed for some 20 years.

During that 20-year period, profound demographic changes occurred. Many immigrants from Eastern and Central Europe came and settled in Manitoba — Mennonites, Poles, Ukrainians and others — as a result of which francophones' demographic weight declined sharply.

In 1890, the provincial government of the time passed baldly anti-French statutes. The first act abolished denominational schools and created a single non-denominational school system in which English was the only language of instruction permitted. French was simply abolished from Manitoba's public schools.

Ils ont donc recruté les francophones catholiques qui venaient, ici, dans l'Ouest, faire la traite des fourrures avec les autochtones. On les appelait les coureurs des bois ou encore les voyageurs. Ils étaient de jeunes hommes vigoureux qui ont rencontré de jeunes femmes autochtones. Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin. Vous savez ce qui est arrivé.

C'est de cette façon qu'est née la nation Métis. Ces enfants qui étaient issus de ces unions entre voyageurs, coureurs des bois et femmes autochtones. Avec les années, cette population métisse a acquis sa propre identité, son propre sens d'appartenance.

Au moment où le Manitoba est entré dans la Fédération canadienne en 1870, les Métis formaient l'immense majorité de la population dans les Prairies et au Manitoba. La moitié de la population au Manitoba était francophone. Nous avions une population mixte dont une moitié était francophone et l'autre moitié anglophone. Louis Riel et le père Noël Ritchot et d'autres ont négocié avec Ottawa pour que ce caractère bilingue et biculturel du Manitoba soit protégé dans la Constitution provinciale et qu'il se perpétue.

Donc, en 1870, dans la *Loi sur le Manitoba*, on a incorporé deux dispositions qui visaient à protéger la population francophone de la province. L'article 22, protégeait la confessionnalisme des écoles et, à cette époque, la foi et la langue étaient reliées de près. On disait: «Qui perd sa foi perd sa langue. Qui perd sa langue perd sa foi».

Alors, on croyait à l'époque qu'en protégeant les écoles catholiques, on protégeait l'enseignement en français. Cependant, des causes portées devant les tribunaux par la suite ont démontré que ce n'était pas le cas.

L'article 22 protégeait la confessionnalisme des écoles. L'article 23 faisait du français une langue officielle à l'Assemblée législative et devant les tribunaux au même titre que l'anglais. On avait une base très solide en 1870 pour que le français continue à être une langue extrêmement présente dans la vie publique au Manitoba.

D'ailleurs, en 1871, l'année suivant l'entrée du Manitoba dans la Fédération canadienne, l'Assemblée législative du Manitoba avait adopté une loi qui créait un double réseau d'écoles confessionnelles. Il y avait un réseau d'écoles catholiques dans les paroisses ou les villages catholiques et francophones, et également un réseau d'écoles protestantes de langue anglaise. Ce réseau a existé pendant une vingtaine d'années.

Durant cette période de 20 ans, il y a eu des changements démographiques profonds. Beaucoup d'immigrants de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale sont venus s'installer au Manitoba — des Mennonites, des Polonais, des Ukrainiens, et cetera — de sorte que le poids démographique des francophones a beaucoup diminué.

En 1890, le gouvernement provincial de l'époque a adopté des lois carrément anti-françaises. Une première loi abolissait la confessionnalisme des écoles et créait un seul réseau d'écoles non confessionnelles où la seule langue d'enseignement permise était l'anglais. Le statut du français dans les écoles publiques du Manitoba était carrément aboli.

That same year, the legislature passed an act entitled The Official Language Act, and I say “Language” in the singular because the official status of French before the Legislative Assembly and courts was abolished. English was made the only official language in the legislative and judicial institutions of Manitoba.

I want to emphasize — and this is an element I forgot earlier — that, when Manitoba was created in 1870 and guarantees were incorporated in the provincial Constitution to protect francophones, the idea was to make Manitoba the constitutional sister province of Quebec. The idea was to have the same protection for minorities in both Manitoba and Quebec.

I spoke to you about the act which abolished denominational schools in 1890. That act was challenged in the courts in the 1890s. The matter went to the judicial committee of the Privy Council in London on two occasions, and the federal Conservative government at the time, in 1885, introduced a bill to restore the rights and privileges of Manitoba's Catholics and Protestants.

Unfortunately, that act was never passed, and the 1896 federal election was fought on the Manitoba schools question, and Wilfrid Laurier, the new Liberal Party Leader at the time, campaigned on provincial dependence in education. The Liberals won the election in 1896.

Laurier sent one of his Quebec ministers, Israël Tartre, to negotiate with Manitoba's Liberal Premier at the time, Mr. Greenway. A compromise was reached: the Laurier-Greenway compromise.

Under the compromise, bilingual education was permitted, but not just education in English and French, but also in English and Polish, English and German and English and Ukrainian. French was put on the same footing as a number of other languages.

Religious instruction was permitted, but outside normal class hours, at 3:00 or 3:30 p.m., when school was officially out. Then half-hours were taken to teach catechism.

The Laurier-Greenway compromise was in effect for 20 years. In 1916, during the First World War, the government of the time abolished the Laurier-Greenway compromise and returned to the idea of a single non-confessional school system in which English would be the only language permitted and where the use of any other language is prohibited.

During that period, French-language education had to be provided illegally and in secret. Teachers, most of whom were nuns, taught in French at the risk of losing their teaching licence. When inspectors went to the schools, children had to hide their French books.

En même temps, la même année, on a adopté une loi qui s'appelait en anglais «The Official Language Act», et je dis «Language» au singulier, parce qu'on abolissait le statut officiel du français devant l'Assemblée législative et devant les tribunaux. On faisait de l'anglais la seule langue officielle au sein des institutions législatives et judiciaires au Manitoba.

Je tiens à préciser — c'est un élément que j'ai oublié tout à l'heure — que lorsqu'on a créé le Manitoba en 1870 et qu'on a incorporé dans la Constitution provinciale des garanties pour protéger les francophones, on voulait faire du Manitoba sur le plan constitutionnel la province sœur du Québec. On voulait avoir la même protection des minorités à la fois au Manitoba et au Québec.

Je vous ai parlé de la loi qui, en 1890, a aboli les écoles confessionnelles. Cette loi a été contestée devant les tribunaux pendant les années 1890. L'affaire est allée à Londres au comité judiciaire du Conseil privé à deux reprises et le gouvernement conservateur fédéral de l'époque, en 1885, avait présenté un projet de loi réparatrice pour restituer les droits et priviléges des catholiques et des protestants au Manitoba.

Malheureusement, cette loi n'a jamais été adoptée et l'élection fédérale de 1896 s'est faite sur le thème de la question des écoles au Manitoba et Wilfrid Laurier, qui était le nouveau chef du Parti libéral à l'époque, a fait la campagne sur l'autonomie provinciale en matière d'éducation. Les Libéraux ont gagné cette élection en 1896.

Laurier a envoyé un de ses ministres québécois, Israël Tartre, négocier avec le Premier ministre libéral du Manitoba de l'époque, M. Greenway. Un compromis est né; le compromis Laurier-Greenway.

Ce compromis permettait l'enseignement bilingue mais pas seulement l'enseignement en anglais et en français, mais aussi en anglais et en polonais, en anglais et en allemand, en anglais et en ukrainien. On mettait le français sur le même pied que plusieurs autres langues.

On permettait l'enseignement de la religion, mais à l'extérieur des heures normales de classes, donc à 3 h 00 ou à 3 h 30 quand l'école terminait officiellement. Ensuite, on prenait une demi-heure pour enseigner le catéchisme.

Le compromis Laurier-Greenway, c'est appliqué pendant 20 ans. En 1926, durant la première Guerre mondiale, le gouvernement de l'époque a aboli le compromis Laurier-Greenway et est revenu à cette idée d'un seul réseau d'écoles non confessionnelles où l'anglais était la seule langue d'enseignement permise et où l'emploi de toute autre langue était interdit.

À ce moment, l'enseignement en français devait se faire illégalement et dans la clandestinité. Les institutrices qui, pour la plupart, étaient des religieuses, enseignaient en français au risque de perdre leur brevet d'enseignement. Lorsque les inspecteurs allaient dans les écoles, les enfants devaient cacher leurs livres français.

This was a very dark age for Manitoba francophones, and during that time, the assimilation rate became quite pronounced and minority attitudes developed in the population. People developed the automatic view that everything relating to the law, courts, government and schools took place in English. French was relegated to religious and family life.

This dark age lasted until the 1950s or 1960s. In the 1950s, French-language education gradually became permitted again, but only during a limited number of hours and only at the elementary level.

It was not until the late 1960s that there was any real reform. That reform occurred at the same time as the Laurendeau-Dunton Commission on bilingualism and biculturalism, and when the Parliament of Canada passed the first Official Languages Act. Also at that time, there was renewed support by the federal government for francophone minorities outside Quebec.

In Manitoba in 1970, the New Democratic government of Premier Schreyer passed Bill 113 making French an official language of instruction on the same footing as English. That act was a turning point.

In 1979, there was the *Forêt* affair, which you have no doubt heard about. In that case, the Supreme Court ruled that the Act of 1890, which had abolished the official status of French in the legislative and judicial institutions, was unconstitutional. Since 1979, French has rebecome an official language in the Legislative Assembly and courts of Manitoba.

In 1982, the coming into force of the Canadian Charter of Rights and Freedoms was another turning point. Since 1982, section 23 of the Charter has guaranteed the right to education in the minority language. This is now a constitutional right. For us, this was an absolutely outstanding gain, which resulted in the Division scolaire franco-manitobaine in 1994.

In 1983-1984, we in Manitoba went through an extremely difficult time in relations between the anglophone and francophone populations. We experienced a linguistic crisis. I don't have the time here to give you all the details. In essence, draft resolution was introduced in the Legislative Assembly to eliminate the need for the government to translate a series of obsolete statutes. In exchange, francophones were guaranteed the constitutional right to services in French by the provincial government.

There was an outcry of protest. Enormous tension grew between anglophones and francophones. Ultimately, the bill was never passed. The matter was put before the courts. In 1985, the Supreme Court of Canada rendered a decision in *Manitoba Language Rights Reference*.

Ce fut une période de grande noirceur pour les francophones au Manitoba et durant cette période, évidemment, un taux d'assimilation assez prononcé et des réflexes de mentalité de minoritaires se sont développés au sein de la population. Les gens ont développé le réflexe que tout ce qui se rattachait à la loi, aux tribunaux, au gouvernement, aux écoles se passait en anglais. Le français était relégué à la vie religieuse et à la vie familiale.

Cette période de grande noirceur a duré jusqu'aux années 50 ou 60. À partir des années 50, on a commencé, graduellement, à permettre à nouveau l'enseignement en français mais seulement pendant un nombre limité d'heures et seulement au niveau élémentaire.

Il a fallu attendre à la fin des années 60 pour qu'il y ait un renouveau véritable. Ce renouveau s'est fait en même temps que la Commission Laurendeau-Dunton, sur le bilinguisme et le biculturalisme et en même temps que l'adoption de la Loi sur les langues officielles par le Parlement du Canada. Il y a eu, en même temps, un appui renouvelé de la part du gouvernement fédéral aux minorités francophones à l'extérieur du Québec.

Au Manitoba, en 1970, le gouvernement néo-démocrate du premier ministre Schreyer a adopté la Loi 113 qui faisait du français une langue officielle d'enseignement, au même titre que l'anglais. Cette loi fut un point tournant.

En 1979, il y a eu la fameuse affaire *Forêt* dont vous avez sans doute entendu parler. Dans cette affaire, la Cour suprême déclarait inconstitutionnelle la Loi de 1890 qui avait aboli le statut officiel du français devant les institutions législatives et judiciaires. Depuis 1979, le français est redevenu une langue officielle à l'Assemblée législative et devant les tribunaux au Manitoba.

En 1982, l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits et libertés fut un autre point tournant. Depuis 1982, l'article 23 de la Charte garantit le droit à l'éducation dans la langue de la minorité. C'est un droit constitutionnel. Pour nous, ce fut un gain absolument exceptionnel qui déboucha sur la création de la Division scolaire franco-manitobaine en 1994.

En 1983-1984, nous avons connu au Manitoba une période extrêmement difficile sur le plan des relations entre la population francophone et la population anglophone. Nous avons connu une crise linguistique. Je n'ai pas le temps de vous donner tous les détails. Essentiellement, un projet de résolution avait été présenté à l'Assemblée législative pour éliminer la nécessité pour le gouvernement de traduire toute une série de vieilles lois désuètes. En échange, on a garanti aux francophones du Manitoba le droit constitutionnel à des services en français de la part du gouvernement provincial.

Un tollé de protestations fut soulevé. Il y eut des tensions énormes entre francophones et anglophones. Finalement, ce projet de loi n'a jamais été adopté. L'affaire s'est retrouvée devant les tribunaux. En 1985, la Cour suprême du Canada a rendu une décision dans ce qu'on appelle le *Renvoi sur les droits linguistiques au Manitoba*.

In that decision, the Supreme Court ruled Manitoba's unilingual laws invalid. To prevent legal chaos, they would be deemed to be valid for the minimum period of time necessary to translate them and repass them in both languages. Since 1988, all our statutes in Manitoba have been bilingual. Our regulations have been bilingual as well since 1990.

This background, which I've presented, leads us to the adoption of the *French Language Policy* in 1989. In that year, the government of the time saw fit, in view of the tensions in 1983-1984, to proceed with care. Rather than guarantee services in French in a constitutional or statutory enactment, the government thought it would be more appropriate to guarantee such services in a policy, the *French Language Services Policy*. That policy was based on the concept of designated bilingual regions. I have circulated a revised version of that policy, which dates back to 1999.

I draw your attention to the map contained in the policy, on which you can see the designated bilingual regions. They appear in pink. They are the regions where "people see life through rose-coloured glasses."

The policy resulted in considerable progress in the 1990s, but, around 1995, the government found a number of deficiencies in the policy and its implementation. A study was commissioned to see how to improve the policy.

The government asked Judge Richard Chartier of the Manitoba Provincial Court to conduct a study on the policy. Judge Chartier published his report in May 1998. We commonly call it the Chartier Report.

In his report, Judge Chartier said that the French-language services mechanisms were not really consistent with the situation of Manitoba francophones. The initial policy had provided that, in some communities, where there was a vast anglophone population, services were supposed to be provided in French for the surrounding francophone villages.

Those services in French were to be delivered from Steinbach or Portage-la-Prairie, which, despite its French name, is a very anglophone community.

Because of the reflexive minority attitude, it didn't work. When francophones went to very anglophone communities, something clicked in their minds. They said to themselves that there was no point in speaking French in those communities and that they would not be welcome. They were welcomed like onions in a petunia patch. They didn't insist, and they spoke English.

Judge Chartier said that provincial service centres should be established in highly francophone localities and that it must be ensured that all staff in those centres spoke both languages, so that when francophones entered the centre, they would not be told that the bilingual employee had gone on vacation or was on a

Dans cette décision, la Cour suprême disait que les lois unilingues anglaises du Manitoba étaient déclarées invalides. Pour éviter le chaos juridique, elles seraient imputées valides pendant la période minimum nécessaire pour la traduction de ces lois et leur réadoption dans les deux langues. Depuis 1988 au Manitoba, toutes nos lois sont bilingues. Depuis 1990 ce sont nos règlements qui le sont.

Cette toile de fond, que j'ai présentée, nous amène à l'adoption de la *Politique sur les services en français* en 1989. En 1989, le gouvernement de l'époque a cru opportun, étant donné les tensions qu'on avait connues en 1983-1984, de procéder avec prudence. Plutôt que de garantir les services en français dans un texte constitutionnel ou dans un texte législatif, le gouvernement de l'époque a pensé qu'il serait plutôt opportun de garantir ces services dans une politique, celle de la *Politique sur les services en français*. Cette politique était basée sur le concept des régions désignées bilingues. Je vous ai fait remettre une version révisée de cette politique qui remonte à 1999.

J'attire votre attention sur la carte géographique qui se trouve dans la politique. Sur cette carte, vous allez voir les régions désignées bilingues. Elles figurent en rose. Ce sont les régions où on voit la vie en rose.

La politique a permis dès progrès considérables au cours des années 90 mais vers 1995, le gouvernement trouvait un certain nombre de lacunes dans la politique et dans sa mise en œuvre. Une étude a été commandée pour voir comment améliorer la politique.

Le gouvernement a demandé au juge Richard Chartier de la Cour provinciale du Manitoba de faire une étude sur la politique. Le juge Chartier a rendu public son rapport en mai 1998. Nous l'appelons communément le Rapport Chartier.

Dans son rapport, le juge Chartier dit que les mécanismes de prestation des services en français ne conviennent pas bien à la réalité des francophones au Manitoba. Dans la politique initiale, il était prévu que dans certaines communautés, où l'écrasante majorité de la population est anglophone, on était censé offrir des services en français pour les villages francophones environnants.

Ces services en français devaient être offert à partir de Steinbach ou de Portage-la-Prairie, qui malgré son nom français, est une communauté très fortement anglophone.

À cause du réflexe de minoritaire cela n'a pas marché. Lorsque les francophones se rendaient dans ces communautés très fortement anglophones, il y avait un déclic qui se faisait dans leur tête. Ils se disaient que cela ne servait à rien de parler le français dans ces communautés et qu'ils seraient mal reçus. Ils seraient reçus comme des chiens dans un jeu de quilles. Ils laissaient tomber et ils parlaient anglais.

Le juge Chartier disait qu'il fallait établir des centres de services provinciaux dans les localités à forte concentration francophone. En plus s'assurer que, dans ces centres de services, tout le personnel parle les deux langues. De sorte que lorsqu'un citoyen francophone se présente à ce centre, on ne lui dise pas, que

coffee break. Those are the fundamental principles of the Chartier Report.

Another interesting principle of the report is that, by having bilingual service centres where all staff fluently speak both languages, we can make French the language of work at those centres, which is not the case in most places in Manitoba.

The principles of the Chartier Report have been adopted in other areas. We have a health centre, which was established in Saint-Boniface a few years ago, where all the staff is bilingual. French has thus become the language of work.

The present situation is that we have made enormous progress since the policy was adopted in 1989. However, we still have a lot of work to do. We have sizeable challenges before us. Here are a few of them.

First, there is the dispersion of the population. You saw the map earlier. There are designated bilingual regions across the province, especially in the south, of course. For us as a government, it is very hard to recruit and retain qualified bilingual staff.

Second, there is the diversity of the population to which Mr. Boucher referred a moment ago. We have old stock Franco-Manitobans, including a Metis population and francophones from elsewhere in Canada. We have immigrants from around the world. We need services that are suited to the needs of our population. Mr. Boucher said that we could not be satisfied with a mere copy of what's being done in English. It must be adapted to our situation.

We need to catch up in order to achieve true equality. By true equality, I mean equality of results, not equality of means or resources. This is a particularly important principle in the field of early childhood. We want to give our young children a very sound foundation at the outset that will enable them to counter the effects of assimilation.

To be able to meet these challenges successfully, we have to rely on lasting financial support — I emphasize the word lasting — from the federal government. We must get out of the present rut in which the federal government provides assistance for a few years and then withdraws.

The Action Plan for Official Languages, the Dion Plan, is an excellent first step in the right direction. In the medium term, however, it must be ensured that federal support programs continue.

**The Chair:** Thank you. Senators, that presentation and the one that follows are presentations for purely information purposes. The documents circulated will be very useful to this committee. With your permission, we'll move on to the next presentation.

l'employé bilingue est parti en vacances ou que celui-ci prend sa pause-café. Ce sont les principes fondamentaux du Rapport Chartier.

Un autre principe intéressant de ce rapport est qu'en ayant des centres de services bilingues, où tout le personnel parle couramment les deux langues officielles, on peut faire du français la langue de travail au sein de ces centres. Ce qui n'est pas le cas dans beaucoup de milieux au Manitoba.

Les principes du Rapport Chartier ont été repris dans d'autres domaines. Nous avons un centre de santé, établi à Saint-Boniface, il y a quelques années, où tout le personnel est bilingue. Le français devient donc la langue de travail.

La situation actuelle est que nous avons accompli des progrès énormes depuis l'adoption de la politique en 1989. Par contre, il nous reste encore beaucoup de chemin à faire. Nous avons des défis de taille à relever. Je vous en mentionne quelques-uns.

D'abord, il y a la dispersion de la population. Vous avez vu la carte tout à l'heure. Il y a des régions désignées bilingues aux quatre coins de la province, surtout dans le sud, bien sûr. Pour nous, comme gouvernement, il est très difficile de recruter et de retenir du personnel bilingue qualifié.

Ensuite, il y a la diversité de la population à laquelle M. Boucher faisait allusion tout à l'heure. Nous avons des Franco-manitobains de souche, y compris une population métisse et des francophones d'ailleurs au Canada. Nous avons des immigrants d'un peu partout dans le monde. Nous avons besoin de services qui sont adaptés aux besoins de notre population. M. Boucher disait que nous ne pouvions pas se satisfaire d'un simple calque de ce qui se fait en anglais. Il faut l'adapter à notre réalité.

Nous avons besoin de rattrapage pour atteindre une égalité réelle. Par égalité réelle, je veux dire une égalité des résultats et non pas une égalité des moyens ou des ressources. C'est un principe qui est particulièrement important dans le domaine de la petite enfance. Nous voulons donner à nos jeunes enfants dès le départ une base extrêmement solide qui permettra de contrer les effets de l'assimilation.

Pour être en mesure de relever ces défis avec succès, il nous faut compter sur un appui financier durable — je mets l'accent sur le mot durable — de la part du gouvernement fédéral. Nous devons sortir de l'ornière actuelle où le gouvernement fédéral donne un coup de pouce pendant quelques années et ensuite se retire.

Le plan d'action sur les langues officielles, le plan Dion, constitue un excellent premier pas dans la bonne direction. À moyen terme, il faudra toutefois assurer la pérennité des programmes d'appui fédéraux.

**La présidente:** Je vous remercie. Chers collègues, cette présentation ainsi que celle qui suivra, sont des présentations purement d'informations. Les documents distribués vont être très utiles à ce comité. Si vous le permettez, nous allons passer à la prochaine présentation.

Mr. Jourdain, with your permission, if committee members have very specific questions on the *French-Language Services Policy* in Manitoba, I would ask them to send them to you or to send them to the clerk. We will stay in touch with you.

Ms. Chartier, you are going to tell us about Healthy Child Manitoba. I hope all Manitoban children are in good health.

**Ms. Mariette Chartier, Healthy Child Manitoba:** It is a great pleasure to be here on behalf of Healthy Child Manitoba. I've prepared a brief presentation for you, if you would like to watch the screen.

I would like to take a few minutes to explain the organizational structure of Health Child Manitoba to you and to address a few concepts behind our approach.

The Healthy Child organization has been in existence since 1994. Before that, it existed under the name of the Childhood and Youth Secretariat. In 2000, the name changed to Healthy Child Manitoba; in French, it is called Enfants en santé au Manitoba.

Healthy Child was founded to bring all the departments together to focus on the question of children. For the provincial government, the child question is very important. They decided to join forces so that they could focus on the question of children, youths and their families.

The mission of Healthy Child is essentially to ensure the welfare of children and families. We want to be the connection between the departments and the community. We want to work very closely with the communities. That is very important, especially when we are talking about the francophone community.

We also want to emphasize early childhood. Messrs. Jourdain and Boucher talked about that. I am going to talk about it some more. Research confirms that early childhood is extremely important. We can no longer deny that. The brain develops very quickly in the first years of life. It is extremely important, whether you think of language or literacy. We must keep that fact in mind.

At first we suspected that parents were the most important people for children. Now we take it for granted, and the research shows that we have to support families.

What is less obvious is that the mother's education is an important factor in child development. We must emphasize, in that context, that education is important too.

Healthy Child is managed by a ministerial council of eight ministers. I do not believe that type of governance is practised elsewhere in the country. Their purpose is to work together on the question of children. This is a very powerful structure which operates very quickly. We have all the departments that are important for children. Healthy Child is directed by Mr. Sale, the Minister of Energy, Science and Technology.

Monsieur Jourdain, avec votre permission, si des membres du comité ont des questions très précises sur la *Politique des services en français* au Manitoba, je leur demanderais de vous les faire parvenir ou de les faire parvenir au greffier. Nous resterons en communication avec vous.

Madame Chartier, vous allez nous entretenir sur les Enfants en santé au Manitoba. J'espère que tous les enfants du Manitoba sont en santé.

**Mme Mariette Chartier, Enfants en Santé Manitoba:** Il me fait énormément plaisir d'être ici, au nom d'Enfants en santé. Je vous ai préparé une courte présentation. Si vous voulez bien regarder l'écran.

Je voudrai passer quelques minutes pour vous expliquer la structure organisationnelle d'Enfants en santé et aussi aborder quelques concepts derrière notre démarche.

L'organisme, Enfants en santé, existe depuis 1994. Auparavant, il existait sous le nom de Secrétariat de l'enfance et de la jeunesse. En 2000, le nom a changé pour Enfants en santé. En anglais, on dit Healthy Child Manitoba.

Enfants en santé fut créé pour rassembler tous les ministères afin de se pencher sur la question des enfants. Pour le gouvernement provincial, la question de l'enfant est très importante. Ils ont décidé de rassembler leurs forces pour pouvoir se concentrer sur la question des enfants, des jeunes et de leurs familles.

La mission d'Enfants en santé est essentiellement pour le bien-être des enfants et des familles. Nous voulons être le lien entre les ministères et la communauté. Nous voulons travailler très étroitement avec les communautés. C'est très important, surtout lorsque nous parlons de la communauté francophone.

Nous voulons aussi mettre l'accent sur la petite enfance. MM. Jourdain et Boucher en ont parlé. Je vais vous en parler davantage. La recherche nous confirme que la petite enfance est extrêmement importante. Nous ne pouvons plus le nier. Le développement du cerveau se fait beaucoup dans les premières années de vie. Que l'on pense au niveau langagier ou celui de la «littéracie», c'est extrêmement important. Nous nous devons de garder cette réalité en tête.

Au début, nous soupçonnions que les parents étaient les êtres les plus importants pour l'enfant. Maintenant, nous le prenons pour acquis et les recherches démontrent que nous devons supporter les familles.

Ce qui est moins évident est que l'éducation de la mère est un facteur important pour le développement de l'enfant. Nous devons souligner que, dans ce contexte, l'éducation est importante aussi.

Enfants en santé est géré par un conseil ministériel de huit ministres. Je crois que cette gouvernance ne se fait pas ailleurs au pays. Leur but est de travailler ensemble sur la question des enfants. C'est une structure très puissante et qui fonctionne très vite. Nous avons tous les ministères qui sont importants à l'enfant. Enfants en santé est dirigé par M. Sale, le ministre de l'Énergie, de la Science et de la Technologie.

Mr. Sale will speak to us this afternoon, as will two ministers from the Council. Healthy Child is managed by the Ministers of Education et Youth, Health, Family Services and Housing, Justice, Native and Northern Affairs, the Minister of Culture, Heritage and Pluralism, and the Minister for Status of Women. All these departments are concerned with childhood and all work together around the same table.

When the federal-provincial/territorial agreement was reached, the ministers sat down around the table and developed a comprehensive plan. The money was allocated among the various departments in order to work on the question of children. We worked in an integrated manner. The report is in your kit and will give you an idea of the work that was done at that stage.

Healthy Child is a team of 30 persons who work very closely with the community. We work with the schools, the health centres and community centres. For the francophone community, we work with the Division scolaire franco-manitobaine, the Fédération provinciale des comités de parents, the Centre de santé de Saint-Boniface, the Collège universitaire de Saint-Boniface and with researchers from the Collège de Saint-Boniface.

We focus very much on research. We think it is very important to develop our policies from the research that's done. We worked with Human Resources Development Canada on a report which is extremely interesting and easy to read. It talks about the research that we've done on families.

We rely on that research and we realized that, when we work on the child question, we cannot just talk about the child in isolation. We have to talk about the entire environment. All these factors are present when we think of francophone children.

Families are naturally very close to children, and we work with them. There is also the broader environment, day care centres, schools and the entire community as well.

Senator Comeau, you referred to signs, signage and attitude. Those factors are important in the lives of children and in language development.

What we at Healthy Child want for all Manitoba children and for francophone children is first physical and emotional development within the family, safety and security in schools and day care centres, the ability to learn so that they eventually become the final result, socially committed and responsible persons within their community.

We at Healthy Child use a full range of approaches based on parents and children, teenage health development, health in schools, prevention of all problems caused by fetal alcohol syndrome (FAS) and other issues.

Cet après-midi, M. Sale nous parlera ainsi que deux ministres du Conseil. La gestion d'Enfants en santé est faite par les ministres de l'Éducation et Jeunesse, de la Santé, des Services à la famille et Logement, de la Justice, des Affaires autochtones et du Nord, du ministre de la Culture, Patrimoine et Tourisme, et celui de la Situation de la femme. Tous ces ministères se préoccupent de l'enfance et ils travaillent tous autour de la même table.

Lors de l'entente fédérale-provinciale-territoriale, les ministres se sont assis autour de la table et ils ont développé un plan global. L'argent a été réparti entre les différents ministères pour travailler à la question des enfants. Nous avons travaillé d'une façon intégrée. Le rapport est dans votre trousse, il vous situe le travail fait à cette étape.

Enfants en santé est une équipe de 30 personnes qui travaillent très étroitement avec la communauté. Nous travaillons avec les écoles, les centres de santé, les centres communautaires. Pour la communauté francophone, nous travaillons avec la Division scolaire franco-manitobaine, avec la Fédération provinciale des comités de parents, avec le Centre de santé de Saint-Boniface, avec le Collège universitaire de Saint-Boniface et avec les chercheurs du Collège de Saint-Boniface.

Nous nous penchons beaucoup sur la recherche. Nous pensons que c'est très important de développer nos politiques à partir des recherches qui sont faites. Nous avons travaillé avec Développement et ressources humaines Canada sur un rapport. Ce rapport est extrêmement intéressant et facile à lire. Il parle de la recherche que nous avons faite sur les familles.

Nous nous basons sur cette recherche et nous avons réalisé que lorsque nous travaillons sur la question des enfants, nous ne pouvons pas juste parler de l'enfant isolé. Nous devons parler de tout le milieu. Tous ces facteurs sont présents lorsque nous pensons aux enfants francophones.

La famille est naturellement très proche de l'enfant et nous travaillons avec celle-ci. Il y a aussi le milieu élargi, les garderies, les écoles et aussi toute la collectivité.

Sénateur Comeau, vous avez parlé des signes, des panneaux, de l'attitude. Ces facteurs sont importants dans la vie de l'enfant et dans le développement de la langue.

Ce que nous voulons, à Enfants en santé, pour tous les enfants du Manitoba et pour les enfants francophones, c'est d'abord le développement physique et émotionnel au sein de la famille, la sûreté et la sécurité dans les garderies et les écoles, la capacité d'apprendre, pour qu'ils deviennent, éventuellement, le résultat final, socialement engagés et responsables au sein de leur communauté.

Nous utilisons, à Enfants en santé, toute une gamme d'approches qui sont axées sur les parents et les enfants, le développement en santé des adolescents, les écoles en santé, la prévention de l'ensemble des troubles causés par le syndrome d'alcoolisme fœtal (ETCAF) et plusieurs autres.

When we consider the welfare of children — Messrs. Boucher and Jourdain referred to this — we cannot think of one stage in particular. Starting at birth, we consider the child's education until adolescence. In considering postsecondary education, we really have to think of their entire lives.

The programs we are contemplating are aimed at all these periods. Some periods are critical: birth, starting school and the transition period to adolescence. They are all very important. Those children and families need financial and community support. That is what we do at Healthy Child. If we think of school age children, we must also think of preschool age children.

The next slide is very clear. We are spending increasing amounts of money on health, education and social assistance as people age and brain development declines. Where do we put our money and what does this information mean? We really have an opportunity to make good choices for our children.

Lastly, my final slide shows a puzzle with all the pieces fitting together. I wanted to show it to you because this is what happens when all the departments work together. We don't have children in small pieces; we have the entire puzzle together.

We have programs that work with parents, others that work with education and day care programs. We work together and the programs are interrelated.

It is important to emphasize that we work with regional and community coalitions. We see the francophone community as a coalition in itself, and we want to work with it.

The emphasis is on early childhood because we want children to be ready to learn when they enter school. It must be recognized that some children have more barriers than others. Our francophone children have more barriers because they live in a minority environment.

We know that the language environment has an impact on literacy and mostly is not favourable for our children. They have barriers from the outset. We really have to work with the francophone community to level this playing field.

In conclusion, I simply wanted to let you know that Healthy Child has a structure in place to meet the needs of Franco-Manitoban youth. We are ready to do that. We support the committees and work with them to put all children on an equal footing and prepare them for life at school.

**The Chair:** Thank you very much, Ms. Chartier. I note that there are two persons with you.

[*English*]

**Ms. Chartier:** I am accompanied this morning by Leanne Boyd, and the Director of Healthy Child Manitoba, Jan Sanderson.

Lorsque nous considérons le bien-être des enfants — MM. Boucher et Jourdain en ont parlé — nous ne pouvons penser à une étape en particulier. Dès la naissance, nous devons penser à l'éducation de l'enfant jusqu'à son adolescence. En se préoccupant de l'éducation post-secondaire, c'est vraiment à toute leur vie que nous devons penser.

Les programmes que nous envisageons visent toutes ces périodes. Certaines périodes sont critiques: la naissance, l'entrée à l'école et la période de transition à l'adolescence. Elles sont toutes très importantes. Ces enfants et ces familles ont besoin d'un soutien financier et communautaire. C'est ce que nous faisons à Enfants en santé. Si nous pensons à l'âge scolaire, nous devons aussi penser à l'âge préscolaire.

La prochaine diapositive est très claire. Nous dépons en santé, éducation et aide sociale de plus en plus d'argent à mesure que les gens vieillissent et le développement du cerveau va en déclinant. Où mettons-nous notre argent et puis que veulent dire ces informations? Nous avons l'occasion vraiment de faire de bons choix pour nos enfants.

Finalement, ma dernière diapositive, nous montre un casse-tête où tous les morceaux se mettent ensemble. Je voulais vous la montrer parce que c'est ce qui arrive lorsque tous les ministères travaillent ensemble. Nous n'avons pas l'enfant en petits morceaux, nous avons tout le casse-tête ensemble.

Nous avons des programmes qui travaillent avec les parents, d'autres qui travaillent avec l'éducation et des programmes de garde de jour. Nous travaillons d'une façon unie et les programmes sont interreliés.

Il est important de souligner que nous travaillons avec les coalitions régionales et communautaires. Nous voyons la communauté francophone comme une coalition en soi et nous voulons travailler avec eux.

L'accent est sur la petite enfance parce que nous voulons que les enfants soient prêts à apprendre quand ils arrivent à l'école. Certains enfants ont plus d'obstacles que d'autres, nous devons le reconnaître. Nos enfants francophones ont plus d'obstacles parce qu'ils vivent dans un milieu minoritaire.

Nous savons que l'environnement langagier a des effets sur la «littéracie», il n'est pas favorable, en grande partie, pour nos enfants. Ils ont des obstacles en partant. Nous devons vraiment travailler avec la communauté francophone pour égaliser ce terrain.

Pour conclure, je voulais juste vous laisser savoir qu'Enfants en santé a la structure en place pour répondre aux besoins de la jeunesse franco-manitobaine. Nous sommes prêts à le faire. Nous supportons les comités et travaillons avec eux pour mettre tous les enfants sur un pied d'égalité et pour les préparer à la vie scolaire.

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup, madame Chartier. Je remarque que deux personnes vous accompagnent.

[*Traduction*]

**Mme Chartier:** Je suis accompagnée ce matin par Leanne Boyd, et par la directrice d'Enfants en santé Manitoba, Jan Sanderson.

[Translation]

**The Chair:** Thank you for your presentation. If you look at the agenda, you will see we have taken your puzzle. We are hearing from witnesses who tell us about each piece of the puzzle: early childhood, postsecondary education, teenagers at school. We thought it was a good idea to hear from Healthy Child Manitoba because health is necessary for education to work. Senators, we will resume with the Chair of the Comité de parents de la Société Francophone, Ms. Diane Dornez-Laxdal. She is accompanied by the President of Division scolaire, Ms. Yolande Dupuis. Ms. Hélène D'Auteuil and Mr. Louis Druwé are here to assist in answering questions.

**Ms. Diane Dornez-Laxdal, Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba:** On behalf of the Fédération provinciale des Comités de parents du Manitoba and the Division scolaire franco-manitobaine, we wish to welcome the members of the Standing Senate Committee on Official Languages. We work closely together on overall early childhood development in French-speaking Manitoba. We thank you for this opportunity to speak to you about needs, issues, our vision and recommendations in this matter.

We are interested in public policies in Manitoba and Canada, particularly on health, education and family services. The public, governments and the business community are increasingly interested in overall child development issues. We are increasingly talking about investments in the future. To cite the Chair of the Manitoba Cabinet Healthy Child Committee, Minister Tim Sale: "If we do a lot of things for our children, we will be doing things for everyone." Why not get off on the right foot instead of trying to catch up once it is too late. Let us act where it counts the most!

Children from 0 to 5 years of age have a very great ability to learn. Everything is possible before the age of five. That openness gradually declines and stabilizes in adulthood. Should we not take advantage when the time is right?

The research has been unanimous for a decade: a dollar invested in a high-quality preschool service can save seven in the future. It can save costs in health, justice, education, social services and other areas. The Government of Manitoba was one of the first to understand this fact. It established the Healthy Child Committee of Cabinet, which consists of seven ministers and whose purpose is to address overall child development.

Investing in early childhood makes good sense in any society. However, when you are in a minority situation, it is an essential investment. The preschool period is the gateway to the community, the gateway to school.

In 1994, Manitoba created the Division scolaire franco-manitobaine to comply with a judgment of the Supreme Court of Canada. The DSFM was given a mandate to govern French-language schools. Ten years later, we have not altered the fact that most rightsholders do not register their children in those schools. We have only 4,500 students.

[Français]

**La présidente:** Je vous remercie pour votre présentation. Si vous regardez l'ordre du jour, vous remarquerez que nous avons pris votre casse-tête. Nous recevons des témoins qui nous parleront de chaque morceau du casse-tête: la petite enfance, l'enseignement post-secondaire, les adolescents à l'école. Nous avons jugé bon d'entendre Enfants en santé parce qu'il faut être en santé pour que l'éducation soit favorable. Chers collègues, nous reprenons avec la présidente du Comité de parents de la Société francophone, Madame Diane Dornez-Laxdal. Elle est accompagnée de la présidente de la Division scolaire, Madame Yolande Dupuis. Madame Hélène D'Auteuil, ainsi que Monsieur Louis Druwé, sont ici pour aider à répondre aux questions.

**Mme Diane Dornez-Laxdal, Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba:** Au nom de la Fédération provinciale des Comités de parents du Manitoba et de la Division scolaire franco-manitobaine, nous souhaitons la bienvenue aux membres du Comité permanent sénatorial sur les langues officielles. Nous collaborons étroitement au développement global de la petite enfance francophone du Manitoba. Nous vous remercions de l'opportunité que vous nous offrez de vous parler des besoins, des enjeux, de notre vision et des recommandations relatifs à ce dossier.

Nous nous intéressons aux politiques publiques au Manitoba et au Canada, particulièrement en matière de santé, éducation et services à la famille. La population, les gouvernements et les milieux d'affaires s'intéressent de plus en plus aux questions du développement global de l'enfant. On parle de plus en plus d'investissements dans l'avenir. Pour citer le président du Comité ministériel pour Enfants en santé Manitoba, le ministre Tim Sale: «Si nous faisons bien des choses pour nos enfants, nous aurons bien fait les choses pour tout le monde». En effet, pourquoi ne pas partir du bon pied, au lieu d'essayer de se rattraper quand il est trop tard. Agissons là où ça compte le plus!

Les enfants de 0 à 5 ans possèdent une capacité d'apprendre qui est à son plus fort. Tout se joue avant l'âge de cinq ans. Cette ouverture s'estompe peu à peu pour se stabiliser à l'âge adulte. N'est-ce pas qu'il faut en profiter quand c'est le temps?

La recherche est unanime depuis une décennie: un dollar investi dans un service préscolaire de qualité peut en épargner sept dans l'avenir. Il peut épargner des coûts en santé, justice, éducation, services sociaux, et cetera. Le gouvernement du Manitoba a été un des premiers à comprendre cette réalité. Il a créé le Comité ministériel pour Enfants en Santé. Le Comité réunit sept ministres dont la raison d'être rejoint le développement global de l'enfant.

Investir dans la petite enfance, ça fait du bon sens dans toute société. Mais quand on est en situation minoritaire, c'est un investissement essentiel. Le préscolaire est la porte d'entrée dans la communauté, la porte d'entrée dans l'école.

En 1994, le Manitoba créait la Division scolaire franco-manitobaine pour se conformer à un jugement de la Cour suprême du Canada. La DSFM a reçu le mandat de gouverner les écoles françaises. Dix ans plus tard, nous n'avons pas changé le fait que la majorité des ayants droit n'y inscrivent pas leurs enfants. Nous n'avons que 4 500 élèves.

This is a historically complex situation. We have changed the structures, but we have not changed the values and attitudes. DSFM does not have the resources to adequately discharge its constitutional and legal obligations. This is critical for recruitment.

But school is not the only factor in everything. We have realized the obvious fact that the decisions are made at the birth of the first child. It is then that parents choose the language of the household, the community to which they belong and their child's school. It is imperative that we be present at that critical time to make parents aware.

The situation becomes complicated when the parents are not both francophone. Nearly 70 per cent of francophone children in Manitoba come from exogamous families, and that rate is rising. For those couples, a French-language school is far from the obvious choice, particularly since English is the language of the household in 85 per cent of cases. As you can see, I am repeating things that have already been said.

There is hidden potential in exogamy. It could double the number of francophones instead of reducing it. Intensive research in second language education over the past 30 years clearly shows that children can develop so-called additive bilingualism if the development of French language and culture receive the necessary support at home, in day care centres and in kindergarten. However, people must be equipped to do the work.

You can see the issue clearly. If we do not immediately intervene with the parents of young children, if we do not get them interested in life in French and in French-language schools, the horizon shrinks for the future of our communities.

The needs are pressing! A full and coherent range of programs and services in French designed to meet the needs of our francophone children in all aspects of their development is essential. We want our children to have a chance at academic success equal to that of children of the majority so that they are well prepared to enter French-language schools and achieve results equivalent to those of their anglophone counterparts. We want them to be able to take part in community life in French.

I want to talk to you about the fundamental principles guiding our actions. First is a community centred on children. It takes a whole village to raise a child. A commitment by partners, parents, organizations, institutions and governments to share a common vision and develop a comprehensive approach and coherent planning is essential. Infancy and early childhood must become a priority for the entire community.

Second, the school as the centre of French life. The study on early childhood (McCain and Mustard, 1999) demonstrates beyond any doubt the necessity of high-quality childhood services that are fully integrated into community structures. In many of our communities, the French school is the main focus of French life. It is a place for gathering and socialization. It is there that French life finds its main anchor point, hence the importance

C'est une situation historiquement complexe. Nous avons changé les structures, mais nous n'avons pas changé les valeurs et les mentalités. La DSFM ne dispose pas des ressources pour répondre adéquatement à ses obligations constitutionnelles et légales. Ceci est critique pour le recrutement.

Mais l'école n'est pas seule à tout faire. Nous nous sommes rendus à l'évidence que c'est au moment de la naissance d'un premier enfant que les décisions se prennent. C'est alors que les parents choisissent la langue du foyer, leur communauté d'adhésion et l'école de leur enfant. Il est impératif d'être présent à ce moment critique pour sensibiliser les parents.

La situation se complique quand les parents ne sont pas tous les deux francophones. Près de 70 p. 100 des enfants francophones au Manitoba sont issus de familles exogames, et ce taux va en augmentant. Pour ces couples, le choix de l'école française est loin d'être évident, d'autant plus que dans 85 p. 100 des cas, l'anglais est la langue du foyer. Vous voyez que je répète des choses qui ont été dites déjà.

Il y a un potentiel caché dans l'exogamie. Elle pourrait doubler les effectifs francophones, au lieu de les éroder. La recherche intensive des 30 dernières années, dans le domaine de l'enseignement d'une langue seconde, démontre clairement que les enfants peuvent développer un bilinguisme jugé additif si le développement de la langue et de la culture françaises reçoivent l'appui nécessaire à la maison et en garderie/pré-maternelle. Il faut être équipé cependant pour faire le travail.

L'enjeu, vous le voyez bien. Si nous n'intervenons pas immédiatement auprès des parents de jeunes enfants, si nous ne les intéressons pas à la vie en français et à l'école française, l'horizon se rétrécit pour l'avenir de nos communautés.

Les besoins sont pressants! Une gamme complète et cohérente de programmes et de services en français, visant à répondre aux besoins de nos enfants francophones dans toutes les dimensions de leur développement, est essentielle. Nous voulons que nos enfants bénéficient d'une chance de réussite scolaire égale à celle des enfants de la majorité pour qu'ils soient bien préparés à intégrer l'école française et à obtenir des résultats équivalents à ceux de leurs camarades anglophones. Nous voulons qu'ils puissent participer à une vie communautaire en français.

Je veux vous parler des principes fondamentaux qui guident nos actions. Premièrement, la communauté centrée sur l'enfant. Cela prend tout un village pour élever un enfant. Un engagement des partenaires, parents, organismes, institutions, gouvernements, à partager une vision commune et à développer une approche compréhensive et une planification cohérente, est essentiel. Le dossier de la petite et jeune enfance doit devenir une priorité de la communauté entière.

Deuxièmement, l'école, centre de la vie française. L'étude sur la petite enfance (McCain et Mustard, 1999) démontre, hors de tout doute, la nécessité de services à l'enfance de qualité pleinement intégrés aux structures communautaires. Dans beaucoup de nos communautés, l'école française est le principal foyer de la vie en français. Elle est un lieu de rassemblement et de socialisation. C'est en elle que la vie française trouve son principal point

of establishing our early childhood services and programs there. School is also a solid structure that would provide them with a more permanent framework.

Third, permanent high-quality programs and services, universally available and accessible. High-quality educational and cultural, social service and health programs meeting the various needs of children and parents are essential. They must be available and accessible to all rightsholders where they live and whatever their socio-economic status, religion or culture. The development of framework programming would raise the quality of services and permit more coherent and standard programming across the province. Permanent and sustainable funding is a priority for that purpose.

Lastly, the harmonization of preschool and school services. The work done at the preschool level has a direct impact on the school level. The development of close ties between preschool and school services will make for a more harmonious move from one level to the other for children and parents because programming and action will be concerted, coherent and continuous.

Our vision concerns the Early Childhood Centres, a project developed in French-speaking Manitoba. The purpose of this initiative of the Division scolaire franco-manitobaine and the Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba is to establish Early Childhood Centres in each of our francophone community schools. The project is a partial response to the recent Supreme Court decision in *Arsenault-Cameron*, further defining the privileged position reserved for French schools in minority communities.

The report by CIRCEM, which is the Centre for Interdisciplinary Research on Citizenship and Minorities, entitled "Early Childhood: Gateway to French-Language Schools," identifies the reasons why school plays this pivotal role around which early childhood services must develop: sustainability and constitutional protection, universality, anchor point for French life and continuity between services.

To achieve our vision of establishing childhood centres in each of our schools, we propose programs and services in the areas of literacy and numeracy.

Children explore their environment and, very early on, lay the foundation of their literacy and numeracy development. The roles of parents and the environment on that development are well documented. Preschool-aged children become aware of the world around them through experience. The significant impact that the English-dominant language environment has on the development of literacy must be countered.

Parent education and awareness through training and support are key elements in our childhood centres since the parental role is a decisive factor in the development of young children.

d'ancrage, d'où vient l'importance d'y établir nos services et programmes à la petite enfance. L'école est aussi une structure solide qui leur assurerait un encadrement plus permanent.

Troisièmement, des programmes et des services de qualité permanents, universellement disponibles et accessibles. Des programmes éducatifs et culturels et des services sociaux et en santé de qualité répondant aux différents besoins des enfants et des parents sont essentiels. Ils doivent être disponibles et accessibles à tous les ayants droit où ils résident et quels que soient leur statut socioéconomique, leur religion ou leur culture. Le développement d'une programmation-cadre rehausserait la qualité des services et permettrait une programmation plus cohérente et uniforme à travers la province. Pour le faire, l'obtention d'un financement permanent et durable est prioritaire.

Finalement, l'harmonisation des services préscolaires et scolaires. Le travail accompli au niveau préscolaire a des retombées directes au niveau scolaire. Le développement de liens étroits entre les services préscolaires et scolaires permettra un passage plus harmonieux d'un palier à l'autre pour les enfants et les parents parce que la programmation et les actions seront concertées, cohérentes et continues.

Notre vision se porte sur les Centres de la petite enfance. Projet envisagé au Manitoba français, une initiative de la Division scolaire franco-manitobaine et de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba, vise l'établissement de Centres de la petite enfance dans chacune de nos écoles communautaires francophones. Ce projet vient actualiser, en partie, la récente décision de la Cour suprême dans l'arrêt *Arsenault-Cameron*, qui définit davantage la place privilégiée réservée à l'école française en milieu minoritaire.

Le rapport du CIRCEM, qui est le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, ce rapport s'intitule: «Une vision nationale: La petite enfance — porte d'entrée à l'école de langue française», identifie les raisons qui justifient ce rôle pivot de l'école autour duquel doivent se développer les services à la petite enfance: durabilité et protection constitutionnelle, universalité, point d'ancrage de la vie française et continuité entre les services.

Afin d'atteindre notre vision de l'établissement de Centres de la petite enfance dans chacune de nos écoles, nous proposons des programmes et des services dans les domaines de la «littéracie» et de la «numéracie».

Les enfants explorent leur environnement et construisent très tôt les fondements sur lesquels repose leur développement de la «littéracie» et de la «numéracie». Les rôles du parent et de l'environnement sur ce développement sont bien documentés. Au préscolaire, l'enfant prend conscience du monde qui l'entoure selon les expériences vécues. L'impact important qu'a le contexte langagier anglo-dominant sur le développement de la «littéracie» doit être contré.

L'éducation et la sensibilisation des parents par la formation et le soutien de ceux-ci sont des éléments clés dans nos Centres de la petite enfance puisque le rôle parental est un facteur déterminant dans le développement du jeune enfant.

Support for exogamous families through intake, support and care strategies is put in place to help those families in transmitting French to their children. It is essential to ensure equality of opportunity before children even start school, if we want to achieve equal results in our French schools.

Worker training is very important. Preschool workers must be very well versed in current research on early childhood learning in order to deliver programming which is based on exemplary practices and which remains up to date with regard to knowledge and challenges specific to the situation of minorities.

Linguistic and cultural vitality, through the creation of francophone preschool environments, is essential to the linguistic and cultural development of children and parents. Children and parents living in a strongly francophone preschool family environment have higher French skills, stronger identity and want and are prepared to enter the French school system.

Screening, early intervention and multidisciplinary services are other important areas. We know how important it is to screen children as early as possible for problems in the areas of language, motor skills, physical health and other areas to ensure the necessary action is taken and to increase changes for success. Screening is all the more important in view of the demographic reality of our communities and the shortage of available French-language services.

The current supply of services is organized on a community, not a linguistic basis. However, service in French depends on random factors where the language aspect is not structural. The shortage of specialists who work in French is a particular problem.

Francophone minority preschool programs and services are of course the responsibility of the francophone communities, but they're also the responsibility of governments that must provide a framework for initiatives and give them the necessary resources.

The Commission nationale des parents Francophones reminds governments of their constitutional responsibility in this area. It invokes the principle of remedy, that there must be redress for past injustices done to Canadian francophones by providing them with access to an environment conducive to their growth and vitality.

At the provincial level, it is urgent that the Government of Manitoba make the connection between its *French-Language Services Policy* and the fair delivery of French-language programs and services in the area of early childhood.

The provincial government, in cooperation with the federal government, should proceed as soon as possible to establish Early Childhood Centres in the schools of the DSFM. Healthy Child Manitoba, the FPCP and the DSFM have been discussing the project for two years now. The project has also been discussed on a number of occasions by an inter-sectoral committee. We hope that the project is implemented as soon as possible. With the

L'appui aux familles exogames par des stratégies d'accueil, d'appui et de prise en charge sont mises en place pour aider celles-ci dans la transmission du français à leurs enfants. Il est essentiel d'assurer l'égalité de chances avant même l'entrée à l'école si nous voulons atteindre l'égalité des résultats dans nos écoles françaises.

La formation des intervenants est très importante. Les intervenants au préscolaire doivent avoir une très bonne connaissance des recherches actuelles sur l'apprentissage chez le jeune enfant afin de livrer une programmation qui s'inspire des pratiques exemplaires et qui demeure à la page au niveau des connaissances et des défis particuliers à la situation des minorités.

La vitalité linguistique et culturelle par la création de milieux de vie préscolaires francophones est vitale à l'épanouissement linguistique et culturel des enfants et des parents. Vivant dans une ambiance de forte «francité familiopréscolaire», les enfants et les parents ont des compétences en français plus élevées, une identité plus forte et désirent et sont prêts à intégrer le système scolaire francophone.

Le dépistage, les interventions précoces et les services multidisciplinaires sont d'autres domaines importants. Nous savons combien il est important de dépister le plus tôt possible les difficultés qu'ont certains enfants tant sur le plan langagier, de la motricité, de la santé physique et autres pour assurer les interventions requises et pour augmenter les chances de réussite. Ce dépistage devient d'autant plus important tenant compte de la réalité démographique de nos communautés et de la pénurie de services en français disponibles.

À l'heure actuelle, l'offre de services n'est pas organisée sur une base linguistique mais sur une base communautaire. Or, lorsque l'aspect langagier n'est pas de nature structurelle, le service en français dépend de facteurs aléatoires. La pénurie de spécialistes qui oeuvrent en français est particulièrement problématique.

Les programmes et les services préscolaires en milieu minoritaire francophone sont, certes, la responsabilité des communautés francophones, mais ils sont aussi la responsabilité des gouvernements qui doivent encadrer les initiatives et leur donner les ressources nécessaires.

La Commission nationale des parents francophones rappelle la responsabilité constitutionnelle des gouvernements dans ce dossier. Elle invoque le principe de la réparation, selon lequel il faut réparer les injustices, du passé, causées à la francophonie canadienne en lui donnant accès à un environnement propice à son épanouissement.

Au niveau provincial, il est de toute urgence que le gouvernement du Manitoba fasse le lien entre sa *Politique des services en français* et la prestation équitable de programmes et services en français au niveau de la petite enfance.

Le gouvernement provincial, en collaboration avec le gouvernement fédéral, devrait procéder dès que possible à la mise sur pied des Centres de la petite enfance dans les écoles de la DSFM. Depuis deux ans, Enfants en santé Manitoba, la FPCP et la DSFM discutent du projet. Celui-ci a fait l'objet aussi de discussions à plusieurs reprises au niveau d'un comité intersectoriel. Nous souhaitons que ce projet soit implanté dans

support of Healthy Child Manitoba, a Coalition Francophone de la petite enfance was recently established to coordinate all aspects of the project.

It goes without saying that the “capitalization” aspect is a prominent feature of the model. It is pointless to consider a model based under the rooves of our schools if spaces are not available. As the CTF states in the report, “A National Vision: Early Childhood...”:

The only avenue that seems to be available to the Canadian Francophonie is that of an even greater integration of early childhood services into schools. The school setting has several advantages: it has constitutional protection, which ensures its stability and its sustainability; there are French-language schools in almost all francophone communities and they are accessible to all its members entitled to an education in French; French-language schools are institutions that operate completely in the French language, provide services in French and are managed by francophones, and as such are institutions that belong entirely and are accountable to the francophone community. The integration of early childhood services in schools would also ensure expected continuity with services offered at other education levels. In addition, it would help to achieve the fundamental objective of equity clearly stated during the forums, i.e. the equivalence of learning outcomes of francophone students in minority settings with those of anglophone students in majority communities.

Such an approach in no way reduces the significant involvement of parents, which is deemed necessary in the planning and management of services for young children.

In closing, allow us to cite the research report by the Canadian Teachers' Federation on Early Childhood, entitled “A National Vision: Early Childhood — Gateway to French-Language Schools”:

Education received in the early years makes it possible to help children live experiences which form the first link of their education, and what they learn at this stage of their lives will greatly influence the outcomes of future learning, their personal development and their involvement in society.... We will however reiterate the particular importance of preschool education in minority settings. Whether it be with regard to young children themselves and more particularly from the point of view of their integration into French-language schools, or with respect to the development of the communities to which they belong, early childhood services have become a requirement for the institutional development of the Canadian Francophonie. This is confirmed by our work.

For Manitoba, the mission the government has set for itself in the area of early childhood is a societal choice. We encourage it to make the jump, focusing first on its francophone clientele. Because, for French-speaking Manitoba, that direction is not so

les plus brefs délais. Avec l'appui d'Enfants en santé Manitoba, une Coalition francophone de la petite enfance fut récemment mise sur pied qui coordonne toutes les dimensions reliées au projet.

Il va sans dire que la dimension «immobilisation» figure de façon importante au modèle. Inutile de parler d'un modèle basé sous le toit de nos écoles si les espaces ne sont pas disponibles. Comme le dit bien le rapport de la FCE, «Une vision nationale: La petite enfance...»:

La seule avenue qui semble s'offrir à la francophonie canadienne dans cette perspective est celle d'une intégration beaucoup plus poussée de services à la petite enfance à l'école. Celle-ci dispose de plusieurs atouts: elle dispose d'une protection constitutionnelle, qui assure sa stabilité et sa durabilité; il y a des écoles de langue française dans presque toutes les communautés francophones et elles y sont accessibles à tous leurs membres qui ont droit à l'éducation en français; les écoles françaises sont des institutions entièrement de langue française, qui offrent des services en français, gérés par les francophones; et elles sont ainsi des institutions qui leur appartiennent entièrement et qui leur sont redéposables. L'intégration des services à la petite enfance à l'école assurerait par ailleurs la continuité attendue avec les services offerts aux autres paliers d'éducation. De plus, elle favoriserait l'atteinte de l'objectif fondamental d'équité clairement énoncé lors des forums, soit l'équivalence des résultats d'apprentissage pour les élèves francophones de milieu minoritaire par rapport aux élèves anglophone de milieu majoritaire.

Une telle approche ne réduit en rien la forte implication des parents jugée nécessaire dans la planification et la gestion des services aux jeunes enfants.

En terminant, permettez-nous de citer le rapport de recherche de la Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes sur la petite enfance intitulé: «Une vision nationale: La petite enfance — porte d'entrée à l'école de langue française»

L'éducation reçue en bas âge permet de faire vivre aux enfants des expériences qui forment le premier maillon de leur éducation. Ce qu'ils apprennent à cette étape de leur vie influencera grandement le succès de leurs apprentissages futurs, de leur développement personnel et leur participation à la société. [...] L'éducation préscolaire s'avère particulièrement importante en milieu minoritaire. Tant en ce qui concerne les jeunes eux-mêmes, et plus particulièrement dans la perspective de leur intégration à l'école de langue française, qu'en ce qui touche le développement des communautés auxquelles ils appartiennent, les services à la petite enfance sont devenus un lieu obligé de développement institutionnel de la francophonie canadienne. Nos travaux le confirment.

Pour le Manitoba, la mission que le gouvernement s'est donné en matière de petite enfance est un choix de société. Nous l'encourageons à faire le virage, en privilégiant d'abord sa clientèle francophone. Car pour le Manitoba français, cette

much a choice as a necessity. Early childhood development is a societal project because the future of our schools and communities is at stake.

**The Chair:** In her presentation, Ms. Dupuis will tell us about school boards.

**Ms. Yolande Dupuis, President, Division scolaire franco-manitobaine:** You are ready to go on to the question period on this document, which contains the parents' position. It is a joint presentation on the preschool issue.

**Senator Chaput:** The joint project is called "Early Childhood Centres," and you are working on it jointly with Healthy Child Manitoba.

We have the provincial *French-Language Services Policy*. We still hope that policy is implemented. That means services available to us, active offer and money for the project.

Have you started talking with the Province of Manitoba and certain federal authorities to determine where funding will come from for the Early Childhood Centres? Have you gotten to the point of discussing funding? Are there any talks on the matter?

Looking at "Putting Children and Families First," the paper presented by Healthy Child Manitoba, I see that, since 2000, a lot of money has come from the federal government for early childhood development. Canada allocated \$11.2 million in 2001-2002, \$14.8 million in 2002-2003 and \$18.5 million in 2003-2004.

So there are a lot of programs. Have you seen any actual impact as a result of that money? Will we see any through the Early Childhood Centres? What do you think?

**Ms. Hélène d'Auteuil, Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba:** I can start, and Mr. Louis Druwé will continue. The partnership that currently exists at the community level, that is to say between the Federation and the Division scolaire, and at the government level, is beyond a doubt very important. For two years now, we have been trying to develop that partnership, and it is becoming increasingly solid. We have just gotten to the stage where we would like to obtain funding to set up our Early Childhood Centres.

That does not mean there has not been any money for preschool projects in Manitoba. There have been funds, which have been distributed. Two preschool and school day care centres have been set up in our francophone community. We have received grants for a school day care at Île-des-Chênes. We received grants for two nursery spaces. That is a new development for the francophone community.

The Centre de ressources éducatives à l'enfance has also received money to develop those programs for families and children. So there have been amounts of money. We cannot say the francophone community has received nothing.

orientation n'est pas tant un choix qu'une nécessité. Le développement de la petite enfance est un projet de société, parce que l'enjeu est l'avenir de nos écoles et de nos communautés.

**La présidente:** Madame Dupuis, dans sa présentation, nous entretiendra des conseils scolaires.

**Mme Yolande Dupuis, présidente, Division scolaire franco-manitobaine:** Vous êtes prêts à passer à la période de questions sur ce document qui est la position des parents. C'est une présentation conjointe sur le préscolaire.

**Le sénateur Chaput:** Le projet conjoint s'intitule: «Centres de la petite enfance» et vous travaillez conjointement avec Enfants en santé Manitoba.

Nous avons la *Politique des services en français* au niveau provincial. Nous avons toujours espéré que cette politique se traduira concrètement. Cela veut dire des services à notre portée, une offre active et aussi de l'argent relié à ce projet.

Avez-vous commencé à discuter avec la province du Manitoba et certaines instances fédérales pour savoir d'où proviendra le financement pour les Centres de la petite enfance? En êtes-vous rendus à discuter de financement? Y a-t-il des discussions à cet effet?

En regardant le document, «Les enfants et les familles d'abord», présenté par Enfants en santé Manitoba, je vois que, depuis l'an 2000, beaucoup d'argent provient du fédéral pour le développement du jeune enfant. Le Canada a accordé 11,2 millions de dollars en 2001-2002, 14,8 millions de dollars en 2002-2003; 18,5 millions de dollars en 2003-2004.

Il y a donc beaucoup de programmes. Avez-vous vu, concrètement des répercussions par rapport à ces argent? Est-ce que nous les verrons par l'entremise des Centres de la petite enfance? Qu'en pensez-vous?

**Mme Hélène d'Auteuil, Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba:** Je peux commencer et M. Louis Druwé poursuivra. Le partenariat qui existe présentement au niveau communautaire, c'est-à-dire entre la Fédération et la Division scolaire, et au niveau du gouvernement, est sans doute très important. Depuis déjà deux ans, nous tentons de développer ce partenariat et il devient de plus en plus solide. Nous sommes justement arrivés au stade où nous voudrions obtenir l'obtention de fonds pour la mise sur pied de nos Centres de la petite enfance.

Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu d'argent pour le préscolaire au Manitoba. Il y en a eu des fonds qui ont été distribués. Il y a eu la mise sur pied de deux garderies préscolaires et scolaires et dans notre communauté francophone. Nous avons reçu des subventions pour une garderie scolaire à Île-des-Chênes. Nous avons reçu des subventions pour deux places en pouponnière. C'est un nouveau développement pour la communauté francophone.

Le Centre de ressources éducatives à l'enfance a aussi reçu des argent pour développer ces programmes face à la famille et face à l'enfant. Donc, il y a eu des sommes d'argent. On ne peut pas dire que la communauté francophone n'a rien reçu.

However, we would like to have much larger amounts in order to move forward with our Early Childhood Centres.

**Mr. Louis Druwé, Division scolaire franco-manitobaine:** I would like to add that a number of programs are currently available in English but not French. We often point out the lack of training personnel and the recruitment issue and so on.

There are training and recruitment needs in the entire range of services we are putting forward. For the Early Childhood Centres, which are really a cooperative effort with Healthy Child Manitoba, that will require a quite considerable investment from the province. I suppose that the joint effort will be with the federal government because we're talking about services, staff and capital investment.

Our schools, which have the space, make implementation easier. In many of our schools, we will have to consider building space to accommodate all the services we want to include in our umbrella concept for the Early Childhood Centres, a concept that embraces all the services related to early childhood and young families.

**The Chair:** I would like us to continue on the funding question. Early childhood is a priority in Mr. Dion's action plan.

Do you have programs in the action plan? Are you satisfied with those investments? Could someone comment on this federal program?

**Mr. Druwé:** We do not have a lot of actual information on the Dion Plan's implementation. There have been political statements and statements by senior officials. We are a bit in the dark or a grey area about the actual implementation of this plan. We would need a lot more information.

We have not done a lot of consulting as to how that money will be used at the community level, with regard to early childhood. What we understand is that a lot of the money is targeted for national organizations. Our concern is whether that will result in actual plans at the regional and local level.

For the moment, we are not setting our hopes on the Dion Plan. We essentially need more information. We have not had any indication, even in the general information we received, that the Dion Plan would apply in supporting a project such as the one we are putting forward.

**The Chair:** If we really want to know about funding, we could go and get the information. We have talked about the Action Plan. Can someone talk about the OLEPs, the Official Languages in Education Programs? Do you feel you have your share of the various programs? Does early childhood have its share?

Cependant, nous voudrions obtenir des sommes beaucoup plus importantes pour avancer avec notre projet des Centres de la petite enfance.

**M. Louis Druwé, Division scolaire franco-manitobaine:** J'aimerais ajouter que, présentement, plusieurs programmes sont disponibles en anglais et ne le sont pas en français. Nous soulignerons souvent le manque de personnel formé et la question du recrutement et cetera.

Il y a des besoins au niveau de la formation et du recrutement dans toute la gamme de services que nous mettons de l'avant. Pour les Centres de la petite enfance, qui est vraiment un travail de collaboration avec Enfants en santé Manitoba, cela demandera un investissement assez considérable de la province. Je suppose que la collaboration se fera avec le fédéral parce que nous parlons de services, de personnel et d'immobilisation.

Nos écoles qui ont l'espace permettent l'implantation plus facilement. Dans beaucoup de nos écoles, nous devrons prendre en considération la construction d'espace pour accommoder tous les services que nous voulons englober dans notre concept «parapluie» des Centres de la petite enfance. Concept qui regroupe tous les services reliés à la petite enfance et aux jeunes familles.

**La présidente:** J'aimerais qu'on continue sur la question de financement. Le plan d'action du ministre Dion a comme priorité la petite enfance.

Avez-vous des programmes dans ce plan d'action? Êtes-vous satisfaits de ces investissements? Quelqu'un pourrait-il commenter ce programme du fédéral?

**Mr. Druwé:** Nous n'avons pas beaucoup d'information concrète par rapport à l'implantation du plan Dion. Il y a eu des déclarations de nature politique et des déclarations de hauts fonctionnaires. Nous sommes un peu dans le noir ou le gris face à la traduction concrète de ce plan. Nous aurions besoin de beaucoup plus d'informations.

Nous n'avons pas été beaucoup consultés dans la façon que ces agents seraient utilisés au niveau communautaire, au niveau de la petite enfance. Ce que nous comprenons est que beaucoup de ces agents sont destinés à des organismes nationaux. Notre préoccupation est de savoir si cela se traduira par des plans concrets au niveau régional et local.

Pour le moment, nous ne fondons pas nos espoirs sur le Plan Dion. Essentiellement, nous avons besoin de plus d'informations. Nous n'avons pas eu d'indication, même dans les généralités que nous avons reçues, que le Plan Dion s'appliquerait à appuyer un projet comme celui que nous avançons.

**La présidente:** Si nous voulons vraiment savoir au sujet du financement nous pourrons aller chercher l'information. Nous avons parlé du Plan d'action. Quelqu'un peut-il parler des PLOE; programmes de langues officielles en éducation? Sentez-vous que vous avez votre part des différents programmes? La petite enfance a-t-elle sa part?

**Ms. d'Auteuil:** The Official Languages in Education Program funding contains money for community development. It is a small funding block, and the Fédération has had access to some funds. Roughly 10 years ago, we received funds for a francization French school preparation project.

That amount is appreciated. I would say it is about \$80,000 a year. When we talk about Early Childhood Centres, we're not simply talking about \$80,000 a year. Funding for preschool education absolutely has to be increased.

**Senator Comeau:** I would like to come back to your first recommendation, which concerns the question of "remedy". When I see the words "remedy past injustices," that immediately rings a bell for me that there is a victim. I am always concerned about the concept of being a victim because we tend to want to blame others and blame the past.

Are you seriously going to consider using another means or another way of expressing that concept?

I entirely agree that there were past injustices. We heard a presentation this morning that described it very well. Coming from the Province of Nova Scotia, my parents and I experienced the concept that there were no funds for francophone schools when I was a child. Fortunately, the religious orders were able to teach us French at school.

I have always hesitated over the words "remedy past injustices." Did you think twice about this approach before using it?

**Mr. Druwé:** The expression "remedy past injustices" comes from Supreme Court judgments and the case law around those decisions; countering assimilation, "righting past wrongs." These are expressions that have been used in judgments or in the Supreme Court. We use them.

Our intention is not to complain. We want to go after francophone parents whom we have lost, for example, in exogamous couples. We want to recover all the rightsholders.

We have nearly 5,000 students in Manitoba's educational system, but more than 15,000 are eligible. We would like to get them and welcome them to our system. It is in a proactive sense that we want to counter the effects of past years, to go and invite people back and welcome them.

**Senator Comeau:** I believe similar attempts have been made in Prince Edward Island to go after Acadians who are anglicized but who are rightsholders.

**Mr. Druwé:** That is correct.

**Senator Comeau:** That may possibly happen in Nova Scotia in the future.

**Mme d'Auteuil:** L'enveloppe des Programmes de langues officielles en enseignement contient des argents pour le développement communautaire. C'est une petite enveloppe et la Fédération a eu accès à certains fonds. Il y a près d'une dizaine d'années nous avons eu des fonds pour un projet de préparation à l'école française en francisation.

Cette somme est appréciée. Je dirais que c'est environ 80 000 dollars par année. Lorsque nous parlons de Centres de la petite enfance, nous ne parlons pas simplement de 80 000 dollars par année. Il faut absolument agrandir l'enveloppe pour l'éducation préscolaire.

**Le sénateur Comeau:** Je voudrais revenir à votre première recommandation qui touche la question de «réparation». Lorsque je vois les mots «réparation pour corriger les injustices du passé», tout de suite, cela me sonne la cloche qu'il y a victime. J'ai toujours une inquiétude avec le concept d'être une victime parce que nous avons tendance à vouloir blâmer les autres et blâmer le passé.

Allez-vous sérieusement considérer d'utiliser un autre moyen ou une autre manière d'exprimer ce concept?

Je suis entièrement d'accord qu'il y a eu dans le passé des injustices. Nous avons eu une présentation ce matin qui l'a très bien décrit. Venant de la province de la Nouvelle-Écosse, mes parents et moi-même, dans mon enfance, avons vécu le concept qu'il n'y avait pas de fonds destinés pour les écoles francophones. Heureusement, les religieux et les religieuses ont pu nous apprendre le français à l'école.

J'ai toujours un peu d'hésitation avec le mot «réparation pour les injustices du passé». Avez-vous considéré cette approche deux fois avant de l'utiliser?

**M. Druwé:** L'expression «réparation des injustices du passé» découle des jugements de la Cour suprême et de la jurisprudence autour de ces décisions; contrer l'assimilation, «réparation des torts historiques». Ce sont des expressions qui ont été utilisées dans les jugements ou à la Cour suprême. Nous les utilisons.

Notre intention n'est pas de se plaindre. Nous voulons aller chercher nos parents francophones que nous avons perdus, par exemple, dans les couples exogames. Nous voulons aller récupérer tous les ayants droit.

Au Manitoba, dans le système éducatif, nous avons près de 5 000 élèves. Mais plus de 15 000 sont éligibles. Nous aimerais aller les chercher et les accueillir dans notre système. C'est dans un sens proactif que nous voulons contrer les effets des dernières années, pour aller réinviter les gens et les accueillir.

**Le sénateur Comeau:** Je pense qu'il y a des tentatives semblables sur l'Île-du-Prince-Édouard pour aller chercher les Acadiens qui sont anglicisés mais qui sont des ayants droit.

**M. Druwé:** C'est exact.

**Le sénateur Comeau:** Possiblement, dans le futur, cela se passera en Nouvelle-Écosse.

As regards funding, it is often the stability and sustainability of funding that is important. Of course, the amounts are important as well.

Did I correctly understand the comments you made in your presentation?

**Ms. Dupuis:** Whether it is the Division scolaire or the Early Childhood Centres, that is what we are looking at: stability and sustainability for education.

**Ms. Dornez-Laxdal:** We are always looking at the long term.

**Senator Comeau:** Reference was made to 50 years. If we are talking about 50 years, I entirely agree that you have to look at the matter in the longer term. Perhaps we are headed toward long-term funding.

**Ms. Dornez-Laxdal:** I would like to come back to the Dion Plan. In one category, it talks about literacy. What interests us is francization, and francization is not literacy. Francization with regard to literacy and numeracy is not literacy training.

Money is provided for literacy training, and then we have trouble getting it because what we are looking for is not necessarily in their category. We have to make all kinds of manoeuvres to justify what we're seeking relative to what is offered. Sometimes it is just in the definition of things. It is not necessarily aimed at the situation of a francophone.

**Senator Comeau:** Could you send us more information on the subject?

**Ms. Dornez-Laxdal:** That is an example.

**Senator Comeau:** It is an example, but it is important for us to see how we can improve the Dion Plan. It is a very concrete example.

**Senator Léger:** What do you mean by the word "nurseries"? You say you had two.

**Ms. d'Auteuil:** In our day care centres, for Franco-Manitobans, we have two nursery spaces that are subsidized. We are talking about children from 0 to two years of age.

**Senator Léger:** Training and recruitment: it's like when we talk about health. There are not any doctors; the nurses are not there. Where do you start?

**Mr. Druwé:** In the Early Childhood Centres Program, which was developed jointly with other people, programming is aimed at our needs and the objectives we set for ourselves as a community. We have allocated money to it to provide training for workers.

Continuing training is important and recruitment as well because we do not have enough people who are interested in the field of early childhood to make a career of it. Initial training is given at the Collège universitaire. There is also the question of

Pour le financement c'est souvent la stabilité et la durabilité du financement qui est important. Bien sûr, les montants sont importants aussi.

Ai-je bien lu les commentaires que vous avez faits dans votre présentation?

**Mme Dupuis:** Que ce soit à la Division scolaire et pour les Centres de petite enfance, c'est ce que nous regardons la stabilité et la durabilité pour l'éducation.

**Mme Dornez-Laxdal:** C'est toujours à long terme que nous regardons.

**Le sénateur Comeau:** Ce matin, durant une présentation, on parlait de 50 ans. Si l'on parle de 50 ans, je suis entièrement d'accord qu'il faut examiner à plus long terme. Nous nous dirigeons peut-être vers du financement à long terme.

**Mme Dornez-Laxdal:** J'aimerais revenir au plan Dion. Dans une catégorie, on parle d'alphabétisation. Nous, ce qui nous intéresse, c'est la francisation et la francisation, ce n'est pas l'alphabétisation. La francisation au niveau de «littéracie» et de «numéracie», ce n'est pas l'alphabétisation.

Des argent sont remis pour l'alphabétisation et ensuite nous avons de la difficulté à y accéder parce que ce que nous recherchons n'entre pas nécessairement dans leur catégorie. Nous devons faire toutes sortes de gymnastiques pour justifier ce que nous demandons par rapport à ce qui est offert. Parfois, c'est juste dans la définition des choses. Cela ne vise pas nécessairement la réalité d'un francophone.

**Le sénateur Comeau:** Pourriez-vous nous envoyer plus d'informations à ce sujet?

**Ms. Dornez-Laxdal:** C'est un exemple.

**Le sénateur Comeau:** C'est un exemple, mais c'est important pour nous de voir les moyens par lesquels nous pouvons améliorer le plan Dion. C'est un exemple très concret.

**Le sénateur Léger:** Qu'entendez-vous par le mot «pouponnières»? Vous dites que vous en avez eu deux.

**Mme d'Auteuil:** Dans nos garderies, pour la francophonie manitobaine, nous n'avons que deux places en pouponnières qui sont subventionnées. Nous parlons d'enfant de 0 à deux ans.

**Le sénateur Léger:** La formation et le recrutement, c'est comme lorsque nous parlons de santé. Il n'y a pas de médecins, les infirmières ne sont pas là. Par où allez-vous commencer?

**M. Druwé:** Dans le programme des Centres de la petite enfance, élaboré conjointement avec d'autres gens, une programmation vise nos besoins et les objectifs que nous nous donnons comme communauté. Nous y avons rattaché des argents pour donner de la formation aux intervenants et aux intervenantes.

La formation continue est importante et le recrutement aussi parce que nous n'avons pas assez de gens qui s'intéressent au domaine de la petite enfance pour y faire carrière. Une formation initiale est donnée au Collège universitaire. Il y a aussi la question

continuing training relating to the specific needs of the project we're proposing. Training and recruitment are always concerns.

**The Chair:** You mentioned that you have 4,500 children who were in the early childhood program in French. Are 15,000 children eligible?

**Mr. Druwé:** No, we have roughly 4,500 students in the Division scolaire franco-manitobaine, from kindergarten to grade 12. For the Early Childhood Centres, I'm going to let Ms. d'Auteuil give you those figures.

**Ms. d'Auteuil:** I am going to refer to our junior kindergartens. We have about 400 three- and four-year-olds a year for the French and francization program.

**The Chair:** The reason for my question, and I talked about this earlier in an interview with Radio-Canada, is that, if parents, whether it be at the kindergarten or secondary level, do not choose the francophone section, you could say that related services are lacking. I am talking about speech therapy services or services of the school psychologist. If these specialists cannot be found in the francophone system, they do exist in the other system. So, as parents, we are going to choose the best system; that is clear. Is this lacking in your schools?

**Ms. d'Auteuil:** At the preschool level, we have certain services, and we need to consolidate them. The early detection service in speech therapy and the social service are lacking in our schools. We have trouble obtaining the services of a francophone nurse in our centres. We have family mini-centres in our communities, and we want to bring in and attract services in French for our young families. We have trouble finding a nurse who is a bilingual francophone.

**The Chair:** Perhaps it is a lack of human resources.

**Mr. Druwé:** In fact, we have very few services that have been introduced specifically for early childhood. When we have those services, they are unreliable. The person in place is bilingual and can leave the next day. The vast majority of available services, be they medical or paramedical services, including occupational therapy, physiotherapy and obviously all the fields of specialized medicine, including speech therapy — that is very important at the preschool level — are offered in English, with few exceptions.

With the Early Childhood Centre, one of the elements of the proposal — because we have not gone into all the details — is that we would like to develop a centralized team of specialists, instead of all regions in the province trying to find bilingual staff, which will never happen in Manitoba. Even in English, they have trouble recruiting specialists.

We propose to have a floating team that could go round to our communities, which would make it possible to serve young children and their families. It is possible to carry out this project.

de la formation continue reliée aux besoins spécifiques du projet que nous proposons. La formation et le recrutement sont toujours des préoccupations.

**La présidente:** Vous avez mentionné que vous avez 4 500 enfants qui étaient dans les programmes de la petite enfance en français. Quinze mille enfants sont éligibles?

**M. Druwé:** Non, dans la Division scolaire franco-manitobaine, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, nous avons à peu près 4 500 élèves. Dans les Centres de la petite enfance, je vais laisser Mme d'Auteuil vous donner ces chiffres.

**Mme d'Auteuil:** Je vais me baser sur nos pré-maternelles. Nous avons environ 400 jeunes enfants de trois et quatre ans par année pour le programme français et de francisation.

**La présidente:** La raison de ma question, je viens d'en parler tout à l'heure en entrevue avec Radio-Canada, si les parents, que ce soit au niveau de la maternelle ou même au niveau du secondaire, ne choisissent pas la section francophone, vous pourriez dire que des services connexes sont manquants. Je parle d'orthophonie ou bien de psychologue scolaire. Si ces spécialistes n'existent pas dans le système francophone, ils existent dans l'autre système. Alors, comme parents, on va choisir le meilleur, c'est certain. Est-ce un manque dans vos écoles?

**Mme d'Auteuil:** Au niveau préscolaire, nous avons certains services et nous avons besoin de les solidifier. Le service de dépistage précoce en orthophonie et le service social manquent dans nos écoles. Nous avons de la difficulté à avoir un service d'infirmière francophone dans nos Centres. Nous avons des mini-centres de familles dans nos communautés et nous voulons amener et attirer des services en français pour nos jeunes familles. Nous avons de la difficulté à avoir une infirmière qui peut être bilingue francophone.

**La présidente:** C'est peut être un manque de ressources humaines.

**M. Druwé:** En réalité, nous avons très peu de services intentionnellement mis en place pour la petite enfance. Quand nous avons ses services, c'est de nature aléatoire. La personne en place est bilingue. Elle peut quitter le lendemain. La très grande majorité des services disponibles, que ce soit des services médicaux, paramédicaux, incluant l'ergothérapie, la physiothérapie et évidemment tous les domaines de médecine spécialisée dont l'orthophonie — très importante au préscolaire — sont offerts en anglais à peu d'exceptions près.

Avec le Centre de la petite enfance, un des éléments de la proposition — parce que nous ne sommes pas allés dans tous les détails — est que nous voudrions développer une équipe de spécialistes centralisée, au lieu que toutes les régions de la province tentent de trouver du personnel bilingue, ce qui n'arrivera jamais au Manitoba. Même en anglais, ils ont de la difficulté à recruter des spécialistes.

Nous proposons d'avoir une équipe volante qui pourrait faire le tour de nos communautés, ce qui permettrait de desservir nos jeunes enfants et leurs familles. Ce projet est possible à réaliser.

Under the present system, each region, with the departments and government services, tries to recruit bilingual staff, but that is virtually impossible. Our project would offer a solution to this deficiency.

**The Chair:** With regard to justice, I know there are travelling judges. Are there any pilot projects for early childhood in this regard?

**Mr. Druwé:** We have a preschool speech therapy program for six of our rural schools. Instead of offering the services itself, a regional health office gives us a certain amount out of their budget for the services of our team of school speech therapists. We have increased the time so they can also serve the preschool population. These are the beginnings of a model in place and we would like to expand it.

[English]

**Senator Keon:** In Canada, there are certainly services that just cannot be provided in certain locations because the population is too small. You just hit on one. You cannot provide adequate cardiac surgical services in Manitoba, whether you are English or French, because the population is too small.

What troubles me is that you send your kids to either Edmonton or Toronto. Why do not you send them to Montreal?

[Translation]

**Ms. Dornez-Laxdal:** As a result of the Quebec policy, we no longer turn inward, and we were more interested in bringing people from other francophone countries than in other provinces where there were francophones.

We saw it at the university level especially. Ms. Raymonde Gagné will tell you about that. That is an attitude that is changing. We hope it will open doors.

I know that the Commission nationale des parents is very interested in what is happening in the preschool area in Quebec. All the money they invest in early childhood is a model we would like to adopt. It was not until recently that Quebec opened up to the other provinces to enable us to examine them. It is a start.

**Mr. Druwé:** There is a national initiative for communities outside Quebec called Santé en français, which is for minority and majority francophones. It is an initiative for the communities in eastern and western Canada. For two years now, it has identified needs and is beginning to generate creative solutions to meeting the needs of francophone communities outside Quebec. It is just starting up.

A few weeks ago, we had the first annual conference with representatives from across the country to see how we can cooperate further and use the resources of one part of the country for another part of the country. Thinking has started on the subject, but we are in the initial stages.

Avec le système actuel, chaque région, avec les ministères et les services du gouvernement, tente de recruter du personnel bilingue et c'est quasi impossible. Notre projet proposerait une solution à cette défaillance.

**La présidente:** Au niveau de la justice, je sais qu'il existe des juges ambulants. Y a-t-il des projets pilotes pour la petite enfance à cet effet?

**Mr. Druwé:** Nous avons un programme dans le domaine de l'orthophonie préscolaire pour six de nos écoles en milieu rural. Un office régional de santé, au lieu de se charger d'offrir les services, nous donne un certain montant de leur budget pour les services de notre équipe d'orthophonistes scolaires. Nous avons augmenté le temps pour qu'ils desservent aussi la population préscolaire. C'est un début de modèle en place et nous voudrions le répandre.

[Traduction]

**Le sénateur Keon:** Au Canada, il y a certainement des services qui ne peuvent pas être offerts à certains endroits parce que la population est trop peu nombreuse. Vous venez de mentionner un de ces cas. On ne peut pas offrir des services de chirurgie cardiaque adéquats au Manitoba, qu'on soit anglophone ou francophone, parce que la population est trop peu nombreuse.

Ce qui me dérange, c'est que vous envoyez vos enfants à Edmonton ou à Toronto. Pourquoi ne les envoyez-vous pas à Montréal?

[Français]

**Mme Dornez-Laxdal:** La politique du Québec faisait que l'on se refermait plus sur soi-même et on était plus intéressé à faire venir des gens de d'autres pays francophones que de s'intéresser aux autres provinces où il y avait des francophones.

Nous le voyons au niveau universitaire surtout. Mme Raymonde Gagné vous en parlera. C'est une attitude qui est en train de changer. Nous espérons que cela ouvrira des portes.

Je sais que la Commission nationale des parents regarde beaucoup ce qui se passe au niveau du préscolaire au Québec. Tous les argent qu'ils investissent en petite enfance est un modèle que nous voudrions calquer. Ce n'est que récemment que le Québec s'ouvre aux autres provinces pour nous permettre de les examiner. C'est un début.

**Mr. Druwé:** Il existe une initiative nationale pour les communautés hors Québec qui s'appelle Santé en français et qui est pour la francophonie minoritaire et majoritaire. Cette initiative est pour les communautés de l'est à l'ouest du pays. Depuis deux ans, elle identifie les besoins et commence à générer des solutions créatives pour répondre aux besoins des communautés francophones hors Québec. Elle en est qu'à ses débuts.

Nous venons d'avoir, il y a quelques semaines, le premier colloque annuel avec des représentants de partout au pays pour voir comment nous pouvons collaborer davantage et utiliser les ressources d'un coin du pays pour un autre coin du pays. La réflexion a commencé à ce sujet mais nous en sommes dans les débuts.

## [English]

**Senator Keon:** When we try to provide services in education or health and so forth in French, we try to transpose a service into a community where there is a critical mass of francophones. However, we do not make enough effort to use the resources of the Province of Quebec. That is even more serious in education because although there are superb educational programs in primary school the young people are just thrown adrift at age 16 to 18 when they could easily continue their education at Laval or the University of Montreal. Instead, they go to Toronto, or the University of Manitoba, or UBC and they change their whole linguistic orientation.

**Ms. Dornez-Laxdal:** I am sure Madame Raymonde Gagné will be able to answer you more appropriate to that, especially because you are talking about the university level.

## [Translation]

In my experience with university aged children, Quebec does not recognize the credits of our young people who have taken a one-year course in our university system. As a result of the Cegeps in Quebec, they always have to study a little more before they can enter their universities.

What we need is a kind of nationalization of our universities.

**Senator Keon:** That is true.

**Ms. Dornez-Laxdal:** It is just as much an anglophone as a francophone problem. Perhaps we are paying a higher price now because we are in the minority and we do not have access to as many universities.

**Senator Comeau:** My theory is that that previous Quebec government did not want to admit that there were francophones outside the province because that created the impression that Canada had francophones elsewhere than in Quebec.

With a new government in Quebec, we should see whether an open attitude is developing toward our francophones so that we can have access to those services in Quebec. We should do that now.

Another benefit in doing it over the long term is that Quebec, Quebecers, the Quebec population would see that there are francophones virtually all across Canada. People are surprised when I tell them I am from Nova Scotia and I speak French. We could look at that point in our recommendations.

**Senator Léger:** You referred to a floating team. The French-speaking part Manitoba is located approximately — I'm going to cite figure without really knowing them — within a 100-kilometer radius of Winnipeg. Will your team operate in the remoter regions?

## [Traduction]

**Le sénateur Keon:** Lorsque nous essayons d'offrir des services en français, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou de la santé et ainsi de suite, nous transposons un service dans une collectivité où il y a une masse critique de francophones. Cependant, nous ne faisons pas assez d'efforts pour utiliser les ressources de la province de Québec. C'est encore plus grave dans le domaine de l'éducation parce que, même s'il y a des programmes superbes au niveau primaire, les jeunes sont tout simplement laissés à eux-mêmes à 16 ans ou à 18 ans alors qu'ils pourraient facilement poursuivre leurs études à Laval ou à l'Université de Montréal. Au lieu de cela, ils vont à Toronto ou à l'Université du Manitoba ou à l'Université de la Colombie-Britannique et changent complètement leur orientation linguistique.

**Mme Dornez-Laxdal:** Je suis certaine que Mme Raymonde Gagné pourra vous donner une réponse plus pertinente, surtout étant donné que vous parlez du niveau universitaire.

## [Français]

Suite à mon expérience avec des enfants d'âge universitaire, le Québec ne reconnaît pas les acquis de nos jeunes qui ont suivi un cours d'une année dans notre système universitaire. Au Québec, l'existence de cégep fait qu'ils doivent toujours étudier un peu plus longtemps pour pouvoir entrer à leurs universités.

C'est un genre de nationalisation de nos universités que nous avons besoin.

**Le sénateur Keon:** C'est vrai.

**Mme Dornez-Laxdal:** C'est un problème aussi bien anglophone que francophone. Peut-être payons-nous plus le prix justement parce que nous sommes minoritaires et que nous n'avons pas accès à autant d'universités.

**Le sénateur Comeau:** Ma théorie est que le précédent gouvernement du Québec ne voulait pas avouer l'existence des francophones de l'extérieur de sa province parce que cela créait l'impression que le Canada avait des francophones autres qu'au Québec.

Avec un nouveau gouvernement au Québec, nous devrions examiner si une ouverture se forme pour nos francophones afin d'avoir accès à ces services au Québec. Nous devrions le faire maintenant.

Un autre avantage en le faisant à long terme est que le Québec, les Québécois, la population québécoise verront qu'il existe des francophones un petit peu partout au Canada. Lorsque je dis aux gens que je viens de la Nouvelle-Écosse et que je parle le français, ils sont étonnés. Nous pourrions examiner ce point dans nos recommandations.

**Le sénateur Léger:** Vous avez parlé d'équipe volante. La partie francophone du Manitoba se trouve environ à — je vais dire des chiffres sans les connaître — cent kilomètres à la ronde de Winnipeg. Votre équipe volante va-t-elle s'appliquer dans les régions plus éloignées?

**Mr. Druwé:** Half of our numbers, of our students and families, are in the urban area, in Winnipeg, or in the areas near Winnipeg. The other half are scattered. The remotest region is Saint-Lazare, a four-hour drive away. The distance is approximately 700 to 800 kilometers.

Our floating team would travel virtually across the province. The distances are enormous and pose a major logistical challenge.

**Senator Léger:** You said that 50 per cent were in the urban area. I thought it was approximately 85 per cent. The other 50 per cent are outside Winnipeg. That is a lot.

**Mr. Druwé:** That is correct.

**Senator Léger:** Would your floating team float that far?

**Mr. Druwé:** Yes, it is doing that now in the schools. There are people living in their cars.

**The Chair:** Ms. Dupuis, President of the Division scolaire, will make a presentation. Then I will ask Mr. Auger, Assistant Director General of the Division scolaire franco-manitobaine to make his presentation.

**Ms. Yolande Dupuis, President, Division scolaire franco-manitobaine:** The Division scolaire franco-manitobaine is pleased to accept this invitation and to give the Standing Senate Committee on Official Languages its viewpoint on the question stated in the letter received from the committee clerk.

Our brief does not provide a full and detailed analysis of all the French-language education issues with which the Division scolaire is concerned. A number of other papers have previously been prepared for that purpose. In this brief, we will address the proposed questions, referring to some basic themes which are closely related to our mission and to the vitality of Manitoba's francophone community.

Aware of its unique role in Manitoba, Canada and in a constantly changing world, the Division scolaire franco-manitobaine has as its mission: to provide high-quality training to the francophone student population of Manitoba by promoting the development of self-sufficient, well-developed, skilled people, sure of their identity and proud of their language and culture; to establish a community education project, managed by the francophone parents of Manitoba and reflecting the interests and values of the Franco-Manitoban community.

Our vision is to see students enriched by the French language and culture, students who are proud to be involved in the development of Manitoba's francophone community. Students receive high-quality training enabling them to view their future with confidence. Students have good self-esteem; students are loved and valued; students are respected and respectful of others.

The DSFM's teaching orientation is based on the belief that all students are able to learn in their own way, that they are entitled to programs adapted to their pace of learning and their specific talents. It strives by every means, within the limits of its resources,

**M. Druwé:** La moitié de nos effectifs, de nos élèves et de nos familles, sont dans la région urbaine, à Winnipeg ou dans les environs près de Winnipeg. L'autre moitié est éparpillée. La région la plus éloignée est Saint-Lazare à quatre heures de route. La distance est d'environ 700 à 800 kilomètres.

Notre équipe ambulante se promènerait un petit peu partout dans la province. Les distances sont énormes et la logistique pose un grand défi.

**Le sénateur Léger:** Vous avez dit 50 p. 100 dans la région urbaine. Je croyais que c'était environ 85 p. 100. L'autre 50 p. 100 est en dehors de Winnipeg. C'est beaucoup.

**Mr. Druwé:** C'est exact.

**Le sénateur Léger:** Votre équipe volante volerait aussi loin?

**Mr. Druwé:** Oui, elle le fait présentement au niveau scolaire. Il y a des gens qui vivent dans leur voiture.

**La présidente:** Madame Dupuis, présidente de la Division scolaire, nous fera un exposé. Ensuite, je demanderais à Monsieur Auger, directeur général adjoint de la Division scolaire franco-manitobaine de nous faire sa présentation.

**Mme Yolande Dupuis, présidente de la Division scolaire franco-manitobaine:** La Division scolaire franco-manitobaine désire répondre à l'invitation et communiquer au Comité sénatorial permanent des langues officielles son point de vue sur la question proposée dans la lettre reçue du greffier du Comité.

Notre mémoire ne constitue pas une analyse complète et détaillée de tous les enjeux relatifs à l'éducation française dont se préoccupe la division scolaire. Plusieurs autres documents ont déjà été préparés à cet effet. Nous aborderons dans ce mémoire les questions proposées en faisant référence à quelques thèmes fondamentaux qui sont étroitement liés à notre mission et à la vitalité de la communauté francophone du Manitoba.

La Division scolaire franco-manitobaine, consciente de son rôle unique au Manitoba, au Canada et dans un monde en perpétuel changement, a pour mission: d'assurer une formation de qualité à sa population étudiante francophone du Manitoba en promouvant le développement de personnes autonomes, épanouies, compétentes, sûres de leur identité, fières de leur langue et de leur culture; d'établir un projet éducatif communautaire, géré par les parents francophones du Manitoba, et qui reflète les intérêts et les valeurs du milieu franco-manitobain.

Notre vision est de voir l'élève enrichi par la langue et la culture françaises; l'élève fier d'être engagé au développement de la communauté francophone du Manitoba. L'élève reçoit une formation de qualité l'habilitant à envisager son avenir avec confiance. L'élève a une bonne estime de soi; l'élève est aimé et valorisé; l'élève est respecté et respectueux des autres.

L'orientation pédagogique de la DSFM est animée par la croyance que tout élève est capable d'apprendre à sa façon, qu'il ou elle a droit à un programme qui respecte son rythme d'apprentissage et les talents qui lui sont propres. Elle cherchera par tous les moyens, dans la limite de ses ressources, à créer dans

to create an atmosphere of serenity, respect and involvement in school work, aware that the student of today is the adult of tomorrow.

The DSFM acknowledges that students are lifetime learners and therefore advocates a student-centred teaching approach enabling all students to learn how to learn and to become independent learners.

The DSFM provides all its students with tools that will enable each of them to develop harmoniously and achieve success.

Much has previously been written on the history of French-language education in Manitoba. French-language education was prohibited in 1890, and the assimilating policies of governments succeeded each other over the years. However, the francophone community of Manitoba has never stopped fighting injustice and claiming their rights.

In 1988, the Société franco-manitobaine held its “Estates General on the Manitoban Francophonie.” This was an opportunity for the community to examine the current situation and to prepare for the future. Some 700 persons attended the public hearings, and education was by far the dominant field that those people chose to address when they talked about their concerns and expectations for the future. The creation of a single French-language school division was the most frequently recurring theme during the discussions.

What was a dream in 1988 became reality several years later when the DSFM was established. It welcomed its first students in September 1994.

At the time, there were 4,264 students in 20 schools. Since then, three new schools have joined the DSFM: École Jours de Plaine in Laurier in 1995, École communautaire Gilbert-Rosset in Saint-Claude in 1988 and École Roméo-Dallaire in Saint James, Winnipeg, in 2002. As of September 2003, 4,473 students were registered from kindergarten to Secondary 4 in the DSFM’s schools, an increase of 5 per cent over September 1994.

Manitoba’s francophone minority has always had to demand, fight for and treat education like a challenge. Since the DSFM was established, reference has increasingly been made to the successes achieved in the new school division. Some 15 years ago, community members dreamed of a school system which, among other things, would facilitate sports and cultural meetings among students from the various French-language schools in the province. Today, meetings between students, teaching meetings among teachers, full-time kindergarten, the intake phase, greater course selection at the secondary level, and many other teaching and cultural activities are part of the normal operation of our vision for schools.

ses écoles un climat de sérénité, de respect et d’engagement au travail scolaire, consciente que l’élève d’aujourd’hui est l’adulte de demain.

La DSFM reconnaît que l’élève est un apprenant à vie. Elle préconise donc une pédagogie centrée sur l’élève qui permet à chacun et à chacune d’apprendre à apprendre et de devenir un apprenant autonome.

La DSFM veut offrir à tous ses élèves les outils qui permettront à chacun et à chacune de se développer harmonieusement et de connaître le succès.

L’histoire de l’éducation française au Manitoba a déjà fait l’objet de plusieurs écrits. L’enseignement du français a été interdit en 1890 et au cours des années, les politiques assimilatrices des gouvernements se sont succédées. Mais les membres de la communauté francophone du Manitoba n’ont jamais cessé de lutter contre les injustices et de revendiquer leurs droits.

En 1988, la Société franco-manitobaine a tenu les «États généraux de la francophonie manitobaine». C’était l’occasion pour la communauté de faire le point sur la situation présente et de préparer l’avenir. Environ 700 personnes ont participé aux audiences publiques et c’est de loin dans le domaine de l’éducation que ces personnes ont choisi de s’exprimer le plus souvent quand ils voulaient parler de leurs préoccupations et de leurs attentes pour l’avenir. La création d’une division scolaire française homogène était le thème qui revenait avec le plus de fréquence dans les discussions.

Ce qui était un rêve en 1988 est devenu une réalité quelques années plus tard avec la mise sur pied de la DSFM. À la rentrée scolaire de septembre 1994, la DSFM accueillait ses premiers élèves.

Il y avait à ce temps-là 4 264 élèves, regroupés dans 20 écoles. Depuis, trois autres écoles se sont jointes à la DSFM: l’École Jours de Plaine à Laurier en 1995, l’École communautaire Gilbert-Rosset à Saint-Claude en 1988 et l’École Roméo-Dallaire à Saint-James, Winnipeg, en 2002. En septembre 2003, on comptait 4 473 élèves inscrits aux niveaux de la maternelle au secondaire 4 dans les écoles de la DSFM, soit une augmentation de 5 p. 100 par rapport à septembre 1994.

Depuis toujours, la minorité francophone du Manitoba a dû revendiquer, lutter et traiter l’éducation comme un défi. Depuis la mise sur pied de la DSFM, de plus en plus on fait référence aux succès qui ont pu être réalisés au sein de cette nouvelle division scolaire. Il y a 15 ans environ, les membres de la communauté rêvaient d’un système scolaire qui, entre autres, faciliterait les rencontres sportives et culturelles entre les élèves des différentes écoles françaises dans la province. Aujourd’hui, les rencontres entre les élèves, les rencontres pédagogiques entre les enseignants, la maternelle à temps plein, la phase d’accueil, un plus grand choix de cours au niveau secondaire, et bien d’autres activités pédagogiques et culturelles font partie du fonctionnement normal de notre vision scolaire.

The statistics are disturbing. The linguistic and cultural continuity of Canada's francophone minorities is undeniably not established. The renewal, development and vitality of those communities are not assured.

The 2001 census data provided by Statistics Canada show that Senator Simard's statement indeed applies to Manitoba. Despite the successes of recent years, it must be recognized that we have not yet stopped the erosion of the francophone community. The cumulative effects of the injustices of the past are still being felt.

And here we first look at the number of persons who identify French as their mother tongue in Manitoba, the language first learned in the home during childhood and still understood at the time of the census.

It will be noted that there are approximately 3,400 more respondents in Canada, but a reduction of some 3,325 in Manitoba.

The data on the intergenerational transmission of French are also disturbing. The table shows that French is transmitted to only 15.9 per cent of children in exogamous families. However, in 2001, those families had 67.9 per cent of all our children 22 years of age and under. In addition, the number of those families is constantly increasing.

Next let us look at the language used in the home. Here is what Canada's censuses tell us about the percentage of francophones who speak French or English most often at home.

All the statistical measures point in the same direction. As Senator Simard said, the renewal, development and vitality of our community are not assured.

Now let us talk about accessibility and recruitment. As noted earlier, 4,473 students were registered in DSFM schools at the start of this school year. However, the 2001 census shows that there were 17,605 rightsholding students in Manitoba. The large gap between the actual and potential numbers of students registered in our school is certainly due to a number of factors. Some rightsholding students do not attend French schools simply because there are no French schools in or near their communities. This is a disturbing question of accessibility that requires urgent solutions if we want to recover a large part of our target school numbers.

Among other things, action should be taken on the 2001 report of the Commissioner of Official Languages, Ms. Dyane Adam, entitled: "Rights, Schools and Communities in Minority Contexts: 1986-2002, Toward the Development of French Through Education, and Analysis", by Ms. Angéline Martel.

Furthermore, there is also the exclusivity issue which has not yet been settled in Manitoba. There are schools that are not part of the DSFM and that still offer French as a first language program. The DSFM believes that providing French-language

Les statistiques sont troublantes. Il est indéniable que la continuité linguistique et culturelle des minorités linguistiques francophones du Canada n'est pas acquise. Le renouvellement, le développement et l'épanouissement de ces communautés ne sont pas assurées.

Les données fournies par Statistique Canada lors du recensement de 2001 démontrent que cette déclaration du sénateur Simard s'applique bien au Manitoba. Malgré les succès obtenus durant les dernières années, on doit reconnaître que nous n'avons pas encore enrayer l'érosion de la communauté francophone. Les effets cumulatifs des injustices du passé continuent à se faire sentir.

Et ici, nous examinons d'abord le nombre de personnes qui identifient le français comme leur langue maternelle au Manitoba, langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement.

On remarque qu'il y a environ 3 400 répondants de plus au Canada, mais on voit une diminution d'environ 3 325 au Manitoba.

Les données relatives à la transmission du français de générations en génération sont aussi inquiétantes. Le tableau démontre que, dans les familles exogames, le français est transmis à seulement 15,9 p. 100 des enfants. Or, ces familles comptaient, en 2001, 67,9 p. 100 du total de nos enfants âgés de 22 ans et moins. De plus, le nombre de ces familles ne cesse d'augmenter.

Regardons ensuite la langue d'usage à la maison. Voici ce que nous disent les recensements du Canada sur la proportion de francophones qui parlent le français ou l'anglais le plus souvent à la maison.

Toutes les mesures statistiques pointent dans la même direction. Comme le disait le sénateur Simard, le renouvellement, le développement et l'épanouissement de notre communauté ne sont pas assurés.

Parlons maintenant de l'accessibilité et du recrutement. Comme indiqué plus tôt, 4 473 élèves étaient inscrits dans les écoles de la DSFM au début de la présente année scolaire. Or, le recensement de 2001 indique qu'il y avait 17 605 élèves ayants droit au Manitoba. Ce grand écart entre le nombre réel et le nombre potentiel d'élèves inscrits dans nos écoles est certainement dû à plusieurs facteurs. Certains élèves ayants droit ne fréquentent pas une école française tout simplement parce qu'il n'y a pas d'école française dans leur communauté ou à proximité. Voilà une question troublante d'accessibilité qui exige des solutions urgentes si on veut récupérer une plus grande partie de notre effectif scolaire cible.

Entre autres, il faudrait donner suite au rapport présenté en 2001 par la Commissaire aux langues officielles, Madame Dyane Adam, intitulé «Droits, écoles et communautés en milieu minoritaire: 1986-2002, Analyse pour un aménagement du français par l'éducation», réalisée par Mme Angéline Martel.

Par ailleurs, il y a aussi la question d'exclusivité qui n'est pas encore réglée au Manitoba. En effet, il y a des écoles ne faisant pas partie de la DSFM qui offrent toujours un programme de français langue première. La DSFM croit que selon la *Charte canadienne*

programs is an exclusive prerogative of the francophone school board in accordance with the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the decisions of the Supreme Court.

As already stated, Manitoba's francophone community wanted the DSFM to be established. The DSFM was created through the hard work of the community's members and leaders. They had already understood what would later be confirmed by the Supreme Court of Canada in the *Arsenault-Cameron* decision: "A school is the single most important institution for the survival of the official language minority, which is itself a true beneficiary under s. 23."

A school at the centre of the community is a concept taken up by Angéline Martel in the study I just cited. And I quote:

Recently, the Supreme Court decision in favour of the parents of Summerside recalled the importance of schools in the development of minority communities. The aim of our study is to show the importance of strengthening the community population base through the target school population. The school serves as a community centre, and viewing it in this way encourages the parents of the target population to give it their support. It must be sustained by a feeling of belonging to the community and a desire to contribute to it in return.

Although a school serves as a community centre, it cannot do everything on its own. Full preschool services are essential in integrating the maximum number of young people in the target school population into the francophone community. Early childhood initiatives should therefore be closely related to the DSFM school system.

As noted earlier in the presentation made by the FPCP and ourselves, you have information on this subject.

The Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) is one of DSFM's main partners. DSFM school graduates wishing to go on to postsecondary education in French in Manitoba go to CUSB. The vast majority of our teachers receive their initial training at the CUSB Faculty of Education.

The vitality of the francophone community in Manitoba is thus based in large part on what is called "institutional completeness" in education. And I quote:

Institutional completeness in education. A high-quality school can be achieved if it is part of the "life-long" education continuum. Institutional completeness in education is necessary, in particular, in order to meet early childhood needs through day care, junior kindergarten and kindergarten services, but postsecondary education needs as well later on.

It is important to understand clearly that the needs of the various partners in our community are complementary and also distinct. Consequently, the DSFM and its partners should not be

*des droits et libertés* et selon les décisions de la Cour suprême, l'offre d'un programme français revient exclusivement à la commission scolaire francophone.

Comme on l'a vu précédemment, la mise sur pied de la DSFM a été voulue par la communauté francophone du Manitoba. La DSFM a été créée grâce au travail acharné des membres de la communauté et de ses chefs de file. Ceux-ci avaient déjà compris ce qui allait être confirmé plus tard par la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *Arsenault-Cameron*: «L'école est l'institution la plus importante pour la survie de la minorité linguistique officielle, qui est elle-même un véritable bénéficiaire en vertu de l'article 23».

L'école au centre de la communauté est un concept qui est repris par Angéline Martel dans l'étude déjà citée. Et je cite:

Récemment, le jugement de la Cour suprême du Canada en faveur des parents de Summerside a rappelé l'importance de l'école dans le développement des communautés minoritaires. Or, cette étude démontre l'importance de renforcer les effectifs des communautés par l'éducation en français de l'effectif scolaire cible. L'école est au centre de la communauté et lorsqu'elle est ainsi perçue, elle incite les parents de l'effectif cible à y recourir. Elle doit se nourrir au sentiment d'appartenance à la communauté et y contribuer en retour.

Si l'école est au centre de la communauté, elle ne peut à elle seule tout faire. Des services préscolaires complets sont indispensables pour bien intégrer le nombre maximum de jeunes de l'effectif scolaire cible à la francophonie. Les initiatives destinées à la petite enfance devraient donc être étroitement liées au système des écoles de la DSFM.

Comme nous l'avons vu plus tôt dans la présentation faite par la FPCP et nous-mêmes, vous avez des renseignements à ce sujet.

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) est un des principaux partenaires de la DSFM. Les élèves diplômés de la DSFM qui désirent poursuivre des études post-secondaires en français au Manitoba se dirigent au CUSB. La grande majorité de nos enseignants reçoivent leur formation initiale à la Faculté d'éducation du CUSB.

La vitalité de la communauté francophone au Manitoba repose donc en grande partie sur ce qui a été appelé une complétude institutionnelle en éducation. Je cite:

Complétude institutionnelle en éducation. Une école de qualité pourra se réaliser si elle s'inscrit dans le continuum de l'éducation «tout au long de la vie». Une complétude institutionnelle au niveau de l'éducation est nécessaire pour répondre, en particulier, aux besoins de la petite enfance, par des services de garderie, de pré-maternelle et de maternelle mais aussi plus tard aux besoins en éducation post-secondaire.

Il est important de bien comprendre que les besoins des divers partenaires de notre communauté sont complémentaires et aussi distincts. Par conséquent, la DSFM et ses partenaires ne devraient

put in competition with each other when the various levels of government attempt to allocate adequate resources to them.

For a school to be a true community centre, and to be perceived as such by all parents, a francization or refrancization program must be offered for some parents in a number of locations in the province. The statistics on exogamous families clearly show how important it is to offer francization programs. We know that the level of intergenerational language transfer is much higher in those families where the non-francophone parent speaks French. We also know that a number of francophone parents could benefit from a refrancization program tailored to their needs and offered in their community. When we try to find the ways to meet those needs, it must be acknowledged that the geographical size of our school division presents unique challenges not found in the school divisions of the majority.

First, there is the shortage of professionals available to provide services in French in specialized fields such as speech therapy, occupational therapy and so on. That shortage represents a serious recruitment problem for us.

It is essential that our teachers have access to an initial and continuing training program that meets their needs. That program should include all the familiar subjects found in teacher training programs.

However, teachers who work in minority schools also need programs that strengthen their commitment to French language and culture. In the remoter regions in particular, ways must be found to provide better support for those who bear the heavy burden of promoting the importance of French and pride in the fact of being francophone.

Developing programs is an essential management responsibility recognized in the case law. For the minority, separate programming specific to its needs is essential in order to reflect the realities and reference points of the minority community in achieving equality of results. However, four of the 18 study programs established by the Department for our schools are common programs with the French immersion system.

In view of programming goals and the DSFM's right to manage its education program, it would be a good idea for there to be a partnership between the DSFM and the Bureau de l'éducation française to develop all programming aspects: framework programming, program development, program implementation and review, and time tabling.

Not enough teaching material is available for the teaching and learning of French as a first language. When you look at the catalogue of the Centre des manuels scolaires du Manitoba, you see that a lot more teaching material is available for French immersion and basic French students than for the French, first-language program. Note in particular that there is no material for

pas être placés en compétition les uns contre les autres lorsque les divers paliers du gouvernement tentent de leur attribuer des ressources financières adéquates.

Pour que l'école soit véritablement le centre de la communauté, et pour qu'elle soit ainsi perçue par tous les parents, il est nécessaire d'offrir un programme de francisation ou de refrancisation pour certains parents dans plusieurs localités de la province. Les données statistiques sur les familles exogames démontrent bien l'importance d'offrir des programmes de francisation. En effet, nous savons que le niveau de transfert linguistique de génération en génération est beaucoup plus élevé dans ces familles lorsque le parent non-francophone parle le français. Nous savons aussi que plusieurs parents francophones pourraient profiter d'un programme de refrancisation adapté à leurs besoins et offert dans leur milieu. Lorsqu'on tente de trouver des moyens pour répondre à ces besoins, il faut reconnaître que la dispersion géographique de notre division scolaire présente des défis uniques que l'on ne retrouve pas dans les autres divisions scolaires de la majorité.

Notons d'abord la pénurie de professionnels disponibles pour offrir des services en français dans les domaines spécialisés tels que l'orthophonie, l'ergothérapie, et cetera. Cette pénurie représente pour nous un sérieux problème de recrutement.

Il est essentiel que nos enseignants aient accès à un programme de formation initiale et continue qui répond à leurs besoins. Un tel programme devrait comprendre tous les thèmes familiers que l'on retrouve dans les programmes de formation des enseignants.

Cependant, les enseignants qui oeuvrent dans les écoles en milieu minoritaire ont aussi besoin de programmes qui nourrissent leur engagement pour la langue et la culture françaises. Dans les régions plus éloignées surtout, il faudrait trouver des moyens pour mieux appuyer ceux qui ont la lourde tâche de promouvoir l'importance du français et la fierté d'être francophone.

L'élaboration des programmes est une responsabilité de gestion essentielle reconnue dans la jurisprudence. Pour la minorité, une programmation distincte et spécifique à ses besoins est essentielle pour refléter les réalités et les repères du milieu minoritaire, dans le sens de l'égalité des résultats. Or, parmi 18 programmes d'études établis par le Ministère pour nos écoles, tous sauf quatre sont communs avec le système d'immersion française.

Compte tenu des buts visés par la programmation et du droit de la DSFM de gérer son programme d'éducation, il serait souhaitable qu'il y ait un partenariat entre la DSFM et le Bureau de l'éducation française pour le développement de tous les aspects de la programmation, que ce soit programmation cadre, l'élaboration de programmes et d'implantation et révision des programmes, grille-horaire.

Il n'existe pas assez de matériel didactique disponible pour l'enseignement et l'apprentissage en français, langue première. Lorsqu'on examine le catalogue du Centre des manuels scolaires du Manitoba, on constate qu'il y a beaucoup plus de matériel didactique disponible pour les clientèles de l'immersion française et du français de base par rapport au programme de français,

the intake phase, even though that's a legal obligation, and that the DSFM has a total of 760 students, 17 per cent of its total numbers, registered in that program in 2002-2003.

To effectively reach all our clienteles in all regions of the province, the francophone community of Manitoba would have to be able to have access to an integrated videoconferencing system. Well developed and supported technological infrastructure would enable the various partners in the community to more effectively meet their needs, such as: training for early childhood educators, remote education at the secondary level, continuing teacher training, francization and refrancization for parents, courses of adults, remote meetings of various organizations and so on.

A number of the majority's school divisions already have the various technological systems that meet their needs. However, the very nature of our school division, which is spread over a big area, requires a much more complex and costly solution.

It can be concluded that much remains to be done, particularly when you remember words of the Commissioner of Official Languages, and I quote: "In short, to compete on an equal basis in some instances, the minority school may well even have to be better than the majority school."

I come to the Official Languages in Education Program. In this previously cited report, Senator Simard makes the following recommendation:

We recommend that the Government of Canada acquire the means to achieve its statutory and constitutional obligations in education, by linking cash transfers to the provinces to full performance of the obligations set out in section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, reworking the purpose and parameters of the Official Languages in Education Program (OLEP), increasing funding for French education in the minority communities to a sufficient level to stop the erosion of francophone and Acadian communities.

We support Senator Simard's recommendation.

In the *Arsenault-Cameron* judgment, the Supreme Court of Canada confirmed the restorative aspect of section 23 of the Charter. In the Court's view:

A purposive interpretation of s. 23 rights is based on the true purpose of redressing past injustices and providing the official language minority with equal access to high-quality education in its own language, in circumstances where community development would be enhanced.

In reality, the impact of past injustices is still being felt, the successes achieved in the first 10 years of our existence have not yet reversed the gradual erosion of our community.

langue première. Notons en particulier qu'il n'y a aucun matériel pour la Phase d'accueil, même si c'est une obligation légale et que la DSFM comptait en 2002-2003 un total de 760 élèves inscrits à ce programme, soit 17 pour cent de ses effectifs.

Afin de pouvoir rejoindre de façon efficace toutes nos clientèles dans toutes les régions de la province, la communauté francophone du Manitoba devrait pouvoir avoir accès à un système de vidéo-conférence intégré. Une infrastructure technologique bien développée et soutenue permettrait aux divers partenaires de la communauté de mieux répondre à leurs besoins, tels que: la formation d'éducatrices en jeune enfance, les cours à distance au niveau des études secondaires, la formation continue des enseignants, la francisation et la refrancisation des parents, les cours aux adultes, les réunions à distance de divers organismes, et cetera.

Plusieurs divisions scolaires de la majorité possèdent déjà les divers systèmes technologiques qui répondent à leurs besoins. Cependant, la nature même de notre division scolaire, qui s'étend sur un vaste territoire, exige une solution beaucoup plus complexe et coûteuse.

On peut conclure qu'il reste encore beaucoup à faire, surtout lorsqu'on se rappelle ces mots de la Commissaire aux langues officielles, et je cite: «Bref, pour concurrencer à chances égales, l'école de la minorité devra vraisemblablement, dans nombre de cas, être meilleure que celle destinée à la majorité».

J'en suis rendue au programme des langues officielles dans l'enseignement. Dans son rapport déjà cité, le sénateur Simard fait la recommandation suivante:

Nous recommandons au gouvernement du Canada qu'il se donne les moyens de ses obligations législatives et constitutionnelles en matière d'éducation; en liant le transfert des crédits aux provinces à la pleine réalisation des obligations dictées par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés; en reformulant la finalité et les paramètres du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE); en accroissant les fonds consacrés à l'éducation en français en milieu minoritaire à un niveau suffisant pour remédier à l'érosion des communautés francophones et acadiennes.

Nous appuyons le contenu de la recommandation du sénateur Simard.

Dans l'arrêt *Arsenault-Cameron*, la Cour suprême du Canada a confirmé l'aspect réparateur de l'article 23 de la Charte. Selon la Cour:

Une interprétation fondée sur l'objet des droits prévus à l'article 23 repose sur le véritable objectif de cet article qui est de remédier à des injustices passées et d'assurer à la minorité linguistique officielle un accès égal à un enseignement de grande qualité dans sa propre langue, dans des circonstances qui favoriseront le développement de la communauté.

En réalité, les répercussions des injustices passées continuent à se faire sentir. Les succès obtenus durant les dix premières années de notre existence n'ont pas encore réussi à renverser l'érosion progressive de notre communauté.

In the *Mahé* decision, the Supreme Court of Canada found, at p. 372:

Furthermore, as the historical context in which s. 23 was enacted suggests, minority language groups cannot always rely upon the majority to take account of all their linguistic and cultural concerns. Such neglect is not necessarily intentional: the majority cannot be expected to understand and appreciate all of the diverse ways in which educational practices may influence the language and culture of the minority.

We believe we must be at the bargaining table on the Official Languages in Education Program because we are in the best position to make known our needs and our views on the best ways to meet them.

We believe that a distinction must be drawn within OLEP between teaching of French as a first language and the teaching of French as a second language. The two programs address different needs and different clienteles. Consideration should be given to reaching a federal-provincial agreement for the purpose of fully carrying out the mission laid down by section 23 of the Charter.

We firmly believe that the vitality of Manitoba's francophone community depends in large part on our ability to renew our youth and training the leaders of tomorrow. This is an integral part of the DSFM's mission.

To carry out its mission, the DSFM needs adequate resources allocated to it. Our school system should be provided with additional financial support. The children who were five years old, the age at which children were admitted to kindergarten, in 1982, the year the Canadian Charter of Rights and Freedoms was passed, are 26 today. Some of them already have children of their own. There is an urgent need for action.

**The Chair:** That brief will trigger a great many questions indeed.

**Senator Comeau:** It surprises me that you aren't a full partner in the talks on the Official Languages in Education Program. It is the Department that conducts the negotiations with Ottawa in that area and you are not directly involved as a partner at the table. I find that's a surprising way of going about it.

**Mr. Gérard Auger, Division scolaire franco-manitobaine:** We are surprised too, and we are pleased that you have pointed it out. We talk about it in our brief. We should have the opportunity to be at that table and to state what we need in order to do our work.

**Senator Comeau:** In fact, the purpose of all this is to respond to section 23 of the Charter. The purpose of the schools boards is for the community to advance, to redress the past and look to the future.

I do not know. It is simply surprising. Perhaps we should examine the story behind that.

Dans l'arrêt *Mahé*, p. 372, la Cour suprême du Canada a déclaré:

En outre, comme l'indique le contexte historique dans lequel l'article 23 a été adopté, les minorités linguistiques ne peuvent pas être toujours certaines que la majorité tiendra compte de toutes leurs préoccupations linguistiques et culturelles. Cette carence n'est pas nécessairement intentionnelle: on ne peut attendre de la majorité qu'elle comprenne et évalue les diverses façons dont les méthodes d'instruction peuvent influer sur la langue et la culture de la minorité.

Nous croyons que nous devons être à la table de négociations concernant le Programme des langues officielles dans l'enseignement car nous sommes les mieux placés pour faire connaître nos besoins et notre point de vue sur les meilleurs moyens pour y répondre.

Nous croyons qu'il faut faire une distinction entre l'enseignement du français, langue première, et l'enseignement du français, langue seconde, à l'intérieur du PLOE. Ces deux programmes s'adressent à des besoins différents et à une clientèle différente. Il faudrait envisager une entente fédérale-provinciale dont l'objet serait la pleine réalisation de la mission évoquée par l'article 23 de la Charte.

Nous croyons fermement que la vitalité de la communauté francophone du Manitoba dépend en grande partie de notre capacité à renouveler notre jeunesse et à former les leaders de demain. Ceci fait partie intégrale de la mission de la DSFM.

Pour réaliser sa mission, la DSFM a besoin d'une allocation adéquate de ressources. Il y a lieu de fournir des appuis financiers supplémentaires à notre système scolaire. Ceux qui avaient cinq ans, l'âge d'entrée dans les classes de maternelle en 1982, l'année de l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés*, ont aujourd'hui 26 ans. Certains d'entre eux ont déjà des enfants. Il y a une urgence d'agir.

**La présidente:** Ce mémoire va susciter beaucoup de questions.

**Le sénateur Comeau:** Ça me surprend que vous n'êtes pas plein partenaire de la discussion sur le programme des langues officielles dans l'enseignement. C'est le Ministère qui fait les négociations avec Ottawa dans ce domaine et vous n'êtes pas là directement à la table comme partenaire. Je trouve ça étonnant cette façon de procéder.

**M. Gérard Auger, Division scolaire franco-manitobaine:** Nous sommes étonnés aussi et sommes heureux que vous le souligniez. Nous en parlons dans notre mémoire. Nous devrions avoir l'occasion d'être à cette table et de dire nos besoins pour faire notre travail.

**Le sénateur Comeau:** En réalité, le but de tout ceci, est pour répondre à l'article 23 de la Charte. La raison d'être des conseils scolaires est que la communauté puisse avancer, faire la réparation du passé et regarder pour le futur.

Je ne sais pas. C'est simplement étonnant. Nous devrions peut-être examiner quelle est l'histoire de cela.

**Ms. Dupuis:** Initially, the Bureau d'éducation française du Manitoba, which had been established for the immersion question, negotiated with the provinces. Nothing changed when schools management by the francophone minority came about. The formulas have not been readjusted in seven years.

**Senator Comeau:** The formulas? Do you mean the funding amount?

**Ms. Dupuis:** That is correct.

**Senator Comeau:** At the outset, before the boards were formed, there must have been a provincial agency taking care of that. I would have thought that, with the creation of the boards, a change would take place in a short space of time and that you would be at the bargaining table. That is a deficiency we should look at closely.

**Ms. Dupuis:** We appreciate that. We have sent out a number of letters. We have asked to be at the bargaining table.

**Senator Comeau:** Have you had an opportunity to examine the Dion Plan? Does that plan concern education?

**Mr. Auger:** We heard Minister Dion speak in Toronto recently, but it was only on the main features of this program. We do not have the details or the plan.

**The Chair:** I would like to come back to access and recruitment. You say rightsholders do not attend French schools because there are not any in or near their communities.

Is that lack due to the fact that the Division scolaire francophone has not seen fit to introduce any? The *Arsenault-Cameron* decision states that there must be French-language schools everywhere, depending on numbers. Have there been no requests? Don't parents want French schools?

**Mr. Auger:** That is a fairly complex question with a number of answers. For example, we have just opened a school in the community of Laurier. With a great deal of hard work, we managed last week to take the first steps toward building the school.

We would like to expand our space in the community in the urban area of the Saint James-Assiniboia region. We are currently in talks with the Department of Education to find the necessary resources to expand our school spaces in that area.

The Saint James-Assiniboia region is in the far western portion of Manitoba and the City of Winnipeg, neighbouring communities such as Saint-François-Xavier, Élie and other communities, which were traditionally very francophone communities, where there are no French schools today.

For us, the hope is to expand our spaces and to attract rightsholders who live in those areas and who have no access to a school.

**Mme Dupuis:** Au départ, le Bureau d'éducation française du Manitoba, qui avait été mis sur pied pour la question d'immersion, négocie avec la province. Rien n'a été changé lors de l'arrivée de la gestion scolaire des francophones en minorité. Les formules n'ont pas été rajustées depuis sept ans.

**Le sénateur Comeau:** Les formules, voulez-vous dire le montant du financement?

**Mme Dupuis:** C'est exact.

**Le sénateur Comeau:** Au tout début, avant la formation des conseils, il devait y avoir une agence provinciale qui s'en occuperait. J'aurais dû penser que, avec la création des conseils, ce changement aurait lieu sous peu et que vous alliez être à la table des négociations. C'est une lacune et nous devrions l'examiner de près.

**Mme Dupuis:** Nous l'appréciions. Nous avons envoyé plusieurs lettres. Nous avons demandé d'être à la table des négociations.

**Le sénateur Comeau:** Avez-vous eu l'occasion d'examiner le plan Dion? Ce plan touche-t-il à l'éducation?

**M. Auger:** Nous avons entendu le ministre Dion parler à Toronto dernièrement, mais ce n'était que sur les grandes lignes de son programme. Nous n'avons pas les détails et les enjeux de ce plan.

**La présidente:** Moi, je voudrais revenir sur l'accessibilité et le recrutement. Vous dites que des ayants droit ne fréquentent pas l'école française parce qu'il n'y en a pas dans leur communauté ou à proximité.

Ce manque est-il du fait que la Division scolaire francophone n'a pas jugé bon d'en implanter? L'arrêt *Arsenault-Cameron* dit qu'il doit y avoir des écoles françaises partout, dépendamment du nombre. N'y a-t-il pas de demande? Les parents ne veulent-ils pas d'écoles françaises?

**M. Auger:** C'est une question assez complexe avec plusieurs réponses. Par exemple, nous venons juste d'ouvrir une école dans la communauté de Laurier. C'est de peine et de misère, que nous avons réussi la semaine dernière, à entamer les premières démarches pour la construction de l'école.

Nous souhaiterions agrandir nos espaces dans une communauté à l'intérieur de la ville urbaine dans la région de Saint-James-Assiniboia. Nous sommes présentement en pourparlers avec le ministère de l'Éducation pour trouver les ressources nécessaires pour l'agrandissement de nos espaces scolaires dans cette région.

La région Saint-James-Assiniboia est à l'extrême ouest du Manitoba et de la ville de Winnipeg, voisine des communautés comme Saint-François-Xavier, Élie et d'autres communautés qui étaient traditionnellement des communautés très francophones où, aujourd'hui, on ne retrouve pas d'écoles françaises.

Pour nous, l'espoir est d'agrandir nos espaces et d'attirer des ayants droit qui demeurent dans ces régions et qui n'ont pas accès à une école.

**Ms. Dupuis:** We opened the school in Saint James in 2002. In September of this year, registration doubled. We have gone from 23 to 46 schools. We want to negotiate for another school because the transferor division, that of the majority, has 14 empty schools. We're trying to get one.

In 2004, we are going to open a school outside our area, in Brandon. The request was made a number of years ago. We had meetings with Brandon parents and we are trying to negotiate to see what building we can share with them.

Last year, a request was made by parents of Portage-la-Prairie. It takes a few years to implement these projects.

**The Chair:** We are privileged because, this afternoon, we will be hearing from the government officials, the Department of Education and the Department of Finance.

How do you receive your budget in the francophone school districts? Is it the entire envelope from the Department of Education or is it a comprehensive budget? Is there a basic grant and then amounts based on student registration?

**Mr. Auger:** Funding of Manitoba's school boards is a very complex system, and even more complex for the DSFM. For example, if we have 50 students in the Louis Riel School Division, out of a total of 16,000 students, at the end of the year, that school board has to give us 50 divided by 16,000 times the amount of school taxes they have collected.

If each school board has a different property tax, a different income tax, it is difficult for us to estimate on a year-to-year basis the operating budget we will receive from the school tax system.

We receive a basic grant for each student in the school division, like the other commissions, transferor school divisions and the other school divisions in Manitoba. It is complex.

**The Chair:** It is very complex. Is it fair, in your view?

**Mr. Auger:** It is not fair. We cannot meet the requirements of section 23, the duty we have to perform in Manitoba.

For some time now, the Minister of Education has been consulting us, and we have chosen together to name someone to come and examine the matter. It is interesting for us because the minister at first said that there was no problem of under-funding for the Division scolaire franco-manitobaine.

Despite that fact, Mr. Jean Comtois from Ontario came and conducted a study on the school division's operations to see where the government could help us.

**Mme Dupuis:** Nous avons ouvert l'école en 2002 à Saint-James. En septembre 2003, les inscriptions ont doublé. Nous sommes passé de 23 à 46 écoles. Nous voulons négocier pour une autre école parce que la division cédante, celle de la majorité, a 14 écoles qui sont vides. Nous essayons d'en avoir une.

En 2004, nous allons ouvrir une école à Brandon, en dehors de notre territoire. La demande a été faite depuis quelques années. Nous avons eu des rencontres avec les parents de Brandon. Nous tentons de négocier pour voir quel édifice nous pourrions partager avec eux.

L'année dernière, une demande a été faite de la part de parents de Portage-la-Prairie. Cela prend quelques années avant de mettre ces projets sur pied.

**La présidente:** Nous sommes privilégiés car, cet après-midi, nous allons recevoir les responsables du gouvernement, le ministère de l'Éducation, le ministère des Finances.

Comment recevez-vous votre budget à l'intérieur de districts scolaires francophones? Est-ce toute l'enveloppe du ministère de l'Éducation ou est-ce un budget global? Y a-t-il un octroi de base et ensuite, par inscription d'élèves?

**Mr. Auger:** Le financement des commissions scolaires au Manitoba est un système assez complexe et encore plus complexe pour la DSFM. Par exemple, si nous avons 50 élèves dans la Division scolaire Louis Riel, sur un total de 16 000 élèves, à la fin de l'année, cette commission scolaire doit nous remettre 50 divisé par 16 000 fois le montant de taxes scolaires qu'ils ont prélevé.

Si chaque commission scolaire a une taxe foncière différente, revenu d'impôt différent, c'est difficile pour nous d'estimer d'année en année le budget de fonctionnement que nous recevrons du système de taxe scolaire.

,Nous recevons un octroi de base pour chaque élève de la division scolaire comme les autres commissions, divisions scolaires cédantes ou les autres divisions scolaires du Manitoba. C'est complexe.

**La présidente:** C'est très complexe. Est-ce équitable, selon vous?

**Mr. Auger:** Ce n'est pas équitable. Nous ne sommes pas capables de rencontrer les exigences de l'article 23, le devoir que nous devons faire au Manitoba.

Depuis quelque temps, le ministre de l'Éducation nous consulte et nous avons choisi ensemble de nommer quelqu'un pour venir se pencher sur cette question. C'est intéressant pour nous parce que le ministre, au départ, déclarait qu'il n'y avait pas de problème de sous-financement de la Division scolaire franco-manitobaine.

Malgré ce fait, M. Jean Comtois, de l'Ontario, est venu et a fait une étude sur les opérations de la division scolaire pour voir où le gouvernement peut nous venir en aide.

*[English]*

**Senator Keon:** That was a very good presentation. I would like to return to what I was discussing previously. Please correct me if I am wrong, but it is my impression that your curriculum is generally based on an English curriculum which you flip into French.

Now, we have in Canada in the Province of Quebec a superb educational system. It is not only good; it is superb. Perhaps it is the best in Canada. It seems to me that if the francophones outside Quebec want a viable education system, they should adopt the Quebec system. I have never been able to understand why they do not because in the end, they lose continuity in their education system.

I was born in Quebec myself a long time ago and none of this applies. However, for a young francophone in Canada, there are superb resources for them to complete their education in French, in any discipline you would pick. They simply have to go to Quebec for some of the advanced stuff.

Previous witnesses pointed out that your curriculum does not fit the Quebec curriculum, so it is too hard for the students to continue on to the University of Montreal or Laval. Consequently, they go to an English university.

First, is my sense correct? If so, are you giving any thought to trying to change that whole thing?

**The Chairman:** Senator Keon, I can say that was almost my next question relating to the experience of New Brunswick. I will let you people answer first.

*[Translation]*

**Mr. Druwé:** The responsibility for curricula and study programs falls to the provincial governments, and they are quite jealous of their territory.

Over the years, we have made some progress on demands for partnerships with other provinces. There is the western memorandum of understanding, the cross-Canada memorandum with the Council of Ministers of Education Canada. Initiatives are being taken and partnerships started. The entire question of curriculum and educational agenda is still very provincial. We would very much like more exchange and many more partnerships. There is an economy to be made and we must agree on the major objectives.

On the whole, the purposes of education can be the same, with specific local differences. We are demanding more independence in the development of our programs so that we can seek out our partners and, together, come up with programs that effectively meet our needs, with an economy of time and an economy of funding. This is a dilemma that we're facing. You accurately noted it.

**Mr. Auger:** We do not want to become a branch office of Quebec either. We want to develop our own resources and our own study programs.

*[Traduction]*

**Le sénateur Keon:** C'était un très bon exposé. Je vais retourner à ce dont je parlais précédemment. Corrigez-moi si je me trompe, mais il me semble que votre programme d'études est essentiellement un programme anglais que vous offrez en français.

Nous avons au Canada, dans la province de Québec, un système éducatif superbe. Il n'est pas seulement bon; il est superbe. C'est peut-être le meilleur au Canada. Il me semble que si les francophones hors Québec veulent un système éducatif viable, ils devraient adopter le système québécois. Je n'ai jamais compris pourquoi ils ne le font pas parce que, en définitive, ils perdent la continuité dans leur système éducatif.

Je suis moi-même né au Québec il y a déjà longtemps, et rien de ceci ne s'applique. Cependant, pour un jeune francophone au Canada, il y a des ressources superbdes qui leur permettent de terminer leurs études en français, dans n'importe quelle discipline qu'ils choisissent. Ils n'ont qu'à aller au Québec pour les niveaux plus avancés.

Des témoins précédents ont signalé que votre programme d'études ne correspond pas à celui du Québec, ce qui fait qu'il est trop difficile pour les étudiants de poursuivre leurs études à l'Université de Montréal ou à Laval. Par conséquent, ils vont dans une université de langue anglaise.

Premièrement, ai-je raison? Si oui, songez-vous à essayer de changer cela?

**La présidente:** Sénateur Keon, je peux dire que c'était presque là ma prochaine question concernant l'expérience du Nouveau-Brunswick. Je vais d'abord laisser répondre les témoins.

*[Français]*

**M. Druwé:** La responsabilité, pour les curriculums et les programmes d'étude, relève des gouvernements provinciaux et ceux-ci tiennent assez férolement à leur territoire.

Au cours des années, nous avons fait un peu de chemin sur la revendication de partenariats avec d'autres provinces. Il existe le protocole de l'ouest, et le protocole pancanadien avec le conseil des ministres canadiens en éducation. Des initiatives, des débuts de partenariats se font. Toute la question, de curriculum et d'agenda éducatif, est encore très provinciale. Nous souhaiterions beaucoup plus d'échanges et beaucoup plus de partenariats. Une économie est à faire et nous devons nous mettre d'accord sur les grands objectifs.

Les finalités en éducation, dans l'ensemble, peuvent être les mêmes avec des spécificités locales. Nous revendiquons plus d'autonomie dans l'élaboration de nos programmes afin d'aller chercher nos partenaires et, ensemble, avec une économie de temps, une économie de financement, arriver à des programmes qui répondent à nos besoins de façon efficace. C'est un dilemme auquel nous faisons face. Vous l'avez bien soullevé.

**M. Auger:** Nous ne voulons pas non plus devenir une succursale du Québec. Nous voulons développer nos propres ressources et nos propres programmes d'études.

There is a university in Manitoba called the Collège universitaire de Saint-Boniface, which meets a lot of our young students' needs. We have students who study in Moncton through the correspondence between school systems.

We have young people who have gone to study law and other disciplines at the University of Moncton and who have obtained degrees from the Collège de Saint-Boniface.

We have just started a partnership with the Sherbrooke School Board, at their request. It is a partnership between directors general with the aid of the school board president to see exactly what resources we have in common.

They are interested in knowing how we have managed to survive in a minority environment. They feel we could teach them a great deal. We will be pleased to learn about their expertise in human resources and other areas and what they have to offer us.

#### [English]

**Senator Keon:** You did not mention the University of Ottawa, which is in the loop. The University of Ottawa, which is my university, offers a superb francophone education also.

**Mr. Auger:** Yes.

**Senator Keon:** However, it is English education translated into French, except for the Faculty of Law. Whereas when students come out of the education system in Quebec, they are stamped for life as francophones. It could be interesting to try to pursue a Quebec curriculum for francophone communities.

**Mr. Auger:** I am glad you appreciate the educational system in Quebec. Manitoba has a fine system itself. However, an example of programs that they have that would not be necessarily of help to us would all the social sciences.

#### [Translation]

Humanities, history, geography, are specific programs in Quebec. These programs are important for us in the West.

**The Chair:** I am pleased you mentioned that, Mr. Auger, because we have had experience with that in New Brunswick. In the 1980s, when I taught in New Brunswick, we needed teaching material translated from English into French. We were practically a branch office of Quebec. The best salesmen came to us from Quebec so we could buy teaching material for the Department of Education.

With the Université de Moncton, the Collège d'Acadie, we began publishing our own teaching material. Today, you can go to New Brunswick schools and see teaching material that has been

Il existe quand même au Manitoba une université, qui s'appelle le Collège universitaire de Saint-Boniface, qui répond à beaucoup de besoins de nos jeunes étudiants. Nous avons des étudiants qui vont étudier à Moncton par la correspondance des systèmes scolaires.

Nous avons des jeunes qui sont allés étudier le droit ou tout autre discipline à l'Université de Moncton et qui prennent des degrés au Collège de Saint-Boniface.

Nous venons d'entamer un partenariat avec la Commission scolaire de Sherbrooke et ce, à leur demande. C'est un partenariat entre directeurs généraux avec l'aide de la présidente des commissions scolaires pour voir exactement quelles sont les ressources que nous avons en commun.

Ils s'intéressent à savoir comment nous réussissons à survivre dans un milieu minoritaire. Ils trouvent que nous pourrions leur apprendre beaucoup. De notre côté, nous serons heureux de connaître leur expertise au niveau des ressources humaines et autres et ce qu'ils ont à nous offrir.

#### [Traduction]

**Le sénateur Keon:** Vous n'avez pas mentionné l'Université d'Ottawa, qui fait partie du réseau. L'Université d'Ottawa, qui est mon université, offre également d'excellents programmes d'études en français.

**Mr. Auger:** Oui.

**Le sénateur Keon:** Cependant, ce sont des programmes d'études en anglais qu'on traduit en français, sauf dans le cas de la faculté de droit. Par contre, lorsque les étudiants sortent du système éducatif au Québec, ils sont francophones pour la vie. Il pourrait être intéressant de chercher à offrir des programmes d'études du Québec aux collectivités francophones.

**M. Auger:** Je suis heureux que vous appréciez le système éducatif au Québec. Le Manitoba a également un bon système. Je signalerai cependant que tous les programmes en sciences sociales sont un exemple de programmes qui sont offerts au Québec et qui ne seraient pas nécessairement utiles pour nous.

#### [Français]

Les sciences humaines, l'histoire, la géographie, sont des programmes spécifiques au Québec. Pour nous, dans l'Ouest, ces programmes sont importants.

**La présidente:** Je suis contente que vous le mentionnez, M. Auger, parce que nous en avons fait l'expérience au Nouveau-Brunswick. Dans les années 80, lorsque j'enseignais au Nouveau-Brunswick, nous avions besoin de matériel didactique, traduit de l'anglais au français. Nous étions pratiquement la succursale du Québec. Les meilleurs vendeurs nous arrivaient du Québec pour acheter le matériel didactique pour le Ministère de l'Éducation.

Avec l'Université de Moncton le Collège d'Acadie, nous avons commencé à publier notre propre matériel didactique. Aujourd'hui, vous pouvez aller dans les écoles au Nouveau-Brunswick et voir du

made, produced by people from New Brunswick. I encourage you. With the Université de Saint-Boniface, you could prepare material that reflects your reality.

**Senator Léger:** Could you elaborate a little more on the subject of immersion? Are greater resources allocated or provided for immersion and for French as a first language? Do parents have to pay? Does the government provide more resources for immersion than French-language instruction?

**Mr. Auger:** The Official Languages Policy and the money offered to the provinces for minority French-language education are not separate. The immersion school clientele receives the same amounts as the French school clientele. It is not that they receive more; it is that, at some points, there are more students.

**Ms. Dupuis:** There are established immersion schools, fairly large schools, in some of our regions. There is a big immersion school in the eastern part of the province.

In 1994, we established a French school without a gymnasium. We are in a former community centre that is been rebuilt. It is quite good.

Students reach high school and see schools with about 1,000 students. It is tempting for them. Some of them stay with us until Secondary 4. It is hard for us to offer remote courses or the courses they need to succeed. The large neighbourhood school aspect still plays a role in the decision of parents and children.

**Senator Léger:** For the government as well?

**The Chair:** We will see this afternoon.

**Mr. Auger:** Today we are here to talk about French schools, but there is not really any association to represent people who work in immersion environments, who are major partners in Manitoba's entire plan to recover Manitoba's Francophonie.

The Association manitobaine des directeurs d'écoles d'immersion appears to be the only organization that could talk about immersion. I would like you to meet them if you get a chance.

**The Chair:** I would like to speak with a few of them about programs and teaching material.

**Senator Comeau:** You mentioned exclusivity in your report. There are apparently schools that offer programs in French as a first language. Would you like to explain to me very briefly what that is?

**Mr. Auger:** In the other provinces, all French-language education is done by the province's francophone school division. In Manitoba, we have chosen to have credits by community. Some quite weird situations have developed in certain communities.

Today we have seven communities that have schools claiming to be francophone. They are recognized by the department, by the Bureau d'éducation française, as francophone schools, but they

matériel scolaire qui a été fait, produit par les gens de chez nous. Je vous encourage. Avec l'Université de Saint-Boniface, vous pourriez faire du matériel scolaire qui colle à votre réalité.

**Le sénateur Léger:** Pourriez-vous développer un peu plus sur le sujet de l'immersion? Les moyens alloués ou donnés pour l'immersion sont-ils plus importants que pour le français des francophones? Est-ce les parents qui doivent payer? Est-ce que le gouvernement donne plus de moyens à l'immersion qu'à l'enseignement en français?

**M. Auger:** La Politique des langues officielles et les argents qui sont offerts aux provinces pour l'enseignement de la langue française en milieu minoritaire ne sont pas distincts. La clientèle de l'école d'immersion reçoit les mêmes argents que l'école française. Ce n'est pas qu'ils en reçoivent plus, c'est qu'à certains moments ils sont plus nombreux.

**Mme Dupuis:** Dans certaines de nos régions, il existent des écoles d'immersion établies, des écoles assez importantes. Dans l'est de la province, il y a une importante école d'immersion.

En 1994, nous avons pu établir une école française sans gymnase. Nous sommes dans un ancien centre communautaire qui a été refait. C'est assez bien.

Les jeunes arrivent au secondaire et voient ces écoles qui contiennent environ mille élèves. C'est tentant pour ces jeunes. Certains d'entre eux restent avec nous jusqu'au secondaire 4. Il est difficile pour nous d'offrir les cours à distance ou les cours qu'ils ont besoin pour réussir. L'aspect de la grosse école du coin joue encore dans la décision des parents et des enfants.

**Le sénateur Léger:** Pour le gouvernement aussi?

**La présidente:** Nous verrons cet après-midi.

**M. Auger:** Aujourd'hui, nous sommes ici pour parler des écoles françaises mais il n'y a pas vraiment de regroupement pour représenter les gens qui oeuvrent dans les milieux d'immersion, qui sont des collaborateurs importants à tout le projet du Manitoba qui est de récupérer la francophonie au Manitoba.

L'Association manitobaine des directeurs d'écoles d'immersion serait le seul organisme qui pourrait parler de l'immersion. Si vous avez la chance, je vous souhaiterais de les rencontrer.

**La présidente:** J'aimerais échanger avec quelques-uns sur les programmes ou sur le matériel didactique.

**Le sénateur Comeau:** Vous avez fait mention dans votre rapport de l'exclusivité. Il existe, apparemment, des écoles qui offrent des programmes en langue première. Voudriez-vous m'expliquer, très brièvement, qu'est-ce que c'est?

**M. Auger:** Dans les autres provinces, toute l'éducation française est faite par la division scolaire francophone de la province. Au Manitoba, nous avons choisi de faire des votes par communauté. Dans certaines communautés, des situations assez bizarres se sont développées.

Aujourd'hui, nous avons sept communautés où nous retrouvons des écoles qui se disent francophones. Elles sont reconnues par le ministère, par le Bureau d'éducation française

are not part of the DSFM. They offer programs different from those of DSFM. Those programs offer only half of the French-language education courses. This is a matter that comes up in our brief.

**Senator Comeau:** So Manitoba is the only province that operates this way?

**Mr. Auger:** Yes, it is the only province.

The committee is adjourned.

---

WINNIPEG, Tuesday, October 21, 2003

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 1:42 p.m. to study education within official language minority communities.

**The Hon. Rose-Marie Losier-Cool (Chairman)** in the Chair.

[*Translation*]

**The Chairman:** Our first witness this afternoon is Ms. Raymonde Gagné, who is Rector of the Collège universitaire de Saint-Boniface. We are in the process of studying another part of this morning's puzzle, namely, post-secondary education.

Ms. Gagné, you have submitted a very substantial document. Do you wish to present it in full or do you prefer to summarize it so that we will have an opportunity to ask you more questions?

**Ms. Raymonde Gagné, Rector, Collège universitaire de Saint-Boniface:** Madam Chair, I will be reading the text. As I am new to this position, I think that it would be important that I be able to follow the text. I will not read it in full, but I will nevertheless be referring to it.

I would like to thank you for affording us this opportunity to talk about the requirements and challenges of our francophone community in matters pertaining to education and, in my case, post-secondary education.

Before I delve into the heart of the matter, I would like to make a personal comment, if I may. Up until quite recently, I was under the impression that a standing Senate committee would be composed of highly placed individuals unknown to us. I was surprised to learn that the Official Languages Committee was going to travel to hear us. And when I read the committee membership list, I immediately noticed the name of my good friend, Maria Chaput, and it makes me feel so good to see her here. I see that you have some well-known stars on your committee. I would have liked to have washed the floor, like Senator Viola Léger, because I have seen her perform a few times.

I would like to welcome you to Manitoba. Your presence amongst us is highly appreciated.

comme étant des écoles francophones mais elles ne relèvent pas de la DSFM. Elles offrent un programme différent de la DSFM. Ces programmes ne donnent seulement que la moitié des cours de l'enseignement en français. C'est une question qui revient dans notre bref.

**Le sénateur Comeau:** Le Manitoba est donc la seule province à agir de cette façon?

**Mr. Auger:** Oui, c'est la seule province.

La séance est levée.

---

WINNIPEG, le mardi 21 octobre 2003

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 13 h 42 pour étudier l'éducation au sein des communautés minoritaires de langue officielle.

**L'honorable Rose-Marie Losier-Cool (présidente)** occupe le fauteuil.

[*Français*]

**La présidente:** Notre premier témoin cet après-midi sera Mme Raymonde Gagné, rectrice du Collège universitaire de Saint-Boniface. Nous sommes à étudier une autre partie de notre casse-tête de ce matin, l'enseignement post-secondaire.

Madame Gagné, vous nous avez remis un document très étayé. Voulez-vous en faire la présentation ou préférez-vous en faire un résumé afin nous donner la chance de vous poser plus de questions?

**Mme Raymonde Gagné, rectrice, Collège universitaire de Saint-Boniface:** Madame la présidente, je vais le texte. Étant nouvelle au poste, je pense qu'il serait important que je puisse suivre le texte. Je ne le lirai pas au complet, mais je vais quand même y référer.

Je vous remercie de nous donner cette occasion de nous faire entendre sur les besoins et les défis de notre communauté francophone dans le contexte des enjeux relatifs à l'éducation et, dans mon cas, à l'éducation post-secondaire.

Avant de plonger dans le vif du sujet, permettez-moi un commentaire personnel. Jusqu'à tout récemment, j'avais l'impression qu'un comité sénatorial permanent serait composé d'éminences inconnues de nous. Quelle ne fut ma surprise quand j'ai appris que le Comité des langues officielles allait se déplacer pour venir nous entendre. Lorsque je vois la liste des membres de ce comité, le nom de notre bonne amie, Maria Chaput, me saute aux yeux et sa présence me réchauffe le cœur. J'y vois des vedettes bien connues. J'aurais aimé frotter le plancher le sénateur Viola Léger parce que je l'ai vue sur scène à quelques reprises.

Je vous souhaite la bienvenue au Manitoba. Votre présence parmi nous est grandement appréciée.

As to the subject of our discussion today, I would first of all like to indicate that the post-secondary level supports the other levels. It has been demonstrated that the early childhood, primary/secondary and post-secondary education levels are inexorably interconnected. We are three links of a chain. All three of our presentations are based on the same common denominator, namely, our status as a minority group, and all the consequences that this entails.

In addition, all three of our presentations conclude by making an appeal for more resources that will enable us to promote the development of our community, which is always struggling to overcome the strong tendency to assimilate. And none of these three levels should be neglected, because we all know that a chain is only as strong as its weakest link.

That being said, I will spend the next few minutes highlighting the points that you suggested we cover in your invitation.

First of all, access to post-secondary education. Let us take a look at the past. French education in Manitoba existed long before our territory became a province in the Canadian federation. Symbolically, French education began with the arrival of Monseigneur Provencher in the Red River colony back in 1818. Indeed, he began teaching the colony's boys at that time.

When our province joined the Canadian federation in 1870, it was Louis Riel, the father of Manitoba and the Metis Franco-Manitoban hero, who was the chief negotiator of this agreement. Showing the outmost respect for the two peoples, he decreed that our province was officially bilingual. However, our rights were then brutally violated. For more than 50 years, we were essentially deprived of French education in the public system.

In a nutshell, it was not until 1970 that legislation authorized education provided totally in French in Manitoba. But this legislation did not resolve everything. Indeed, measures were meted out sparingly and it took massive demonstrations and uprisings before we were able to avail ourselves of the provisions of this act. The problem is that the implementation of the provisions was not allowed. The anglophone majorities sitting on all of the provinces' school boards — with the exception of one, the Red River School Board Division — had to be sufficiently fair-minded to allow us to establish French-language schools.

We did not gain control over our school system until 1994. We noted that we had been surreptitiously waging a battle against a plaque over the years. Indeed, we observed that we had suffered losses. Some of our people had discreetly crossed the floor to the majority side. Some were quite lost whereas others were sliding over to the majority side. In a nutshell, when we finally regained our rights, some of our people no longer wanted them, whereas others, for all kinds of reasons, believed that they were no longer able to avail themselves of such rights. This is a kind of cancer that has been eating away at us.

Sur le sujet qui nous réunit aujourd'hui, je tiens d'abord à indiquer que le niveau post-secondaire se veut solidaire des autres niveaux. La démonstration n'a pas à être faite de l'interdépendance incontournable entre les secteurs de la petite enfance, le primaire/secondaire et le post-secondaire. Nous sommes trois maillons d'une chaîne. Nos trois présentations partent d'un même dénominateur commun, soit de notre état de minoritaires, avec toutes les répercussions que cela a pu engendrer chez nous.

De plus, nos présentations débouchent finalement toutes les trois à réclamer davantage pour nous permettre de favoriser l'épanouissement de notre communauté, qui est toujours en proie aux puissantes forces assimilatrices de notre milieu. Et aucun de nos trois niveaux ne saurait être négligé, parce qu'on sait bien que la chaîne est seulement forte que son plus faible maillon.

Cela étant dit, je vais consacrer les prochaines minutes à faire de la lumière sur les points que vous nous proposez de traiter dans votre invitation.

D'abord, l'accès à l'éducation post-secondaire. Regardons le passé. L'éducation française au Manitoba existait longtemps avant que notre territoire soit constitué en province de la fédération canadienne. Symboliquement, l'éducation française a débuté avec l'arrivée de monseigneur Provencher à la colonie de la Rivière Rouge en 1818. En effet, il a commencé à enseigner aux garçons de la colonie à ce moment-là.

Puis, lorsque notre province s'est jointe à la fédération canadienne en 1870, c'est Louis Riel, le père du Manitoba, et héros franco-manitobain métis, qui fut le principal négociateur de ce pacte. Il a décrété que notre province était officiellement bilingue dans le plus grand respect des deux peuples. Par la suite, cependant, nos droits ont été sauvagement bafoués. Pendant plus de 50 ans, nous avons été essentiellement privés d'éducation française dans le système public.

En somme, ce n'est que depuis 1970 qu'une loi permet l'enseignement totalement en français au Manitoba. Mais cette loi n'a pas été la panacée. En effet, ce n'est qu'au compte-gouttes et au terme de manifestations et de soulèvements massifs que nous avons pu nous prévaloir des dispositions de cette loi. C'est que la mise en œuvre de dispositions n'était que permise. Il a fallu que les anglophones majoritaires dans tous les conseils scolaires de la province — sauf un, la Division scolaire Rivière Rouge — soient suffisamment de bonne foi pour nous permettre d'en venir à constituer des écoles de langue française.

Ce n'est que depuis 1994 que nous possédons le contrôle de notre système scolaire. Or, nous avons constaté qu'un fléau s'était abattu sur nous bien subrepticement au fil des ans. Nous avons constaté que nous avions, en effet, subi des pertes. Une certaine tranche des nôtres s'était discrètement rangée du côté de la majorité. Certains étaient à peu près perdus; d'autres étaient en train de glisser du côté de la majorité. En somme, lorsque nous avons finalement regagné nos droits, un certain nombre des nôtres n'en voulaient plus ou croyaient, pour toutes sortes de raisons, ne plus être en mesure de s'en prévaloir. C'est un genre de cancer qui nous ronge de l'intérieur.

The access we talk about can be defined in two ways. There is the usual meaning, namely, that we must obviously provide a range of courses and programs that is as broad as possible because our community, like the majority, must develop in all sectors. The second meaning of the word "access" that I referred to earlier, ties into the notion that we have to offer guidance, set up an incentive, awareness and support system to convince our people that they are capable of pursuing post-secondary education in French, and that this is something that is both desirable and beneficial.

We then need to wrap them in a security net which they need in order to be successful in their pursuit of post-secondary education in French, a language which is no longer, in many cases, their real first language. We are still in the process of building our French education system, at all levels, and time is of the essence.

Bearing in mind this historical background, I will now deal with the question of access to post-secondary education. Three tables will enable you to see the progress achieved at the Collège from the late 60s until today. In Table No. 1, you can see that, in 1968, we provided a BA program at the Faculty of Arts, and 174 students were enrolled.

Table 2 indicates the different specializations added in 1983. Two hundred and twenty-five students were enrolled in the BA program majoring in French, in the BA program majoring in translation and in the bachelor of science program. The Faculty of Education now offered a BA in education, a pre-master's program and a master's program and there were 271 enrollments. At the community college, under the same governance as the Corporation collège de Saint-Boniface, there were three programs in 1983: business administration, with 47 enrollments; bilingual secretarial skills, which also had 47 enrollments; and an oral French program, which was designed for anglophones who wanted to improve their knowledge of the language, and there we had a total of 770 enrollments. So you can see that we have had a significant increase in enrollments.

Let us now look at Table No. 3. Today, in 2003, the number of enrollments at the Collège universitaire has risen to 4,944. Look at the programs that have been added. We now offer a degree in business administration as well as a master's in Canadian studies, a program that is provided through the Internet.

The Education Faculty has seen its enrollments increase. The technical and professional school, which replaced the community college, is now offering six new programs. Our continuing education section provides many courses to both the francophone and anglophone clientele.

At the college, we have added career counselling services because our clientele has diversified tremendously over the past few years. We now have 1,100 enrollments in the university and college sectors. Approximately 50 per cent of these clients come from francophone schools in Manitoba, 35 per cent come from immersion schools and 50 per cent are students from other countries or provinces.

We have therefore added support or guidance services to meet the needs of this clientele, the immersion clientele, and our francophones. In particular, I am thinking about our language

L'accès dont nous parlons peut se définir de deux façons. Au sens habituel, cela veut dire qu'il faut évidemment un éventail de cours et de programmes aussi large que possible parce que notre communauté, tout comme la majorité, doit pouvoir se développer dans tous les domaines. Le deuxième sens du mot «accès» que j'ai évoqué plus haut, rejoint la notion qu'il faut mettre sur pied des encadrements, un système d'incitatifs, de sensibilisation et de support pour convaincre les nôtres qu'ils sont capables de poursuivre une formation post-secondaire en français, et que c'est désirable et avantageux pour eux de le faire.

Ensuite, il faut aussi que nous les entourions du filet de sécurité dont ils ont besoin pour réussir leurs études post-secondaires en français, langue qui n'est plus, dans bien des cas, leur véritable langue première. Notre système d'éducation française, à tous les niveaux, est encore en train de se bâtir et le temps presse.

À la lumière du contexte historique qui précède, je vais donc traiter de la question de l'accès à l'éducation post-secondaire. Trois tableaux vous permettront de voir le cheminement réalisé au Collège depuis la fin des années 60 jusqu'à aujourd'hui. Au tableau numéro 1, on voit qu'en 1968, à la Faculté des arts, on offrait un bac ès Arts et on avait 174 inscriptions.

Le tableau numéro deux indique les différentes spécialisations qui se sont ajoutées en 1983. Au bac avec spécialisation en français, au bac spécialisé en traduction et au bac en sciences, il y avait 225 inscriptions. À la Faculté d'éducation, on a offert un bac en éducation, une pré-maîtrise et une maîtrise: il y avait 271 inscriptions. Au collège communautaire sous la même gouvernance de la Corporation collège de Saint-Boniface, on offrait, en 1983, trois programmes: l'administration des affaires qui comptait 47 inscriptions; le secrétariat bilingue, qui comptait lui aussi 47 inscriptions; et un programme de français oral, un programme destiné à la clientèle anglophone qui voulait parfaire ses connaissances de la langue, pour un total de 770 inscriptions. On voit donc une augmentation considérable au niveau des inscriptions.

Passons maintenant au tableau numéro trois. Aujourd'hui, en 2003, le nombre d'inscriptions au Collège universitaire se chiffre à 4 944. Voyons les programmes qui se sont ajoutés. Nous offrons maintenant un dégré en administration des affaires ainsi qu'une maîtrise en études canadiennes offerte sur Internet.

La faculté d'éducation connaît une augmentation au niveau des inscriptions. À l'école technique et professionnelle, qui remplace le Collège communautaire, six nouveaux programmes se sont ajoutés. En éducation permanente, nous offrons plusieurs cours à la clientèle francophone ainsi qu'à la clientèle anglophone.

Au Collège, nous avons ajouté des services d'encadrement, parce que notre clientèle s'est diversifiée énormément ces dernières années. Dans les secteurs universitaire et collégial, nous avons environ 1 100 inscriptions. Environ 50 p. 100 de cette clientèle provient des écoles francophones du Manitoba, 35 p. 100 des écoles d'immersion, et 15 p. 100 d'entre eux sont des étudiants de d'autres pays ou de d'autres provinces.

Nous avons donc ajouté des services d'appui ou d'encadrement pour répondre aux besoins de cette clientèle, la clientèle d'immersion, nos francophones. Je pense surtout au niveau de

support services. This is an extremely important and essential service if our students, who are coming from our schools and also the immersion schools, are to be successful. Given the fragility of our clientele, alluded to earlier as a consequence of being a marginalized majority, these support programs are essential and require considerable resources.

Take, for example, the issue of recruitment, language training and cultural activities. The federal-provincial agreement covering the period from 1998 to 2003 assisted us tremendously in creating new services and in promoting others. We are grateful and we would like to thank the government authorities, both at the federal and provincial levels, who agreed to support us. A lot of work remains to be done.

As regards fixed assets, given that we are accepting more and more international students, we would like to build a new student residence. We would also like to add classrooms and offices and we need to become more computerized.

Based on the past 30 years, it is expected that the implementation of the business plan will lead to a significant increase in student enrollment. By increasing and enriching our program and services, the college will be in a better position to attract and retain more students. It could also attract more graduates of the immersion school system and increase the clientele coming from other Canadian provinces and countries. The college has therefore embarked on an ambitious recruiting program. The results of the first few years have exceeded the annual targets set by the Collège.

Two significant problems pertaining to the federal-provincial agreements must be drawn to your attention so that you can possibly remedy them. First of all, the agreements for the benefit of the minority language communities are negotiated between two government levels only. The community itself, through its authorized representatives, is not involved in the process whatsoever. In our opinion, this does not make sense. With all due respect to the provincial representatives negotiating these agreements on our behalf, we cannot expect them to be as aware of our situation as we are.

I am not at all suggesting that this role be taken away from them. I am simply saying that these negotiations would lead to better results if they involved all three parties, in cooperation with the minority official language community.

Second, as regards the negotiation of these federal-provincial agreements, the various beneficiaries of the community compete with each other. So when a costly project is funded in one particular year, the other beneficiaries have to tighten their belts. Such competition amongst us is not desirable. To the contrary, we should be supportive of each other rather than be forced to compete with one another.

l'encadrement linguistique. C'est un service extrêmement important et essentiel pour la réussite des étudiants qui proviennent de nos écoles francophones et aussi des écoles d'immersion. Compte tenu de la fragilité de notre clientèle évoquée plus tôt comme conséquence du statut de minoritaires marginalisés, ces programmes d'encadrement sont essentiels et ils exigent des ressources considérables.

Citons, de façon particulière, le recrutement, le perfectionnement linguistique et l'animation culturelle. L'entente fédérale-provinciale pour la période de 1998 à 2003 a aidé considérablement à créer de nouveaux services et à en mousser d'autres. Nous sommes reconnaissants et nous remercions les autorités gouvernementales qui, tant au niveau fédéral que provincial, ont accepté de nous appuyer. Il reste encore beaucoup à faire.

En ce qui a trait au domaine de l'immobilisation, étant donné que nous accueillons de plus en plus d'étudiants internationaux, nous voulons construire une nouvelle résidence étudiante. Nous voulons aussi ajouter des classes et des bureaux, et nous avons besoin de nous informatiser davantage.

Il est prévu, en se basant sur les 30 dernières années, que l'implantation du Plan d'affaires sera encore accompagnée d'une hausse importante d'inscriptions étudiantes. En augmentant et enrichissant notre programmation et nos services, le Collège sera mieux en mesure d'attirer et de retenir un plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes. Il pourra aussi attirer davantage les diplômés de l'immersion et augmenter la clientèle en provenance des autres provinces canadiennes et au niveau international. Le Collège a donc mis sur pied un ambitieux plan de recrutement. Les résultats des premières années ont dépassé les cibles annuelles que le Collège s'était fixées.

Deux points importants au sujet des ententes fédérales-provinciales se doivent d'être portés à votre attention afin que vous puissiez tenter de leur apporter des correctifs, si possible. D'abord, les ententes pour le bénéfice des communautés de langue de la minorité sont négociées entre les deux paliers gouvernementaux seulement. La communauté elle-même, par le truchement de ses représentants attitrés, n'est aucunement impliquée dans le processus. Ceci nous apparaît un peu comme un non-sens. Avec tout le respect que nous avons pour les représentants provinciaux qui négocient ces ententes en notre nom, nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'ils soient aussi conscients que nous de notre situation.

Je ne suggère aucunement que leur rôle leur soit dérobé. Je dis seulement que ces négociations produiraient de meilleurs résultats si elles se faisaient de façon tripartite, de concert avec la communauté de langue officielle minoritaire.

Deuxièmement, en ce qui a trait à la négociation des ententes fédérales-provinciales, les différents bénéficiaires de la communauté sont en compétition les uns avec les autres. Ainsi, quand un projet coûteux est financé, cette année-là, les autres bénéficiaires sont obligés de se serrer la ceinture. Une telle situation compétitive entre nous ne saurait être désirable. Au contraire, nous devons plutôt être solidaires plutôt que d'être contraints à la compétition.

Finally, as to the question of access, I believe that I have demonstrated the need to renew a generous second five-year agreement promptly. Our agreement has expired and, as we await the renewal of the next agreement, I must confess that this has posed some difficulties for us for the years 2003 and 2004. The Collège must submit its application and indicate its requirements. And, indeed, there is a real problem with the financial structure of our institutions.

As for the role and impact of post-secondary education in the minority language on community life, I would like to repeat that the three levels of French education, whether it be early childhood, primary/secondary education or post-secondary education, constitute an inextricably interconnected trio. Each sector plays a key role and has a major impact on the life of the community. If early childhood, primary and secondary education do not produce good results, in terms of cognitive development or language skills, these graduates will not be in any position to pursue post-secondary education in French. On the other hand, if there are no viable post-secondary programs, the parents of all of these youths will no doubt be less inclined to enrol their children in French programs.

Moreover, the loop between post-secondary education and the other levels is being closed in another way. It is the graduates of post-secondary programs who are coming back into the system to work as early childhood educators or teachers.

On another issue, we know that it is the adult population with post-secondary education that tends to assume leadership roles within their communities. If the francophone post-secondary system yields only a small number of graduates in a limited number of sectors, this will obviously cause a very regrettable vacuum in terms of influential francophone presence within the community. In the past, our institution provided a classical education to train basically male candidates — there were no female candidates — for the so-called professions. Francophones were notably absent from the higher ranks of just about any other sector in the work world.

As a result of the increase in the number of programs provided at the Collège, this problem has been considerably alleviated, but we must not sit on our laurels. We must think about adding all of the training and programs likely to interest a large number of students. For programs that are more specialized, more focused and less sought after, we have to think about using other means. We will discuss the issue of distance education at a later point.

No one can claim that post-secondary education in the minority language in itself will have a decisive impact on the life and vitality of a community. It would probably be more appropriate to view this factor as part and parcel of a whole series of factors that will have a decisive impact on community life.

Enfin, sur la question de l'accès, je crois avoir démontré le besoin d'un renouvellement hâtif et généreux d'une deuxième entente quinquennale. Notre entente est échue et, en attendant le renouvellement de la prochaine entente, il faut avouer que cela nous cause certaines difficultés pour les années 2003 et 2004. Il reste que le Collège soumet ses demandes et puis il indique ses besoins. Et il y a, en effet, un réel problème au niveau de la structure financière de nos établissements.

Pour ce qui est du rôle et de l'impact de l'éducation post-secondaire dans la langue de la minorité sur la vie communautaire, je tiens à redire que les trois niveaux d'éducation française, que ce soit la jeune enfance, le primaire/secondaire ou le post-secondaire, constituent un trio inextricablement relié. Chacun joue un rôle clé et l'impact de chacun sur la vie communautaire est capital. Si la jeune enfance et le primaire et secondaire ne produisaient pas de bons résultats, tant sur le plan du développement cognitif que sur le plan de la langue, ces diplômés ne seront pas aptes à poursuivre des études post-secondaires en français. En revanche, s'il n'y avait pas de programmes post-secondaires viables, les parents des tout jeunes seraient sans doute moins enclins à inscrire leurs enfants aux programmes français.

Par ailleurs, la boucle entre le post-secondaire et les autres niveaux se fait d'une autre façon. Ce sont des diplômés de programmes de formation post-secondaire qui reviennent dans le système pour y œuvrer comme éducateurs et éducatrices de la jeune enfance ou comme enseignants et enseignantes.

Dans un autre ordre d'idées, on sait que la population adulte scolarisée au niveau post-secondaire tend à assumer le leadership au sein des communautés où elle se trouve. Si le système post-secondaire francophone ne produit qu'un petit nombre de diplômés et ceci dans un nombre restreint de domaines, il est évident que cela causera des vides bien regrettables au niveau d'une présence francophone influente dans la communauté. Jadis, en tant que collège classique, notre établissement formait essentiellement des candidats — il n'y avait pas de candidates — pour les professions dites libérales. Les francophones brillaient par leur absence aux échelons élevés de pratiquement toutes les autres sphères du monde du travail.

Avec l'augmentation du nombre de programmes offerts au Collège, le problème en question s'est atténué considérablement, mais il n'est pas question de nous asseoir sur nos lauriers. Il faut viser à ajouter à notre palmarès toutes les formations et tous les programmes susceptibles d'intéresser un grand nombre de candidats et de candidates. Pour les autres, plus spécialisés, plus pointus, moins convoités, il faudra recourir à d'autres moyens. Nous y reviendrons plus tard sous la rubrique «enseignement à distance».

Nul ne saurait prétendre que l'éducation post-secondaire dans la langue de la minorité à elle seule peut exercer un impact déterminant sur la vie et la vitalité communautaire. Il serait probablement plus juste de considérer ce facteur comme faisant partie d'un ensemble de facteurs ayant un impact déterminant sur la vie communautaire.

As a result of our having to keep our French underground at the school level for more than 50 years, significant sectors of our community have felt alienated and marginalized. Some francophones no longer dared to dream, no longer wanted to keep French alive, no longer wanted to pursue post-secondary education in French. Moreover, the only way to access certain sectors was to leave Manitoba. Some have done this, and many have not come back. We have seen even more alienation amongst the members of the francophone community; they have dropped the cause and large numbers have assimilated.

This plague was to some extent reduced by federal and provincial government initiatives further to the tabling of the Laurendeau-Dunton report. Slowly, ever so slowly, our community has begun to become vital again. Of course, we are still suffering losses amongst our ranks, but we now have a system to support French, and in our province, post-secondary education in French must be viewed as a key pillar to this infrastructure that is indispensable to our survival and development.

It is extremely important to normalize life in French in all sectors. If education is the only institution where people can experience life in French, that may lead people to believe that French is only important in education. However, the greater the number of life sectors — recreation, health, media, sports, et cetera, where French is present, the greater the tendency to normalize and value French. Consequently, that makes the work of our francophone educational institutions easier and, in addition, that cannot help but allow our educational institutions to achieve their first goal, which is education, and their identity and cultural objectives.

The greater the number of community members with post-secondary education in French in the widest possible range of sectors, the easier it is to see evidence of life in French becoming normalized and even valued. This normalization and appreciation are occurring on a progressive basis. We must therefore continue broadening the range of programming and consolidate existing programs in accordance with the approach previously outlined.

Now let us talk about the role and impact of distance education. Under the heading "Access to post-secondary education," at the beginning of this presentation, I emphasized that the Collège must have the resources required to provide, on a conventional basis, all the programs that are useful to our clients. Certain other programs, for example, those that are highly specialized with limited enrollment, can be offered in a conventional manner but only at a really prohibitive cost. Under these circumstances, we can turn to distance education and this can be offered in a variety of ways, depending on the circumstances and requirements. I can give you examples of courses that are already being offered through distance education: the psychology course, the translation certificate and the master's in arts are programs that are already provided by the college over the Internet.

Après avoir vécu notre français dans la clandestinité au niveau scolaire pendant au-delà de 50 ans, des tranches importantes de notre communauté en sont venues à éprouver un sentiment d'aliénation, de marginalisation. Certains francophones n'osaient plus rêver, n'osaient plus tenir au français, n'osaient plus entreprendre d'études post-secondaires en français. D'ailleurs, la seule façon de pouvoir accéder à certains domaines était de quitter le Manitoba. Certains l'ont fait, et plusieurs ne sont pas revenus. Et on a vu encore plus d'aliénation chez les membres de la communauté francophone; l'abandon de la cause et l'assimilation ont été considérables.

Ce fléau a été en partie diminué par les initiatives gouvernementales fédérale et provinciale suite au dépôt du rapport Laurendeau-Dunton. Lentement, très lentement même, notre communauté a commencé à se redynamiser. Bien sûr, nous subissons encore des pertes dans nos rangs, mais un système de support à la vie française existe maintenant, et, chez nous, l'éducation post-secondaire en français se doit d'être considérée comme un pilier clé de l'infrastructure indispensable à notre survie et à notre épanouissement.

Il est extrêmement important de normaliser la vie en français dans tous les secteurs. Si l'éducation est le seul lieu institutionnel où les gens peuvent baigner dans le français, cela peut porter à croire que le français est seulement important en éducation. Par contre partie, plus il y a d'autres secteurs de la vie — loisirs, santé, média, sports, et cetera — où le français est présent, plus cela tend à normaliser et à valoriser le français. Par conséquent, cela facilite le travail de nos institutions éducatives francophones et, qui plus est, cela ne pourra faire autrement que de permettre à nos institutions éducatives de réussir leur but premier, qui est l'éducation, et ainsi leurs objectifs identitaires et culturels.

Plus notre communauté compte de membres scolarisés en français au niveau post-secondaire dans le plus vaste éventail possible de domaines, plus on constate qu'une normalisation, voire même une valorisation de la langue française, s'installe. Cette normalisation et cette valorisation s'accentuent graduellement. Il faut donc continuer à élargir l'éventail et consolider les programmes existants selon les pistes indiquées précédemment.

Parlons maintenant du rôle et de l'impact de l'enseignement à distance. Sous la rubrique intitulée «Accès à l'éducation post-secondaire», au début de cette présentation, j'ai insisté sur le fait que le Collège doit disposer des ressources nécessaires pour offrir de façon conventionnelle tous les programmes utiles à notre clientèle. Certains autres programmes, par exemple, ceux qui sont de nature très spécialisée et auxquels les inscriptions seraient peu élevées, ne sauraient être offerts de façon conventionnelle mais seulement à des coûts vraiment prohibitifs. Dans ces circonstances, il est possible de faire appel à l'éducation à distance et ce, de diverses façons, selon les circonstances et selon les besoins. Je vous donne des exemples de cours qui sont déjà offerts à distance: le cours de psychologie, le certificat en traduction et la maîtrise ès Arts sont des programmes déjà offerts par le Collège sur Internet.

These three initiatives should be qualified as resounding successes as they have provided good services to hundreds of students living in remote areas. The Collège's reach has been improved tremendously, since these courses and programs are transmitted throughout the world.

The Collège would like to provide a master's translation program over the Internet. Thanks to globalization, the need for translators is growing as is the need to train those who teach translation throughout the world.

And what would stop this Collège from receiving the business administration master's program provided by the University of Moncton? Distance education allows us to receive programs that are not necessarily provided here but can be provided in partnership with various universities, enabling us to use special resources to provide a program that truly responds to our communities' requirements.

Now let us talk about incentives for finding a job after completing post-secondary studies in the minority language. I alluded to this question earlier when I said that many of our people used to leave the province to pursue higher and professional training elsewhere that was not available here, in French. I indicated that this practice led to a brain drain of Franco-Manitobans because many people chose not to come back to Manitoba once their studies had been completed. These people tended to remain in the regions where they had pursued higher education.

We will in all likelihood be able to eliminate this risk to some extent if we continue providing more and more courses and training here. But the spectre of a brain drain does haunt us still since the good bilingual and trilingual people in Manitoba, who in addition are already trained, will be sought out by other locations in the world.

Earlier, I gave the example of the nursing sciences program, which is being offered in an effective manner through distance learning. We can also point out, at this point, that distance learning and professional job placements in the sector, following post-secondary education in the minority language, go hand in hand. This is the case because, de facto, the students remain in the region and are provided with distance education over the first three years.

However, the University of Ottawa in Manitoba provides training in the fourth year of the program. When there is cooperation between two institutions, we use distance learning to fill in any gaps. We call upon the expertise of professors, moreover, who provide distance learning courses. Our students do not have to travel.

The same applies to the Consortium national de formation en santé, where we have students, Manitoban citizens, who go to the University of Ottawa for medical studies. As an incentive or as a means to further support the training of these students, they are brought back to their region of origin, their province of origin, to

Ces trois initiatives se doivent d'être qualifiées de retentissants succès puisqu'ils ont rendu de bons services à des centaines d'étudiants vivant dans des régions éloignées. Le rayonnement du Collège s'en trouve aussi formidablement rehaussé, puisque ces cours et ces programmes sont véhiculés au niveau de la planète entière.

Le Collège veut offrir sur Internet la maîtrise ès Arts en traduction. Le phénomène de la mondialisation aidant, le besoin de traducteurs et de traductrices monte en flèche ainsi que le besoin de former des formateurs en traduction partout au monde.

Et qu'est-ce qui empêcherait le Collège de recevoir au sein de ses murs le programme de maîtrise en administration des affaires offert par l'Université de Moncton? C'est en faisant appel à l'enseignement à distance qu'on peut recevoir des programmes qui ne sont pas nécessairement offerts ici mais qui sont offerts en partenariat entre différentes universités, permettant d'utiliser les ressources particulières dans le but d'offrir un programme qui répond réellement aux besoins de nos propres communautés.

Parlons maintenant des incitatifs pour l'insertion professionnelle après avoir complété des études post-secondaires dans la langue de la minorité. J'ai fait allusion à cette question tout à l'heure lorsque j'ai dit que, jadis, plusieurs des nôtres s'expatriaient de la province pour aller poursuivre des études supérieures et des formations professionnelles qui n'étaient pas disponibles ici en français. J'indiquais que cette pratique avait favorisé un exode des cerveaux franco-manitobains puisque plusieurs personnes renonçaient à revenir au Manitoba au terme de leurs études. Ces gens tendaient à demeurer dans les régions où ils s'étaient rendus pour faire leurs études avancées.

Ce risque sera vraisemblablement atténué si nous pouvons continuer à offrir de plus en plus de cours et de formation ici. Mais le spectre de l'exode des cerveaux nous guette encore puisque les bons bilingues et trilingues du Manitoba, déjà formés par surcroît, seront sollicités à de nombreux endroits dans le monde.

Plus tôt, j'ai donné comme exemple le programme de Sciences infirmières qui a su très bien s'intégrer à l'enseignement à distance. On peut également souligner à ce point-ci que l'enseignement à distance et l'insertion professionnelle dans son milieu, après avoir complété des études post-secondaires dans la langue de la minorité, vont main dans la main. Cela en est ainsi parce que, de facto, les étudiants et étudiantes demeurent dans le milieu où on leur fournit de la formation à distance durant les trois premières années.

Par contre, c'est l'Université d'Ottawa au Manitoba qui offre la quatrième année du programme. Quand il y une collaboration entre deux établissements, nous utilisons l'éducation à distance pour remplir des trous qui pourraient exister. Nous faisons appel à l'expertise des professeurs d'ailleurs qui offrent des cours à distance. Nos étudiants n'ont pas à se déplacer.

C'est la même chose en ce qui concerne le programme dans le cadre du Consortium national de formation en santé où on a des étudiants, des citoyens manitobains, qui se rendent à l'Université d'Ottawa pour poursuivre leurs études en médecine. Comme incitatif ou comme encadrement de ces étudiants-là, on les ramène

do their apprenticeship. They always remain in contact with their professor from the University of Ottawa, but their models, at least, are Manitoban. I think it is extremely important to support this type of program, which should be extended to other sectors as well.

To conclude, I would first of all like to repeat our gratitude for giving us this opportunity to express our views on a matter that is dear to us, and one which is so vital for maintaining the bilingual character of our country, coast to coast.

Despite significant gains and a considerable expansion that the Collège has achieved over the past 30 years, you will have understood that we are still fragile and vulnerable. In addition, you will have understood that we need a tremendous influx of funds, we and our partners in early childhood, at the primary and secondary levels in Manitoba, as do those working in the post-secondary field in other provinces, where French is the minority language.

We feel that the money given to us by the government has been invested wisely to promote the development of our institution. You can rest assured that we will continue to work in cooperation with our partners to use the new resources that we are seeking in the best possible fashion.

**The Chairman:** Thank you, Madam Gagné, for a very good presentation.

What is the tuition at the Collège de Saint-Boniface and how does it compare with universities having a comparable enrollment?

**Ms. Gagné:** The students are very privileged in Manitoba because the government has frozen tuition for three years now. So, in comparison with other universities, Manitoban students are, generally speaking, paying a lower tuition than the students attending the universities of Moncton or Ottawa, for example. I believe that Quebec has the lowest tuition fees in Canada.

However, when a student has to travel in order to study, it is obvious that studying medicine at the University of Ottawa is a little bit more costly than it would be to do so here, in Manitoba.

As for the programs provided in Manitoba, when we compare ourselves with other universities, we are charging roughly the same tuition as other Manitoban universities.

**The Chairman:** Would a Manitoban be paying less in an anglophone university?

**Ms. Gagné:** He would be paying the same thing here, in Manitoba.

**The Chairman:** In the region, in the province?

**Ms. Gagné:** Tuition is comparable.

**The Chairman:** Thank you.

**Senator Comeau:** Madam rector, do you find it difficult to attract professors to come here, to Winnipeg?

dans leur milieu d'origine, dans leur province d'origine, pour faire des stages. Ils sont toujours en contact avec leur professeur de l'Université d'Ottawa, mais leurs modèles, au moins, sont manitobains. Je crois qu'il est extrêmement important d'appuyer ce genre de programme et il faut étendre ces programmes à d'autres domaines aussi.

En guise de conclusion, je veux d'abord vous réitérer notre reconnaissance de nous avoir donné cette occasion de nous faire entendre sur ce sujet qui nous est cher, et qui est si vital pour maintenir le caractère bilingue de notre pays d'un océan à l'autre.

En dépit des gains importants et de l'expansion considérable que le Collège a pu réaliser durant ces 30 dernières années, vous aurez compris que nous sommes encore fragiles et vulnérables. Vous aurez aussi compris qu'il nous faudra toucher des injections massives de fonds, nous et nos partenaires de la jeune enfance, du primaire, et du secondaire au Manitoba ainsi que ceux du post-secondaire des autres provinces, où le français est la langue de la minorité.

Nous croyons avoir fait preuve de sagesse dans notre façon d'investir les sommes auxquelles les gouvernements ont consenti pour favoriser le développement de notre institution. Vous pouvez être assurés que nous continuerons à travailler en collaboration avec nos partenaires pour tirer le meilleur parti des nouveaux deniers que nous réclamons.

**La présidente:** Je vous remercie, madame Gagné, pour un très bel exposé.

Pourriez-vous nous dire quels sont les frais de scolarité au Collège de Saint-Boniface et comment ils se comparent avec des universités ayant un nombre comparable d'inscriptions?

**Mme Gagné:** Les étudiants sont très favorisés au Manitoba parce que le gouvernement a imposé le gel des frais de scolarité il y a déjà trois ans. Donc, en comparaison aux autres universités, les étudiants manitobains, de façon générale, paient moins que les étudiants des universités de Moncton ou d'Ottawa, par exemple. Je pense que c'est le Québec qui maintient le niveau de frais de scolarité le plus bas au Canada.

Par contre, quand un étudiant doit se déplacer pour faire son programme d'études, c'est évident que faire un programme en médecine à l'Université d'Ottawa, c'est un petit peu plus dispendieux que de le faire ici, au Manitoba.

Pour ce qui est des programmes offerts au Manitoba, quand on se compare aux autres universités, on maintient pas mal les mêmes frais de scolarité que les autres universités manitobaines.

**La présidente:** Et un Manitobain, est-ce qu'il paierait moins cher dans une université anglophone?

**Mme Gagné:** Non. Il paierait la même chose ici, au Manitoba.

**La présidente:** En région, dans la province?

**Mme Gagné:** Ce sont des frais de scolarité comparables.

**La présidente:** Merci.

**Le sénateur Comeau:** Madame la rectrice, avez-vous de la difficulté à attirer des professeurs pour venir ici Winnipeg?

**Ms. Gagné:** Canadian universities are currently experiencing a scarcity of university professors. I would use the nursing sciences program as an example. I am a bit more familiar with this program because I am the one responsible for implementing it. And recruiting a professor from the University of Moncton does not necessarily help the University of Moncton, it is like a theft. That does not meet requirements.

Yes, we do find it difficult to recruit professors. When we request applications, we do not necessarily receive a tonne of replies, and that represents a challenge for the Collège.

In the university sector, the percentage of professors from other provinces or countries is generally quite considerable. This adds to the diversity of our faculty and also enriches both the faculty and teaching. I feel that this is a good thing.

**Senator Comeau:** You are using new technologies to provide distance education. I think this is very important in Manitoba, where communities are very scattered. Have you been in contact with the Collège de l'Acadie in Nova Scotia, for example, which is now part of the Université Sainte-Anne, to share the experience that they have acquired?

**Ms. Gagné:** The ironic side to this question is that our communities are not yet completely connected. And, as part of a national network of francophone university education, we have asked that universities be connected, as well as communities. Heritage Canada has even invested in a national distance learning network.

One of the problems is that, in Manitoba, we do not have a telecommunications infrastructure enabling us to broadcast to our regions using video conferences.

However, other technologies do exist. We are still using the telephone for teaching, for example, for programs that we provide in cooperation with the Franco-Manitoban School Division.

As regards our connectivity, compatible networks do exist in other universities, which enables us to exchange courses. We do this, not necessarily with every university in the network, or group of francophone universities outside Quebec, but we do select the partners that we work with to provide certain programs.

The board of directors of the Regroupement des universités francophones hors Québec has given priority to certain programs, including the business administration master's program already offered at the University of Ottawa. We have selected the master's program offered by the University of Moncton as a priority as it is a program that can be broadcast in our respective universities, thereby enabling us to use the resources of our own establishments to teach these courses.

This is great cooperation. The master's in translation program that I mentioned is also a priority program that we would like to offer in cooperation with other universities.

**Mme Gagné:** À l'heure actuelle, les universités canadiennes connaissent une pénurie de professeurs universitaires. Je donne comme exemple le programme de Sciences infirmières. Je le connais un petit peu plus parce que c'est moi qui fut responsable de la mise en place de ce programme. Recruter un professeur de l'Université de Moncton n'aide pas nécessairement l'Université de Moncton et c'est un genre de vol. Ça ne répond pas aux besoins.

Oui, on a de la difficulté à recruter des professeurs. Quand on fait des appels de candidature, on n'a pas nécessairement des tonnes de réponses, et c'est un défi pour le Collège.

Dans le secteur universitaire, le pourcentage de professeurs qui viennent de d'autres provinces ou de d'autres pays est tout de même assez considérable. Ceci ajoute à la diversité de notre corps professoral et enrichit aussi le corps professoral et l'enseignement. Je ne le vois pas d'un mauvais œil.

**Le sénateur Comeau:** Vous utilisez de nouvelles technologies pour l'éducation à distance. Je pense que c'est très important au Manitoba, où les communautés très éparses. Êtes-vous en contact avec le Collège de l'Acadie en Nouvelle-Écosse, par exemple, qui fait maintenant partie de l'Université Sainte-Anne, pour partager l'expérience qu'ils ont acquise?

**Mme Gagné:** L'ironie du sort, c'est que nos communautés sont pas encore tout à fait branchées. Et dans le cadre du réseau national d'enseignement universitaire francophone, on a demandé l'interconnexion entre les universités, et entre communautés. Patrimoine canadien a même investi dans un réseau national d'enseignement à distance.

Un des problèmes, c'est qu'au Manitoba, nous n'avons pas l'infrastructure de télécommunications qui nous permet de diffuser par vidéoconférence dans nos régions.

Par contre, il existe quand même d'autres techniques. On utilise encore le téléphone pour l'enseignement, par exemple, pour les programmes qu'on offre en collaboration avec la Division scolaire franco-manitobaine.

Pour ce qui est de notre connectivité, il existe des réseaux compatibles dans d'autres universités qui nous permettent justement de pouvoir échanger des cours. On le fait, pas nécessairement avec toutes les universités du réseau, du regroupement des universités francophones hors Québec, mais on choisit des partenaires avec lesquels travailler dans le cas de certains programmes.

Au Conseil d'administration du regroupement des universités francophones hors Québec, on a donné priorité à certains programmes, entre autres à la maîtrise en administration des affaires qui s'offre déjà à l'université d'Ottawa. On a mis cette maîtrise en priorité à l'Université de Moncton en tant que programme qui pourra être diffusé dans nos universités respectives et on met à profit les ressources des nos propres établissements pour l'enseignement de ces cours.

Ce sont d'excellentes collaborations. La maîtrise en traduction dont je parlais, c'est aussi un programme qu'on met en priorité et qu'on aimerait offrir en collaboration avec d'autres universités.

**Senator Comeau:** Reference was made, in one of this morning's presentations, to the closer ties or openness that there now appears to be at the secondary level between Quebec and Manitoba. Do you see the same thing at the post-secondary level?

**Ms. Gagné:** With the change in government, clearly there will be movement in this area.

We must not forget that creating partnerships requires, nevertheless, a certain amount of time to get to know each other, and that partnerships are not formed overnight.

Quebec has been very active in terms of cooperation, but I must confess that it has instead emphasized expansion of its French space. This province has maintained good relations with France and also with African francophone countries in order to attract clients to Quebec.

Quebec has focused primarily on this issue. There has been some cooperation with other provinces but, it seems to me that, over the past few years, there has been less. I believe that the francophone universities outside of Quebec have invested more in partnerships between their own universities rather than establishing closer ties with Quebec universities.

**Senator Comeau:** Is somebody looking after vocational training right now? I am thinking here about the training of electricians, plumbers, carpenters. Do people who wish to be trained in these fields have to go to anglophone colleges?

**Ms. Gagné:** The Corporation du Collège de Saint-Boniface manages three sectors. It manages the university sector, which is affiliated with the University of Manitoba; it manages the college sector, namely the technical and professional school; and it also manages a continuing education division.

In actual fact, the technical and professional sector has been neglected. So members of the community who wish to pursue studies in these areas either have to go to the anglophone colleges or leave the province. For the most part, they attend anglophone colleges.

**Senator Comeau:** That is too bad because it is these people, these mechanics and plumbers, who give life to the community.

**Ms. Gagné:** I agree with you. We will certainly be calling upon our partners in the Franco-Manitoban School Division to deal with these issues.

**The Chairman:** I would like to go back to the matter of funding. Based on your experience, could you tell us what the federal government contributes to post-secondary education in comparison with other countries? Does the federal government believe in post-secondary education as much as other G8 countries do?

**Ms. Gagné:** I have not delved into this issue. Perhaps my colleague Raymond would be able to answer this question.

**Le sénateur Comeau:** Dans une des présentations de ce matin, on mentionnait le rapprochement ou l'ouverture qu'il semble y avoir maintenant au niveau secondaire entre le Québec et le Manitoba. Voyez-vous la même chose au niveau post-secondaire?

**Mme Gagné:** Je pense qu'avec le changement du gouvernement, il est évident qu'il y aura du mouvement à ce niveau.

Il faut pas oublier qu'établir des partenariats, ça demande quand même une certaine période d'apprentissage, que des partenariats, ça ne s'établit pas du jour au lendemain.

Le Québec a été très présent au niveau des collaborations, mais je dois avouer qu'il a plutôt mis l'accent sur l'agrandissement de son espace francophone. Cette province a entretenu de bonnes relations avec la France et aussi avec des pays francophones de l'Afrique pour attirer de ces clientèles au Québec.

Le Québec a surtout concentré là-dessus. Il y a eu certaines collaborations avec les autres provinces, mais il me semble que, ces dernières années, il y en a eu moins. Je crois que les universités francophones hors Québec ont investi davantage dans des partenariats entre leurs propres universités plutôt que d'entretenir des relations plus marquées avec les universités québécoises.

**Le sénateur Comeau:** Y a-t-il quelqu'un qui s'occupe de la formation professionnelle à ce moment-ci? Je pense à la formation d'électriciens, de plombiers, de charpentiers. Ceux et celles qui veulent cette formation doivent-ils aller dans des collèges anglophones?

**Mme Gagné:** La Corporation du Collège de Saint-Boniface gère trois secteurs. Elle gère le secteur universitaire, affilié à l'Université du Manitoba; elle gère le secteur collégial, c'est-à-dire l'école technique et professionnelle; et elle gère aussi une division d'éducation permanente.

En pratique, on a négligé tout le secteur technique et professionnel. Donc, les membres de la communauté qui veulent poursuivre des études dans ces domaines se dirigent vers des collèges anglophones ou bien ils quittent la province. Mais ils vont surtout vers des collèges anglophones.

**Le sénateur Comeau:** C'est dommage parce que ce sont ces gens-là, ces mécaniciens, ces plombiers, qui donne la vie à la communauté.

**Mme Gagné:** Je suis d'accord avec vous. Nous ferons certainement appel à nos partenaires de la Division scolaire franco-manitobaine pour traiter de ces questions.

**La présidente:** Je voudrais revenir sur la question du financement. Selon votre expérience, pouvez-vous nous dire ce que le gouvernement fédéral contribue à l'éducation post-secondaire en comparaison avec d'autres pays? Est-ce que le gouvernement fédéral croit autant à l'éducation post-secondaire que d'autres pays du G8?

**Mme Gagné:** Je n'ai pas creusé la question. Je me demande si mon collègue Raymond serait en mesure de répondre à cette question.

**Mr. Raymond Théberge, Collège universitaire de Saint-Boniface:** If you look at the investments made by the Canadian government compared with investments made by other G8 countries, Canada is always rated as one of the countries that invests the most in education.

What is of note is that when you compare Canada with the United States, you can see that it is the federal government that is investing a lot more money in the universities. Of course France invests a great deal, as does Great Britain.

If the federal government did not fund post-secondary education for francophone communities, we would suffer a terrible setback in that we must understand that the provinces, generally speaking, have not necessarily contributed their fair share, at least not from an historical perspective, to the funding of minority post-secondary education.

We always say that education comes under provincial jurisdiction. However, there is an expectation from the provincial government that the federal government will cover the shortfall between funding requirements and resources.

**The Chairman:** Ms. Gagné, on page 8 of your brief, you said that you have to compete with other groups. Is this competition with other francophone universities in a minority situation?

**Ms. Gagné:** I was working at the Canadian francophone college and CEGEP network during the years when we were investing in colleges: the Cité collégiale, the Collège boréal, the college in Toronto, Collège des Grand-lacs. Very little investment was being made elsewhere. And in Manitoba, when we were building our Student Centre, I am sure that the Franco-Manitoban School Division did not have access to very much money to carry out this project. Resource sharing is done on a regional basis. When one component receives a large amount of money, the others have to be satisfied with very little.

**The Chairman:** When such agreements are made, are you consulted as the rector of Collège Saint-Boniface?

**Ms. Gagné:** The agreements are made based on documents that we prepare, where we outline our requirements. We prepare a business plan, a development plan and it is on the basis of these plans that the agreements are negotiated.

We know that education comes under provincial jurisdiction. However, the federal government position always focuses on development. The federal government wants to develop and then it withdraws and it is up to the province to keep the programs going.

I will give you an example: recruiting was funded in order to increase the number of students. We cannot stop recruiting after five years. If the federal government invests in a recruiting plan, we have to necessarily ensure that it is maintained. And as far as development is concerned, funding is always done on a piecemeal basis. We cannot finance on a piecemeal basis. Funding has to be done on a regular basis so that we can have some stability in our planning.

**M. Raymond Théberge, Collège universitaire de Saint-Boniface:** Si on examine les investissements du gouvernement canadien par rapport aux investissements des autres pays du G8, le Canada se classe toujours comme étant un des pays qui investit le plus dans le domaine de l'éducation.

Ce qui est intéressant, c'est que le Canada, comparativement aux États-Unis, investit beaucoup plus d'argent en provenance du fédéral dans les universités. Bien sûr, la France investit énormément. La Grande-Bretagne aussi.

Sans l'apport du fédéral dans le financement de l'éducation post-secondaire pour les communautés francophones, on prendrait un recul extraordinaire dans le sens qu'on doit quand même réaliser que les provinces, de façon générale, n'ont pas nécessairement contribué leur pleine part, du moins dans une perspective historique, au financement de l'enseignement post-secondaire auprès des minorités.

On dit toujours que l'éducation est de juridiction provinciale. Cependant, il y a des attentes de la part du gouvernement provincial que le fédéral comble l'écart entre les besoins de financement et les ressources.

**La présidente:** Madame Gagné, à la page 8 de votre mémoire, vous dites que vous devez compétitionner avec d'autres groupes. S'agit-il de compétition avec d'autres universités francophones en situation minoritaire?

**Mme Gagné:** Je travaillais au réseau des collèges et des cégeps francophones du Canada pendant les années où on a investi dans les collèges: la Cité collégiale, le Collège boréal, celui de Toronto, le Collège des Grands-lacs. Il y a eu très peu d'investissement ailleurs. Et au Manitoba, lorsque nous avons construit notre Centre étudiant, je suis certaine que la Division scolaire franco-manitobaine n'a pas eu accès à trop de sous pour ses projets. Le partage des ressources se fait par région. Quand il y en a une qui reçoit une plus grande part, les autres doivent se contenter de peu.

**La présidente:** Quand on fait ces ententes, est-ce qu'on vous consulte en tant que rectrice du Collège Saint-Boniface?

**Mme Gagné:** Les ententes sont faites à partir de documents que nous préparons, où nous faisons part de nos besoins. Nous mettons en place un plan d'affaires, un plan de développement, et c'est à partir de ces plans que les ententes sont négociées.

On sait que l'éducation relève de la juridiction provinciale. Par contre, la position du gouvernement fédéral est toujours une question de développement. Le fédéral veut développer puis, ensuite, il se retire pour que ce soit maintenu par la province.

Je vous donne un exemple: le financement du recrutement, afin d'augmenter le nombre d'étudiants. Après cinq ans, on ne peut pas arrêter de recruter. Si le gouvernement fédéral investit dans un plan de recrutement, inévitablement, il faut que ce soit maintenu. Pour ce qui est du développement, le financement est toujours fait par petits morceaux. On ne peut pas financer par petits morceaux. Il faut que ce soit fait sur une base régulière pour pouvoir assurer une stabilité dans notre planification.

**The Chairman:** How do you feel about the national test that is administered at the end of high school?

**Ms. Gagné:** I have not had an opportunity to think about it.

**Mr. Théberge:** As a former dean of the Faculty of Education, I can answer that question. Over the past few years, we have been thinking about how to establish national standards for certain competencies, in mathematics, reading, science, et cetera.

We are already doing this, to some extent, with the school performance indicators program. The problem with national standards arises from the diversity of programs that exist from one province to the next. And we have noticed a significant difference in the results obtained from the two official language groups.

**The Chairman:** Thank you. This question is purely a personal one and is not part of the committee's mandate.

**Senator Chaput:** Today several witnesses have talked about the way that federal-provincial agreements on education are negotiated and they have said that the negotiations occur between the two levels of government without any consultation from the communities.

I have also heard certain groups ask the government to be included in these negotiations. Up until now, that has not been the case.

In your opinion, Ms. Gagné, which government would be the most open to this idea, and how could we go about establishing a federal-provincial-community tripartite agreement?

**Ms. Gagné:** That is a good question. Depending on which governments are in power, the answer could change.

The Collège currently has a very good relationship with the province of Manitoba. We follow a certain process to have budgets approved and to approve programs. Furthermore, the province has indicated that, for the next agreement, they would like us to get involved, not necessarily at the negotiating stage, but in the preparation of the agreement.

That seems very open to me. During the last round of negotiations, which occurred five years ago, we were told that only the province and the federal government would be sitting at the table to negotiate the agreement.

As far as what government would be the most open to the idea of having us sit at the table right now, I would be inclined to say that this would be provincial government.

**Senator Chaput:** Thank you.

**Ms. Gagné:** But even at that, I must caution you. I have not lived through this, I have not done any checking. I have been in this position for less than two months. This is only an impression that I have.

**La présidente:** Quelle est votre opinion au sujet de l'administration d'un test national à la fin du secondaire?

**Mme Gagné:** Je n'ai pas eu beaucoup la chance d'y réfléchir.

**M. Théberge:** Je peux répondre, à titre d'ancien doyen de la Faculté d'éducation. Depuis un certain nombre d'années, on se penche sur la question d'établir des normes nationales par rapport à certaines compétences, soit en mathématiques, en lecture, en sciences, et cetera.

On le fait déjà d'une certaine façon avec le programme des indicateurs de rendement scolaire. La difficulté quant aux normes nationales, c'est au niveau de la diversité des programmes qui existent d'une province à l'autre. Et on constate des différences importantes au niveau des résultats obtenus dans les deux groupes de langues officielles.

**La présidente:** Je vous remercie. Cette question est purement personnelle et elle ne fait pas partie du mandat du Comité.

**Le sénateur Chaput:** On a entendu aujourd'hui plusieurs intervenants nous parler de la négociation des ententes fédérales-provinciales en éducation et que ces négociations sont faites entre les deux paliers de gouvernement sans consulter les communautés.

J'ai aussi entendu parler de certains groupes qui ont demandé au gouvernement d'être inclus dans ces négociations. Jusqu'à présent, ils ne l'ont pas été.

À votre avis, madame Gagné, quel gouvernement serait le plus ouvert à cette idée, et de quelle façon pourrait-on s'y prendre pour arriver à une entente tripartite fédérale-provinciale-communautaire?

**Mme Gagné:** La question est bonne. Dépendant des gouvernements qui sont en place, la réponse pourrait changer.

Présentement, le Collège a une bonne relation avec la province du Manitoba. Nous respectons un certain processus pour faire approuver nos budgets et pour faire approuver les programmes. Et puis la province a indiqué que, pour ce qui est de la prochaine ronde de l'entente, ils veulent que nous prenions part, non pas nécessairement à la négociation, mais à la préparation de l'entente.

Ça me semble très ouvert. Lors de la dernière négociation, il y a cinq ans, on avait dit que seule la province et le gouvernement fédéral se retrouvaient à la table pour négocier l'entente.

Pour ce qui est du gouvernement qui serait le plus apte présentement à nous avoir à la table, j'ai envie de dire que ce serait le gouvernement provincial.

**Le sénateur Chaput:** Merci.

**Mme Gagné:** Mais encore là, je mets un petit bémol. Je ne l'ai pas vécu, je ne l'ai pas vérifié. Il y a moins de deux mois que je suis en poste. Ce n'est qu'une impression.

*[English]*

**Senator Keon:** Let me compliment you on an absolutely superb presentation.

**Ms. Gagné:** Thank you.

**Senator Keon:** You have made a tremendous accomplishment. Having said that, I noticed that you offer a number of baccalaureate degrees. You seem to offer one master's degree, perhaps more. How do the select few of your students — la crème de la crème — access the enormous intellectual wealth of the Francophonie? On the anglophone side, these paths of advancement are pretty well known, particularly in America, Great Britain and elsewhere, where they are.

You mentioned that the rapport and the connections between Quebec and France are quite good. I am aware of that myself. What connections are there to facilitate life for your students? I was a professional student myself for many years and have many degrees. However, my mentors seemed to be always opening doors for the next stage. I am wondering how you see the network unfolding for your students.

*[Translation]*

**Ms. Gagné:** You must understand that most of the professors who work in our institutions are members of all kinds of networks, networks involving researchers, networks of associates or contacts that they have when they leave the province.

At the university, I believe that advancement is achieved primarily through the sharing networks, and, because of this way of doing things in our universities, although we are small, our professors are very well-connected. It is through these connections that we can open the door to students who tend to leave the province in order to pursue their education in the various specialized fields.

We have students who leave the province to continue their studies in Quebec universities, at the University of Ottawa or in anglophone universities. It is often through contacts such as those I have just described that our students are exposed to all kinds of opportunities.

*[English]*

Have I answered your question?

**Senator Keon:** I think so, yes. I think you have answered it. There comes a time in education where, like infectious disease that knows no barriers, it is a global phenomenon.

*[Translation]*

**Ms. Gagné:** The possibilities are unlimited.

*[Traduction]*

**Le sénateur Keon:** Laissez-moi vous féliciter de l'excellence de votre exposé.

**Mme Gagné:** Merci.

**Le sénateur Keon:** Votre réalisation est immense. Je note aussi que vous offrez un certain nombre de diplômes au niveau du baccalauréat. Vous semblez offrir au moins un programme de maîtrise. Comment font vos quelques étudiants — la crème de la crème — pour avoir accès à l'énorme richesse intellectuelle de la Francophonie? Du côté anglophone, les voies sont déjà bien tracées, particulièrement lorsqu'on se trouve en Amérique, en Grande-Bretagne et aussi ailleurs.

Vous avez dit que les rapports et les liens existant entre le Québec et la France étaient assez bons, et je le sais aussi d'expérience. Mais quels liens existe-t-il qui faciliteraient la vie de vos étudiants? J'ai été étudiant professionnel moi-même pendant de nombreuses années et j'ai obtenu beaucoup de diplômes. Toutefois, mes mentors semblaient toujours ouvrir pour moi les portes me menant à l'étape suivante. Comment se déploie le réseau d'aide à l'intention de vos étudiants?

*[Français]*

**Mme Gagné:** Il faut comprendre que la majorité des professeurs qui travaillent dans notre établissement font partie de toutes sortes de réseaux, des réseaux de chercheurs, des réseaux au niveau associatif ou au niveau des contacts qu'ils ont quand ils quittent la province.

À l'université, je pense que l'avancement se fait surtout par l'entremise de réseaux de partage et, à cause de cette façon de faire dans nos universités, même si on est petit, nos professeurs sont très bien réseautés. C'est par l'entremise de ces connexions qu'on peut ouvrir la porte aux étudiants qui ont tendance à quitter la province pour parfaire leurs connaissances dans les différents domaines spécialisés.

Nous avons des étudiants qui quittent la province pour faire leurs études dans des universités québécoises, à l'Université d'Ottawa ou dans des universités anglophones. C'est souvent par l'entremise de contacts comme ceux que je viens de vous décrire que nos étudiants sont exposés à toutes sortes de possibilités.

*[Traduction]*

Ai-je répondu à votre question?

**Le sénateur Keon:** Je le crois, en effet. On peut dire de l'éducation qu'elle devient peu à peu un phénomène mondial, tout comme les maladies infectieuses qui font tomber les frontières.

*[Français]*

**Mme Gagné:** Les possibilités sont illimitées.

[English]

**Senator Keon:** Young francophone students frequently do not get as many opportunities as anglophone students. How do you mentor them?

[Translation]

**Ms. Gagné:** I would say just by the number of opportunities. We are nonetheless limited, depending on what the student wants to do and what sector he wants to get into. Yes, your conclusion is accurate, it is limited by the number of opportunities that exist in English compared with those that exist for our francophone students. I fully agree with you.

**The Chairman:** How do you recruit within the province, other provinces and internationally?

**Ms. Gagné:** We visit schools, all of the francophone schools in Manitoba and the immersion schools. We also travel to other provinces, in Ontario and also in Saskatchewan. We recruit in France, Mali and Senegal.

We have recruiting officers who visit the various regions. We have a recruiting officer in Senegal and in France as well, who is in contact with the Collège when a student is interested in applying.

**The Chairman:** Is that done through the Agence de la francophonie?

**Ms. Gagné:** No, not at all. We look after our own recruiting. And we have our own recruiting officers.

**The Chairman:** Did you tell us the percentage of students who come from other provinces or countries?

**Ms. Gagné:** I mentioned it earlier. It is about 15 per cent of the student population.

**The Chairman:** Ms. Gagné, I would like to thank you for a very wonderful presentation.

[English]

Honourable senators, we are very privileged that our next witnesses have taken time from their busy agendas to appear before us today. I think we will just listen to each other. They will listen to us and we will listen to them, and then we will decide what we will put in our report.

We came to Winnipeg to hear about how education is very important for people who live in minority situations. This morning we discussed early childhood education and post-secondary education.

We will now hear from the Honourable Ron Lemieux, Minister of Education and Youth.

[Traduction]

**Le sénateur Keon:** Il arrive fréquemment que les jeunes étudiants francophones n'aient pas autant de possibilités que les étudiants anglophones. Dans ce cas, comment faites-vous pour leur offrir du mentorat?

[Français]

**Mme Gagné:** Je dirais juste par le montant d'opportunités. On est quand même limité, selon ce que l'étudiant veut faire et selon le domaine où il veut se diriger. Oui, ce que vous avez conclu est vrai, c'est limité juste par le montant d'opportunités qui existe en anglais en comparaison à ce qui existe pour nos étudiants francophones. Je suis bien d'accord avec vous.

**La présidente:** Comment faites-vous le recrutement au niveau de la province, au niveau des autres provinces et aussi au niveau international?

**Mme Gagné:** Nous visitons les écoles, toutes les écoles francophones du Manitoba et les écoles d'immersion. Nous allons aussi dans d'autres provinces, en Ontario et aussi en Saskatchewan. Nous recrutons en France, au Mali et au Sénégal.

Nous avons des agents de recrutement qui vont dans les différentes régions. Au Sénégal et aussi en France, on a un agent de recrutement qui voit au recrutement sur place et qui est en contact avec le Collège lorsque l'étudiant s'intéresse à demander l'admission.

**La présidente:** Cela se fait-il par l'Agence de la francophonie?

**Mme Gagné:** Non, pas du tout. Nous nous occupons de notre propre recrutement. Et nous avons nos propres agents de recrutement.

**La présidente:** Nous avez-vous dit quel est le pourcentage d'élèves qui viennent de d'autres provinces ou de d'autres pays?

**Mme Gagné:** Je l'ai mentionné tout à l'heure. Il s'agit bien de 15 p. 100 des étudiants.

**La présidente:** Madame Gagné, je vous remercie beaucoup pour une très belle présentation.

[Traduction]

Honorables sénateurs, nous sommes ravis que nos prochains témoins aient trouvé le temps, malgré leur horaire très chargé, de comparaître aujourd'hui. Je crois que nous allons assister à une séance d'écoute mutuelle: nous les écouterons et ils feront de même, puis nous déciderons ce que nous inscrirons dans notre rapport.

Nous sommes venus à Winnipeg pour entendre dire jusqu'à quel point l'éducation joue un rôle important dans la vie de ceux qui vivent dans une situation de minorité. Ce matin, nous avons discuté de l'éducation de la petite enfance et de l'enseignement postsecondaire.

Maintenant, nous céderons la parole à l'honorable Ron Lemieux, ministre de l'Éducation et de la Jeunesse.

**Hon. Ron Lemieux, Minister of Education and Youth, Province of Manitoba:** It is my pleasure to be here.

Education is important to us all and today we are dealing with a specific group of people in Manitoba. It will be our pleasure to make some comments in that regard.

I should like to say that we are very proud of Maria Chaput from Ste. Anne, Manitoba. My own constituency of La Vérendrye encompasses the community of Ste. Anne within that and she is held in the highest regard.

I am pleased to have this opportunity to speak to you, the honourable members of the Senate of Canada's Standing Committee on Official Languages. I wish to thank for inviting our government to this fact-finding forum. I thank you also for providing me with the opportunity to share with your our many successes as well as concerns and challenges in meeting the needs of the francophone and anglophone communities in Manitoba.

The Bureau de l'éducation française, BEF, is an important division of the Department of Manitoba Education and Youth. Its mandate is to develop and evaluate, administer policies and programs relating to French-language education. The division offers a complete range of services, including all the programs emanating from the Official Languages and Education Programming as well as Canada-Manitoba Auxiliary Agreements, which help fund minority language education and second language programs. The bureau provides services to francophone and French immersion schools and to those schools offering basic French. In addition, the bureau maintains a liaison with the Collège universitaire de Saint-Boniface.

In 2002-03, 5,273 francophone and 17,194 French immersion students were enrolled in the public school system; 70,853 basic French pupils were enrolled in public schools and another 7,787 in Manitoba's independent schools. These students benefited from the grants and from the services of this division.

The Government of Manitoba is strongly committed to French minority language education and will continue to collaborate with schools to deliver quality programming. In partnership with the Division scolaire franco-manitobaine, DSFM, we continue to pursue initiatives to best meet the needs of the francophone community. Since its inception in 1994, the school division has grown to 23 schools dispersed over a large territory in both the urban and rural areas. Many important projects have recently been realized through partnerships with the community and the governments of Canada and of Manitoba.

In February 2002, St. Vital celebrated the official opening of a new elementary school, École Christine-Lespérance. Administered by the DSFM, this school serves a population of some 442 students from kindergarten to Grade 8.

**L'honorable Ron Lemieux, ministre de l'Éducation et de la Jeunesse du Manitoba:** Je suis heureux d'être ici avec vous.

L'éducation nous tient tous à cœur et, aujourd'hui, nous nous intéressons à un groupe de Manitobains bien précis. Je suis donc heureux de pouvoir vous parler d'eux aujourd'hui.

Laissez-moi aussi vous dire à quel point nous sommes fiers du sénateur Maria Chaput, qui est originaire de Ste-Anne, au Manitoba. Cette localité fait partie de ma propre circonscription, La Vérendrye, où le sénateur jouit de la plus grande estime.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous adresser la parole, mesdames et messieurs du Comité permanent des langues officielles du Sénat du Canada. Je tiens à vous remercier d'avoir invité notre gouvernement à participer à votre enquête. Je vous remercie également de me faire partager avec vous les nombreux succès que nous avons remportés dans nos efforts visant à répondre aux besoins des communautés francophones et anglophones du Manitoba.

Le Bureau de l'éducation française, BEF, est une division importante du ministère de l'Éducation et de la Jeunesse du Manitoba. Son mandat consiste à élaborer, évaluer et administrer les politiques et les programmes liés à l'éducation en langue française. La division offre une gamme complète de services et administre notamment tous les programmes émanant du programme des langues officielles dans l'enseignement de même que des ententes auxiliaires Canada-Manitoba, qui contribuent au financement des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et de langue seconde. Le bureau offre des services aux écoles françaises, aux écoles d'immersion française et à celles offrant des cours de français de base. De plus, il entretient des liens avec le Collège universitaire de Saint-Boniface.

En 2002-2003, 5 273 francophones et 17 194 élèves d'immersion française étaient inscrits dans le système d'écoles publiques. On compte pour la même période 70 853 élèves de français de base inscrits dans les écoles publiques et 7 787 autres inscrits dans les écoles indépendantes du Manitoba. Ces élèves ont bénéficié des subventions et des services de la division.

Le gouvernement du Manitoba s'est fermement engagé à assurer l'enseignement en français à la minorité francophone et il continuera de collaborer avec les écoles en vue d'offrir des programmes de qualité. En partenariat avec la division scolaire franco-manitobaine (DSFM), nous continuerons de mettre en œuvre des initiatives visant à répondre du mieux possible aux besoins de la communauté francophone. Depuis sa création en 1994, la division scolaire n'a cessé de croître et englobe maintenant 23 écoles dispersées sur un vaste territoire tant en milieu urbain que rural. De nombreux projets d'importance ont été récemment réalisés dans le cadre de partenariats avec la communauté et les gouvernements du Canada et du Manitoba.

En février 2002, Saint-Vital célébrait l'ouverture officielle d'une nouvelle école primaire, l'École Christine-Lespérance. Administrée par la DSFM, cette école accueille environ 442 élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année.

In January 2003, we announced an important new development: the construction of the Complexe scolaire et communautaire in St. Vital, which will become the second francophone high school located in Winnipeg. It will be different from other high schools across the country in that it will allow minority language educational services through to the end of high school. It will also offer a variety of other community-based activities and services as well as training courses in health, business, creative arts and family science.

In early October of this year, construction of the new building to house l'école Jours de Plaine commenced in Laurier, Manitoba.

Another positive development to be noted is that our government modified the Public Schools Act as recommended in the Cenerini report and as requested by the DSFM. It now allows direct elections of trustees by parents and supports an enabling approach regarding regional committees.

Honourable members, another important initiative has recently been undertaken. The Government of Manitoba has hired Mr. Jean Comtois, an independent consultant, to carry out a comprehensive review of programs, sources of revenue and financial operations of the DSFM. The focus of this review is to secure a long-term sustainable funding regime for the DSFM. Mr. Comtois will submit a report to the government by the end of this fall. This review will include specific recommendations and it is our hope that they will respond to the financial sustainability of the DSFM.

I should like to speak to partnerships with other jurisdictions. The BEF is actively involved in partnerships on the national scale.

For example, in October 2000, all ministers of the Council of Ministers in Education, Canada agreed to share expertise and resources — both human and financial — in the Pan-Canadian French as a First Language Project. A consortium of all jurisdictions except Yukon and Quebec participated in the project and funded it jointly with Canadian Heritage.

The project's steering committee comprised representatives from Nova Scotia, New Brunswick, Ontario and Manitoba — the latter two provinces respectively led the work of the two pan-Canadian working teams. Manitoba served as lead jurisdiction for the francization segment of the project. It is designed to promote the enhancement of minority-setting francophone students' school performance.

"Francization" can be broadly described as a process that involves a set of measures taken at the preschool or elementary school level to assist students with underdeveloped or non-existent language skills in French. The first aim is to help students acquire the language skills required to undertake studies successfully in a francophone school. The second aim is to help students develop their francophone culture and identities.

En janvier 2003, nous avons annoncé un nouvel événement important, soit la construction du centre scolaire et communautaire de Saint-Vital, qui sera la deuxième école secondaire francophone de Winnipeg. Le centre se distinguera des autres écoles secondaires du pays car on y offrira des services éducatifs dans la langue de la minorité jusqu'à la fin du secondaire ainsi que toute une gamme d'autres activités et services communautaires de même que des cours de formation en santé, en affaires, en art de la création et en sciences familiales.

Les travaux de construction du nouvel immeuble qui abritera l'école Jours de Plaine ont débuté à Laurier, au Manitoba, au début octobre.

Un autre événement digne de mention est la modification apportée par le gouvernement du Manitoba à la Loi sur les écoles publiques, et ce, conformément aux recommandations du rapport Cenerini et à la demande de la DSFM. La loi autorise désormais l'élection directe des commissaires par les parents et favorise une approche d'appui en ce qui concerne les comités régionaux.

Mesdames et messieurs du Sénat, une autre initiative très importante a récemment été lancée. Le gouvernement du Manitoba embauchait M. Jean Comtois, consultant indépendant, pour effectuer l'examen exhaustif des programmes, des sources de revenus et des opérations financières de la DSFM. Cet examen vise essentiellement à garantir un régime de financement durable à long terme pour la DSFM. M. Comtois présentera un rapport au gouvernement vers la fin de l'automne. L'examen comprendra des recommandations précises qui, il est à espérer, assureront la viabilité financière de la DSFM.

J'aimerais maintenant aborder la question des partenariats avec les autres provinces et territoires. Le Bureau de l'éducation française participe activement à des partenariats à l'échelle nationale.

Par exemple, en octobre 2000, tous les ministres du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada ont convenu de partager leur expertise et leurs ressources humaines et financières dans le cadre du programme pancanadien de français langue première. L'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Yukon et du Québec, ont pris part au projet et l'ont financé conjointement avec le ministère du Patrimoine canadien.

Le comité directeur du projet était formé de représentants de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba, et ces deux dernières provinces ont chacune coordonné les efforts d'un des deux groupes de travail pancanadiens. Le Manitoba était l'instance responsable du volet de francisation du projet, conçu pour améliorer le rendement des élèves francophones en milieu minoritaire.

La francisation peut être décrite plus ou moins comme un processus englobant un ensemble de mesures prises au niveau préscolaire ou scolaire en vue d'aider les élèves dont les connaissances de langue française sont insuffisantes ou inexistantes. Le premier but recherché consiste à aider les élèves à acquérir les capacités langagières requises pour entreprendre avec succès des études dans une école francophone. Le second est de les aider à mettre en valeur leur culture et leur identité francophones.

Manitoba collaborated with other provinces and territories throughout the Pan-Canadian French as a First Language Project to develop a francization training kit for teachers of students from kindergarten to grade 2. Designed to guide and promote francization effort by teachers as well as the future development of francization resources by publishers, the kit was publicly released on October 2 of this year in Toronto. It contains a book, a CD-ROM, four charts in large format, and a support document. This kit has been very well received and is appreciated by teachers across jurisdictions.

The BEF is also collaborating, with the other three western provinces and territories under the Western and Northern Canadian Protocol, WNCP, on various curriculum-related projects for both French first language and French second language.

The BEF division has been the lead jurisdiction for the greatest number of initiatives carried out by the WNCP. An example of such a project is the Kindergarten to Grade 9 Social Studies Curriculum Framework of Learning Outcomes that was developed having specific francophone and aboriginal perspectives.

The bureau allocates resources to support its second-language clientele. In April 2000, we released a report entitled "French Immersion: Finding Focus Groups with School Administrators," based on a study undertaken to better understand the needs. In January 2002, a report was written on the Survey of 1998 and 1999 Manitoba French immersion graduates. In June 2002, focus groups with French immersion teachers were held to collect their perceptions on several aspects on Manitoba's French immersion programs. The French immersion clientele welcomed the conference, "French Immersion in Manitoba: Meeting the Challenge" December 2000 and a second provincial conference, French Immersion in Manitoba: Building Connexions" in December 2002. The revision of Basic French Guidelines is presently underway.

Historically, the bureau has offered a complete range of services including curriculum development and implementation, professional development, educational support services, assessment, library and materials production. The BEF has also administered federal assistance programs aimed at promoting the use of the official languages in education.

I wanted to stress the significant connections that the Bureau de l'éducation française has with the francophone community. The liaison between the francophone community and the Government of Manitoba is essential. The BEF deals with

Le Manitoba a collaboré avec d'autres provinces et territoires tout au long du projet pancanadien de français langue première à la préparation d'une trousse de formation en francisation à l'intention du personnel enseignant travaillant auprès des élèves de la maternelle à la deuxième année. Conçue pour orienter et promouvoir les efforts de francisation des enseignantes et enseignants de même que la production éventuelle de ressources en francisation par les éditeurs, la trousse a fait l'objet d'une diffusion publique le 2 octobre dernier à Toronto. Elle contient un livre, un CD-ROM, quatre tableaux grand format et un document d'appui. La trousse de francisation a été très bien accueillie et est appréciée des enseignants de l'ensemble des provinces et territoires concernés.

À l'instar des trois autres provinces et territoires de l'Ouest qui regroupe le Protocole de collaboration de l'Ouest canadien (POC), le Bureau de l'éducation française, division du ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, collabore à divers projets liés au programme d'étude de français langue maternelle et de français langue seconde.

Le BEF a été l'instance responsable du plus grand nombre d'initiatives mises de l'avant par le Protocole de collaboration de l'Ouest canadien, notamment le Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines (maternelle à 9e année), élaboré en fonction du point de vue propre aux francophones et aux Autochtones.

Le BEF alloue des ressources pour appuyer ses clientèles en français langue seconde. En avril 2000, un rapport intitulé «French Immersion: Finding Focus Groups with School Administrators,» a été rédigé sur une étude entreprise dans le but de mieux cerner les besoins. En janvier 2002, un rapport a été rédigé sur le sondage de 1998 et de 1999 sur le suivi des diplômés du programme d'immersion du Manitoba. En juin 2002, des groupes de consultation comprenant des enseignants d'immersion française ont été formés pour connaître les perceptions de ces derniers sur plusieurs aspects du programme manitobain d'immersion française. La clientèle des cours d'immersion française a apprécié la conférence de décembre 2000 intitulée «French Immersion Manitoba: Meeting the Challenge» et la seconde conférence provinciale de décembre 2002 intitulée «French Immersion in Manitoba: Building Connexions». De plus, le document intitulé «Lignes directrices concernant les programmes de français de base» fait l'objet présentement d'une révision.

Depuis toujours, le Bureau de l'éducation française offre une gamme complète de services dont l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'études, le développement professionnel, des services de soutien en éducation, des services d'évaluation et la production de matériel et de documentation. Il a de plus administré des programmes d'aide fédéraux visant à promouvoir l'utilisation des langues officielles dans l'enseignement.

Je tenais à mettre en lumière les liens très étroits qui existent entre le Bureau de l'éducation française et la communauté francophone. Les liens existants entre la communauté francophone et le gouvernement manitobain sont essentiels. Le

all the issues and with the government. As they are on the front line, they have the ability to put those views forward to government as well as the expertise to assist us. For example, they have had a collaborative relationship with the DSFM since 1994. Honourable senators, I wanted to ensure that you are aware of the bureau and its expertise in working closely with our francophone community and partners in Manitoba.

I will now turn to the activities of the Official Languages in Education Program, which is important to the delivery of quality programs and services.

Manitoba utilizes revenue from the Official Languages in Education program to provide grants to public and independent schools for francophone and anglophone groups; to fund French language post-secondary education — which my colleague, Diane McGifford, will describe — particularly the university and community college programs. The funds are also used to support a broad range of non-governmental organizations that provide Manitobans with the opportunity of learning the French language, of being educated in the French language and of being exposed to the culture of the French-speaking minority in Manitoba. Finally, the resources provide bursaries for Manitobans studying at French language institutions in Canada.

I would like to point out the following set of examples of funding. Financial support has increased from \$205 to \$225, an increase of \$20 per full-time equivalent in French first language; from \$205 to \$225, an increase or \$20 per full time equivalent in French immersion; and from \$80 to \$90, an increase of \$10 per full-time equivalent in basic French effective 2001-2002. Half of this grant is supported by Manitoba. These grants are over and above regular provincial funding regimes. In the year 2003-2004, this level of extra support represents \$5.7 million for the school system.

The summer language bursary program provides senior 4 and post-secondary students with the opportunity to learn one of Canada's official languages as their second official language and to improve their knowledge of the culture associated with that language. In 2003-2004, about 300 bursaries were awarded to Manitoba students to study French, principally in the Province of Quebec.

The Official Language Monitor Program is jointly administered with the Council of Ministers in Education, Canada. Through this national program, part-time and full-time second language monitors are provided to educational bodies to help second-language teachers convey to students the real life aspects of the language they are studying and awareness of the culture associated with the language. Part-time and full-time

BEF assure la liaison entre le gouvernement et tous les grands dossiers. Comme c'est le bureau qui est aux premières lignes, il est pleinement en mesure de présenter le point de vue des francophones au gouvernement et capable de nous aider. Il faut noter que le BEF collabore avec la DSFM depuis 1994. Je tenais à vous sensibiliser à l'importance du bureau et au fait qu'il est pleinement capable d'oeuvrer en étroite collaboration avec nos francophones et nos partenaires du Manitoba.

J'aimerais maintenant faire le point sur le programme des langues officielles dans l'enseignement, programme très important pour la prestation de programmes et de services de qualité.

Le Manitoba utilise le revenu du Programme des langues officielles dans l'enseignement pour subventionner les groupes francophones et anglophones des écoles publiques et indépendantes en ce qui touche l'enseignement et les programmes en langue française; pour financer l'enseignement postsecondaire en langue française — que vous décrira ma collègue Diane McGifford, en particulier les programmes universitaires et de collège communautaire. Les fonds servent également à financer les projets d'un large éventail d'organisations non gouvernementales qui offrent aux Manitobains la possibilité d'apprendre le français, de s'instruire en français ou d'être exposés à la culture des minorités manitobaines d'expression française. Enfin, ils servent à offrir des bourses aux Manitobains qui étudient dans des établissements canadiens d'expression française.

J'aimerais attirer votre attention sur les exemples de financement qui suivent. Le soutien financier est passé de 205 \$ à 225 \$, soit une augmentation de 20 \$ par équivalent temps plein en français langue maternelle; de 205 \$ à 225 \$, soit une augmentation de 20 \$ par équivalent temps plein en immersion française; et de 80 \$ à 90\$, soit une augmentation de 10 \$ par équivalent temps plein en français de base, et ce, depuis l'année 2001-2002. La moitié de ce financement est assurée par la province. De telles subventions sont versées en sus du régime de financement habituel de la province. Au cours de l'année 2003-2004, ce financement additionnel versé au système scolaire atteindra 5,7 millions de dollars.

Le programme de bourses d'été de langues offre aux élèves du secondaire 4 et aux étudiants du postsecondaire la possibilité d'apprendre l'une des deux langues officielles du Canada comme langue seconde et d'améliorer leur connaissance de la culture liée à cette langue. Pour 2003-2004, quelque 300 bourses ont été accordées à des élèves manitobains pour leur permettre d'étudier le français, surtout au Québec.

Le Programme des moniteurs de langues officielles est administré conjointement avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Grâce à ce programme national, les services de moniteurs de langue seconde à temps plein ou à temps partiel sont offerts à des établissements d'enseignement afin d'aider les enseignants de langues secondes à transmettre aux élèves les aspects pratiques de la langue qu'ils étudient et de les

monitors are also provided to francophone minority regions where French is the principal language of instruction to develop students' knowledge of their language and culture.

In 2003-2004, Manitoba will benefit from the services of 16 full- and 21 part-time language monitors assigned to français (four full-time and three part-time) and French immersion (12 full-time and 18 part-time) schools.

The Canada-Manitoba Auxiliary or Special Agreements have been particularly important in allowing the development of many worthwhile projects to support the implementation of new initiatives in the area of French-language education.

The Canada-Manitoba Special Agreement on Investment Measures for Quality Education in the Language of the Minority has allowed the DSFM to enhance its programs. It represents \$30 million over five years of which Manitoba has contributed half of that total, \$15 million, or an average of \$3 million per year.

The Canada-Manitoba Subsidiary Agreement on the Development of the Université de Saint-Boniface has focused on program enhancement and the construction of the student centre for the Collège universitaire de Saint-Boniface.

Finally, there is the Canada-Manitoba Auxiliary Agreement on the Construction of the school/community complex in South St. Vital, as I mentioned earlier.

In summary, the Official Languages and Education Program and the Auxiliary Agreements have been extremely useful in assisting to meet the needs of the francophone and anglophone communities in Manitoba by providing assistance to fund minority language and second language education.

However, I must express our concerns regarding important aspects of Canada's support of the OLE program. In March 1998, the Honourable Sheila Copps, Minister of Canadian Heritage, announced Canada's commitment to the OLE program for a five-year period covered by the Protocol from the period 1998 to 2002-2003. For Manitoba, the announcement represented a 17.3 per cent year-to-year reduction in Canada's contribution under the program for 1998-99 compared with 1997-98. Over the five-year period of the proposed protocol, the announcement represented a 17.8 per cent reduction over the previous five-year period.

sensibiliser à la culture qui lui est associée. De tels services sont aussi offerts dans les régions à minorité francophone où le français est la principale langue d'enseignement, et ce, afin de donner aux élèves une meilleure connaissance de leur langue et de leur culture.

En 2003-2004, le Manitoba bénéficiera des services de 16 moniteurs de langue à temps plein et de 21 autres à temps partiel affectés à l'enseignement du français (quatre à temps plein et trois à temps partiel) et aux écoles d'immersion française (12 à temps plein et 18 à temps partiel).

Les ententes auxiliaires Canada-Manitoba ont été particulièrement importantes pour permettre l'élaboration de nombreux projets importants à l'appui de la mise en oeuvre de nouvelles initiatives dans le domaine de l'enseignement en langue française.

L'entente spéciale Canada-Manitoba sur les mesures d'investissement relatives à la qualité de l'éducation dans la langue de la minorité a permis à la DSFM d'améliorer ses programmes. Elle équivaut à 30 millions de dollars versés sur une période de cinq ans, dont la moitié provient de la province, soit 15 millions de dollars ou 3 millions de dollars par année en moyenne.

L'entente auxiliaire Canada-Manitoba sur le développement du Collège universitaire de Saint-Boniface était essentiellement axée sur l'amélioration des programmes et sur la construction d'un centre pour étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Enfin, j'ai déjà mentionné l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur la construction d'un complexe scolaire-communautaire dans le sud de Saint-Vital.

En résumé, le Programme des langues officielles d'enseignement et les ententes auxiliaires ont été extrêmement utiles pour répondre aux besoins des communautés francophone et anglophone du Manitoba en contribuant au financement des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et de langue seconde.

Je me dois, cependant, d'exprimer nos préoccupations en ce qui concerne des aspects importants du soutien accordé par le Canada au Programme des langues officielles dans l'enseignement. En mars 1998, Mme Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, annonçait l'engagement pris par le Canada à l'égard du Programme des langues officielles dans l'enseignement pour une période de cinq ans couverte par le protocole, et ce, pour la période allant de 1998-1999 à 2002-2003. Pour le Manitoba, cette annonce équivalait à une réduction de 17,3 p. 100 de la contribution accordée par le Canada dans le cadre du programme pour 1998-1999 par rapport à 1997-1998. En ce qui concerne la période de cinq ans du protocole, l'annonce équivalait à une réduction de 17,8 p. 100 par rapport à la période de cinq ans précédente.

The OLE program has experienced constant reductions in federal contributions since 1991-92. As a result, Manitoba has had to assume a larger share of the costs associated with minority-language and second-language programs and has had to cut back on funding provided to the CUSB and non-government organizations.

Over the past decade, Canada has entered into agreements under the OLE umbrella that have resulted in a reduction in the amount of resources otherwise available for basic program funding under the protocol of agreements. For this reason, Manitoba is concerned that the negotiation of special agreements by Canada effectively results in a reduction in the OLE contributions to the provinces and territories.

Manitoba considers it very important to secure long-term commitment from Canada for the sustainability of all programs that have been developed through support of bilateral agreements. I am sure you have probably heard from previous witnesses how important that sustainability is.

We take pride in the face that we have worked very closely with many of our federal colleagues, including Stéphane Dion and Denis Coderre and others who work closely with Minister Copps. However, in order to have a sustainable program, we feel that our federal colleagues have to step up to the plate and work with us on many of these agreements.

Manitoba considers it very important, as I mentioned, to secure long-term a commitment from Canada for the sustainability of all programs coming out of bilateral agreements. Honourable members, we have pursued very important initiatives with very positive results. However, in the upcoming years we will be encountering considerable challenges. The five-year federal Action Plan on Official Languages announced by Minister Dion is welcomed. People in the education sector of the province of Manitoba look forward to creating our initiatives and developing our action plan. It is certainly our intention to proceed in a fully collaborative and consultative manner with our educational partners to develop Manitoba's action plan. It will be a challenge for the Government of Manitoba to find extra funds to match the federal dollars and thus access them. I suspect all the provinces will find that and that it comes as no news to you.

We need to respond to a number of challenges in the minority language education. In Manitoba — as in the rest of Canada — our student population is evolving through immigration, a high rate of assimilation, and the growth of non-French speaking homes. In this context, developing policies and programs to meet

Le Programme des langues officielles dans l'enseignement a subi une réduction constante des contributions fédérales depuis 1991-1992. Par conséquent, le Manitoba a dû assumer une plus grande part des coûts liés aux programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et de langue seconde et a dû réduire le financement accordé au CUSB et aux organisations non gouvernementales.

Au cours de la dernière décennie, le Canada a pris part à des ententes dans le cadre général du Programme des langues officielles dans l'enseignement, ententes qui ont entraîné une diminution du montant des ressources autrement disponibles pour le financement des programmes de base en vertu du protocole des ententes. Voilà pourquoi le Manitoba est très préoccupé du fait que la négociation d'ententes spéciales par le Canada entraîne dans les faits une diminution des contributions au Programme des langues officielles dans l'enseignement versées aux provinces et aux territoires.

Le Manitoba estime qu'il est primordial de compter sur l'engagement à long terme du Canada en ce qui a trait à la viabilité de l'ensemble du programme dont l'élaboration a été financée dans le cadre d'ententes bilatérales. Je suis sûr que les témoins qui m'ont précédé vous ont expliqué à quel point la viabilité était importante.

Nous sommes très fiers d'avoir travaillé en étroite collaboration avec plusieurs de nos collègues fédéraux, notamment Stéphane Dion et Denis Coderre, ainsi que d'autres qui sont des proches de Mme Copps. Toutefois, pour que le programme soit viable, nos collègues du gouvernement fédéral doivent maintenant faire leur part et nous aider à mener à bien la plupart des ententes.

J'ai déjà dit que pour le Manitoba, il est important de s'assurer de l'engagement à long terme du Canada pour que les programmes émanant des ententes bilatérales soient viables. Mesdames et messieurs du Sénat, nous avons mis en oeuvre des initiatives très importantes qui ont abouti à des résultats positifs. Toutefois, dans les années à venir, nous aurons à relever des défis considérables. Le plan d'action fédéral pour les langues officielles, d'une durée de cinq ans, annoncé par le ministre Dion a reçu un accueil favorable. Les intervenants du secteur de l'éducation de la province du Manitoba sont impatients de mettre sur pied leurs propres initiatives et d'élaborer leur plan d'action. Il est certes dans notre intention de procéder de manière pleinement coopérative et de consulter nos partenaires du milieu de l'éducation en vue d'élaborer le plan d'action du Manitoba. Le gouvernement manitobain aura pour défi de trouver des ressources additionnelles comparables à la contribution fédérale pour avoir accès à cette dernière. J'imagine que c'est le cas de toutes les provinces et que cela ne vous surprend pas.

Nous devons relever un certain nombre de défis en matière d'enseignement dans la langue de la minorité. Au Manitoba, comme c'est le cas dans le reste du Canada, le profil de la population étudiante change en raison de l'immigration, du taux élevé d'assimilation et du nombre croissant de foyers non

the needs of students with little or no fluency in French is a concern for Manitoba that is shared by all provinces and territories.

You know, you look at someone sitting before you today. Ron Lemieux, it is a beautiful French name. I grew up in a community of Dauphin, Manitoba. It is regrettable in the 1950s and 1960s that my parents felt that English had to be the working language — that if their children were to succeed in post-secondary education or any kind of career, their language had to be English.

In Manitoba, we have taken it upon ourselves to make sure that children who have French as their mother tongue the language of French, or want to learn the language can have every opportunity to be educated in that language. We are committed to that.

I am proud of the fact that my children are fluently bilingual and converse with my mother and relatives in their mother tongue. For me it is somewhat regrettable that I must now take language courses and tutoring to learn to speak French, which was my parents' language.

We are faced with the reality that there has been a gradual decrease in enrolment in French and second-language programs. In 1991-1992, enrolment in French second-language schools peaked at about 10.24 per cent. Currently, they represent about 9.26 per cent of total school population.

Goals announced in the Minister Dion's action plan in March have received considerable attention in the French-language community. The announcement said, "According to the 2001 census, the proportion of eligible students enrolled in francophone schools was French 68 per cent." The plan's objective is to bring that proportion up to 80 per cent in ten years' time. Another goal cited was "doubling within ten years, the number of high school graduates with a working knowledge of both English and French." Related to these goals is the need to increase the number of qualified teachers and teacher specialists in both French first language and second language programs.

I would like to reiterate our government's commitment to work collaboratively and energetically toward the achievement of these goals. These are major policy items that we need to address. To respond efficiently to these challenges and to provide constructive responses, we will be seeking the full measure of federal support and community input.

In conclusion, we appreciate the government of Canada's significant contributions made in the area of French language education for minority language and second language programs outside of the province of Quebec.

francophones. Dans un tel contexte, l'élaboration de politiques et de programmes visant à répondre aux besoins des élèves qui n'ont qu'une faible maîtrise, voire aucune maîtrise du français, est un sujet de préoccupation pour le Manitoba comme pour l'ensemble des provinces et des territoires.

Vous avez devant vous quelqu'un qui porte un beau nom français, Ron Lemieux. J'ai grandi dans la localité de Dauphin, au Manitoba. Il est regrettable que mes parents aient été convaincus, dans les années 50 et 60, que l'anglais devait être la langue de travail et que pour que leurs enfants réussissent leurs études postsecondaires ou leur carrière, ils devaient parler l'anglais.

Au Manitoba, nous avons donc décidé de faire en sorte que les enfants qui ont pour langue maternelle le français ou qui souhaitent apprendre cette langue aient l'occasion de le faire. Nous maintenons cet engagement.

Je suis fier de vous dire que mes enfants parlent couramment les deux langues et peuvent converser avec ma mère et sa parenté dans sa langue maternelle à elle. Ce qui est regrettable dans mon cas, c'est que je dois aujourd'hui suivre des cours de langue pour apprendre à parler le français, qui était pourtant la langue de mes parents.

Nous sommes forcés de constater une diminution progressive du nombre d'inscriptions dans les programmes de français langue seconde. En 1991-1992, le nombre d'inscriptions dans les écoles offrant de tels programmes culminait à 10,24 p. 100. En 2002-2003, il ne représentait que 9,26 p. 100 de la population scolaire totale.

Les objectifs annoncés dans le plan d'action du ministre Dion de mars 2003 ont reçu beaucoup d'attention dans le milieu de l'enseignement de la langue française. Voici ce qui avait été annoncé: «Selon les résultats du recensement de 2001, la proportion d'élèves admissibles inscrits dans les écoles francophones était de 68 p. 100. L'objectif du plan est de faire passer ce nombre à 80 p. 100 sur une période de 10 ans. Le deuxième objectif, c'est de doubler en 10 ans le nombre de diplômés du secondaire ayant une connaissance pratique tant de l'anglais que du français. De tels objectifs ont pour corollaire le besoin d'accroître le nombre d'enseignants qualifiés ou spécialisés dans l'enseignement des programmes de français langue maternelle et de français langue seconde.

J'aimerais réaffirmer l'engagement qu'a pris notre gouvernement de travailler de manière coopérative et énergique pour atteindre ces objectifs. Il s'agit là de mesures nouvelles mais majeures dont nous devons tenir compte. Afin de relever efficacement de tels défis et d'apporter des réponses constructives, nous nous efforcerons d'obtenir la pleine contribution financière du fédéral et la participation maximale de la collectivité.

En conclusion, nous sommes reconnaissants des contributions significatives faites par le gouvernement du Canada dans le domaine de l'enseignement en langue française dans les programmes d'enseignement dans la langue des minorités et de langue seconde à l'extérieur du Québec.

The federal-provincial partnership has been valuable to better serve the linguistic communities in French-language education. The federal contributions continue to play an important role in ensuring the development and progress of French-language education in our province. It is our hope that the response to the concerns that we have expressed will be positive.

I wish to thank the honourable members of the Senate of Canada's Standing Committee on Official Languages for the opportunity to speak to you today. I thank you for your attention to my address on the successes, concerns and challenges of elementary and secondary French-language education in Manitoba.

**The Chairman:** Before we hear from Ms. McGifford, I would like you to introduce to us for the purposes of the record the members of your staff who are here with us, please.

**Mr. Lemieux:** To my right is Mr. Guy Roy, Assistant Deputy Minister of the Bureau de l'éducation française. To my left is Jacqueline Gosselin, a director with BEF.

**The Chairman:** I would like to introduce to you my colleagues, the Deputy Chair of the Committee, Senator Wilbert Keon, from Ontario; Senator Maria Chaput, who does take the role of representative, the representative role that we have in the Senate.

[*Translation*]

She represents Franco-Manitobans very well.

Senator Comeau, from Nova Scotia, who does a very good job representing of all of Nova Scotia, the Atlantic region and all of Canada.

[*English*]

Senator Léger, from New Brunswick, is an international artist and actress.

I taught school over 30 years in New Brunswick. As an educator, I feel I am having a field day today.

Minister McGifford, please proceed.

**Hon. Diane McGifford, Minister of Advanced Education and Training, Province of Manitoba:** Madam Chair, I will begin anecdotally by telling the Committee that I am proud of my daughters who are both bilingual. One of them has spent two years in France in school and is happy to chaperone me to France any time I wish to go because I am not bilingual. Well, I have taken her up on that.

I should like to thank the honourable members of the Senate Committee on Official Languages for presenting me with the opportunity to speak on the issue of post-secondary education in the French language.

The principle asset that promotes post-secondary education in the French language in Manitoba is the Collège de Saint-Boniface. The Collège, western Canada's oldest post-secondary institution, is well known for the quality of its education and the

Le partenariat fédéral-provincial s'est avéré précieux pour mieux servir les communautés linguistiques dans le domaine de l'enseignement en langue française. Les contributions fédérales continuent de jouer un rôle important pour assurer le développement et les progrès de l'enseignement en langue française dans notre province. Nous espérons une réponse positive aux préoccupations que nous avons exprimées.

J'aimerais remercier les membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles de l'occasion qui m'a été offerte de m'adresser à eux. Je vous remercie de l'attention portée à ma présentation au cours de laquelle j'ai abordé les réussites, les préoccupations et les défis liés à l'enseignement en langue française aux niveaux élémentaire et secondaire au Manitoba.

**La présidente:** Avant de céder la parole à Mme McGifford, j'aimerais que vous nous présentiez ceux qui vous accompagnent, pour les fins de notre compte rendu.

**M. Lemieux:** À ma droite se trouve le sous-ministre adjoint du Bureau de l'éducation française, M. Guy Roy; Mme Jacqueline Gosselin, directrice au BEF, est à ma gauche.

**Le président:** J'aimerais, pour ma part, vous présenter mes collègues: le vice-président du comité, le sénateur Wilbert Keon de l'Ontario; le sénateur Maria Chaput, qui représente au Sénat votre province.

[*Français*]

Elle représente très bien les Franco-manitobains.

Qui représente très bien toute la Nouvelle-Écosse, tout l'Atlantique et tout le Canada, le sénateur Comeau, de la Nouvelle-Écosse,

[*Traduction*]

Le sénateur Léger, du Nouveau-Brunswick, est une artiste et comédienne de renom international.

J'ai enseigné au Nouveau-Brunswick pendant 30 ans. À titre d'éducatrice, la journée d'aujourd'hui me comble complètement.

Madame la ministre, veuillez commencer.

**L'honorable Diane McGifford, ministre de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle, province du Manitoba:** Madame la présidente, permettez-moi de dire en passant au comité que je suis fière que mes deux filles soient bilingues. L'une d'elles a étudié pendant deux ans en France et est très heureuse de me servir d'interprète chaque fois que je souhaite aller en France étant donné que je ne suis pas bilingue. J'ai déjà accepté son offre.

Je tiens à remercier les membres du Comité sur les langues officielles de m'avoir donné l'occasion de vous adresser la parole aujourd'hui sur la question de l'enseignement postsecondaire en français.

Le principal organisme qui favorise l'enseignement postsecondaire en français au Manitoba est le Collège de Saint-Boniface. Le Collège, qui est le plus ancien établissement postsecondaire de l'Ouest canadien, est reconnu pour la qualité

success of its graduates. The Collège is dedicated to the promotion of the French language and the development of the Franco-Manitoban culture. It is a valuable resource to this province — a fact recognized by people throughout the province.

The recognition of the Collège as a valuable institution has been accomplished in two ways. First, Manitoba has placed a priority on developing French-language programming; and second, in 1998, Manitoba entered into a five-year agreement with the Government of Canada to support the Collège.

On the topic of provincial investment, over the last five years, Manitoba has approved a total of 12 new programs and initiatives, representing more than \$1.5 million in new funding. This investment has broadened the programming and services offered at the Collège.

For instance, in the last five years, the following programs and services have been added to the Collège: English as a second language; Internet Bank of Resources, Electronic Publications of the À Vous Collection; Science at your Fingertips; Virtual Gateway to the Multimedia market; Nursing Diploma Program; Health Care Aid; Tourism Diploma; Health Care Training; Biology on the Internet; Meeting Place for French as a Second Language; and, Certificate in Translation on the Internet.

In 2000-2001, the Government of Manitoba provided \$1.1 million and in 2002-03, another \$1.2 million in funding was provided to support capital needs at the Collège. The commitment of the government of Manitoba to French-language post-secondary education has been significant, equalling \$3.5 million in just the last five years in addition to the five-year funding agreement.

In recognition of the value of the Collège, in 1998, Canada and Manitoba entered into a five-year funding agreement to support the expansion of important and innovative programming at the Collège. This agreement, which provided an annual funding increase of \$559,000 for the Collège, has allowed such innovative programming as a multimedia diploma, a Masters of Arts in Canadian Studies, and a Bachelor of Business Administration offered in the French language. Furthermore, the agreement has allowed for the creation of the centre Éducatique, a multimedia centre that supports programming and other activities, and it also allowed for improved recruitment and promotion of the Collège.

Honourable senators have asked that I speak to the community perspective on access to post-secondary education in the French language.

The funding agreement, and the other funding provided to the Collège through the provincial government, has improved access to French-language higher education in this province.

de son enseignement et par le succès de ses finissants. Le Collège fait la promotion de la connaissance du français et encourage l'épanouissement de la culture franco-manitobaine. Il se veut une ressource inestimable du Manitoba, et ce fait est reconnu à l'échelle de la province.

Le fait que le Collège soit un établissement valorisé est reconnu de deux façons. Premièrement, le Manitoba a accordé la priorité à l'élaboration de programmes de langue française; deuxièmement, en 1998, le Manitoba a conclu une entente quinquennale avec le gouvernement du Canada pour appuyer le Collège.

Au cours des cinq dernières années, le Canada a approuvé douze nouveaux programmes et projets au total, correspondant à une valeur de plus de 1,5 million de dollars en nouveaux fonds, qui a eu pour effet d'élargir l'éventail des programmes et des services offerts par le Collège.

Par exemple, pendant les cinq dernières années, le Collège a ajouté les programmes et les services suivants: anglais langue seconde; une banque de ressources Internet; la publication électronique de la collection À vous; la science à votre portée; un portail virtuel menant au marché multimédia; un programme des sciences infirmières; une aide en soins de santé; un diplôme en tourisme; une formation en soins de santé; la biologie sur Internet; le lien de rencontre pour le français langue seconde; et le certificat en traduction offert au moyen d'Internet.

En 2000-2001, le gouvernement du Manitoba a accordé au Collège un montant de 1,1 million de dollars au chapitre des immobilisations et en 2002-2003, un montant supplémentaire de 1,2 million de dollars. Le gouvernement du Manitoba a manifesté un engagement considérable pour ce qui est de l'enseignement postsecondaire en français; un montant de 3,5 millions de dollars a été accordé au cours des cinq dernières années, en plus de l'entente de financement quinquennale.

Pour reconnaître le mérite du Collège, le Canada et le Manitoba ont conclu, en 1998, une entente de financement quinquennale dans le but d'appuyer l'accroissement important et novateur du nombre de programmes offerts par le Collège. Cette entente, qui représentait une augmentation du financement annuel de 559 000 \$ pour le Collège, a permis la mise sur pied de programmes novateurs tels que les programmes menant à un diplôme en informatique, à une maîtrise ès arts en études canadiennes et à un baccalauréat en administration des affaires offerts en français. De plus, l'entente comprenait la construction du Centre éducatique, un centre multimédia qui sert à appuyer les programmes et d'autres activités. L'entente a également mené à l'amélioration des efforts de recrutement et de sensibilisation du Collège.

Le comité du Sénat m'a demandé de commenter la perspective communautaire sur l'accès à l'enseignement postsecondaire en français.

Les fonds accordés par le gouvernement provincial et découlant de l'entente de financement, aussi bien que ceux d'autres sources de financement, ont contribué à l'amélioration de l'accès aux études supérieures en français au sein de notre province.

Since 1997-1998, the year before the five-year agreement was implemented, full-time equivalent undergraduate enrolment in all sessions has increased by 74.4 per cent from 391 students in 1997-1998 to 661 students in 2002-2003. This remarkable achievement speaks to the impact that the Collège has had on the Franco-Manitoban community and, I might add, on the staff and faculty of the Collège. The Collège is working towards a long-term goal of enrolling 1,500 students per year by the return; 2012-2013 academic year in regular programs, and 3,500 continuing education students per year by 2012-2013.

Post-secondary education in the French language has had a significant impact on the life of the Franco-Manitoban community. The Collège works in partnership with stakeholders in industry to ensure that its programming continues to be relevant to the needs of employers. Some of these employers provide input and structure into the content and curricula of the Collège's programs, and others provide work placements for on-the-job training and co-operative education opportunities for students.

In return, Manitoba acquires dedicated citizens trained to work in both official languages, who are better able to contribute to both the economy and to the culture of the province.

You also asked me to speak to the incentives for introducing professional development after completed post-secondary education in the French language.

Continuing education at the Collège continues to grow; and as I mentioned earlier, the Collège is working towards increasing their continuing education enrolment from the approximately 2,800 today to 3,500 by 2012-13.

There is still a need for further investment. The Government of Manitoba has invested significantly in post-secondary education since 2000-2001. In fact, since that time, our government has increased its investment in post-secondary education by 25 per cent as compared to 16 per cent during the 1990s.

The Government of Manitoba is committed to post-secondary education in general and shares a strong commitment with the federal government in post-secondary education in the French language. Over the last five years, our mutual interest in this important activity has strengthened the Franco-Manitoban community greatly.

Our investments, however, must be sustainable over time. Direct funding to support the creation of new programs and new infrastructure occur ongoing operating costs in staff salaries and benefits, utilities and ongoing maintenance.

Depuis 1997-1998, l'année précédant la mise en oeuvre de l'entente quinquennale, tous les trimestres ont vu une augmentation des effectifs; le nombre d'inscriptions équivalent temps plein de premier cycle a augmenté de 74,4 p. 100, passant de 391 étudiants en 1997-1998 à 661 étudiants en 2002-2003. Il s'agit là d'une réalisation remarquable qui atteste de l'effet que peut avoir le Collège sur le milieu franco-manitobain et, je me permets d'ajouter, sur le personnel et le corps professoral du Collège. Le Collège s'est fixé comme objectif à long terme l'inscription de 1 500 étudiants pour l'année 2012-2013 dans le cadre de ses programmes ordinaires et de 3 500 étudiants dans le cadre des programmes d'éducation permanente pour la même année scolaire.

L'enseignement postsecondaire en français a eu un impact appréciable sur la vie des membres de la collectivité franco-manitobaine. Le Collège travaille en partenariat avec les intervenants de l'industrie dans le but de continuer à assurer la pertinence de ses programmes par rapport aux besoins des employeurs. Certains de ceux-ci font part de leurs commentaires sur le contenu et l'infrastructure des programmes d'études du Collège et d'autres offrent des stages pour les étudiants qui désirent une formation en cours d'emploi et un enseignement coopératif.

En revanche, le Manitoba obtient des citoyens qui sont formés dans les deux langues officielles et qui sont mieux en mesure de contribuer à l'économie provinciale.

Votre dernière question porte sur les mesures incitatives favorisant le perfectionnement professionnel après avoir terminé les études postsecondaires en français.

Le volet de l'éducation permanente du Collège continue à prendre de l'ampleur et comme je le disais plus tôt, le Collège vise à ce que ses effectifs des programmes d'éducation permanente passent du chiffre actuel d'environ 2 800 à 3 500 en 2012-2013.

Malgré les investissements consentis, des investissements supplémentaires s'imposent. Le gouvernement du Manitoba investit de façon appréciable dans l'enseignement postsecondaire depuis 2000-2001. En fait, notre gouvernement a depuis augmenté sa contribution à l'enseignement postsecondaire de 25 p. 100, comparativement à 16 p. 100 pour toutes les années 90.

Le gouvernement du Manitoba s'engage à appuyer l'enseignement postsecondaire de façon générale et, ensemble, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à soutenir sérieusement l'enseignement postsecondaire en français. Notre intérêt mutuel pour ce domaine important a beaucoup consolidé la collectivité franco-manitobaine au cours des cinq dernières années.

Nos investissements, cependant, doivent s'avérer durables à la longue. Un financement direct qui viendrait appuyer la création de nouveaux programmes et de nouvelles infrastructures suppose l'engagement de dépenses de fonctionnement continues au titre du paiement des salaires et des avantages sociaux du personnel, des services publics et de l'entretien en général.

The Government of Manitoba would like to emphasize that funds are required to sustain the current level of operations to allow for long-term support of the innovative programs that both levels of government have created through the funding agreement.

I look forward to our continuing partnership as we work together to support French-language post-secondary education in Manitoba.

Thank you for the honour and the opportunity to speak with you today.

**The Chairman:** Thank you very much.

Minister Lemieux, you talked about Minister Dion's action plan and mentioned that you are ready to cooperate. To what degree would you say you have established programs or attainable measures to meet the objectives that are in that plan?

[Translation]

Mr. Roy, do you wish to answer?

**Mr. Guy Roy, Assistant Deputy Minister, French Education Office:** We met with our federal counterparts in July to develop a work schedule for this purpose. I think that it is important to understand that the Dion plan was developed over two years, right? And, I would also point out, in the absence of the ministries of Education, unfortunately.

And we reached an agreement with the Department of Heritage to be given a certain length of time. They mentioned the month of November but I think that we need more time so that we can conduct the consultations that are required with our partner organizations, be it the Franco-Manitoban School Division, the Collège universitaire de Saint-Boniface, all of the non-government groups, et cetera.

So it is a beginning and we have not come up with a precise plan of action yet. What I can tell you is that we will eventually outline some measures that will probably be in the form of and spelled out more specifically in special new agreements, such as the recent one pertaining to the Collège universitaire de Saint-Boniface and the one that will soon be applicable to the Franco-Manitoban School Division.

In other words, using the Dion action plan, we will be identifying the requirements for the entire province and these requirements will be spelled out specifically and formally through special agreements for the groups that I have just identified.

[English]

**Senator Comeau:** I would like to first thank the ministers for appearing before us this afternoon because it shows, I believe, your deep commitment to help the French-language communities. I think it is going to be very helpful to this Committee to have heard your presentations and to see that commitment that you have towards the committees.

Le gouvernement du Manitoba aimerait faire remarquer aux membres du comité qu'il nous faut des fonds pour continuer à offrir le niveau actuel de nos activités; de tels fonds fourniraient un appui à long terme aux programmes novateurs que les deux paliers de gouvernement ont créé à l'aide de l'entente de financement.

J'espère, qu'en ensemble, nous pourrons continuer notre travail de partenariat qui appuie l'enseignement postsecondaire en français au Manitoba.

Je vous remercie de m'avoir donné cette occasion de vous adresser la parole aujourd'hui.

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup.

Monsieur le ministre Lemieux, vous avez parlé du plan d'action proposé par le ministre Dion et vous avez mentionné le fait que vous étiez prêt à collaborer à sa mise en oeuvre. À votre avis, dans quelle mesure avez-vous mis sur pied des programmes ou pris des mesures permettant d'atteindre les objectifs énoncés dans ce plan?

[Français]

Monsieur Roy, voulez-vous répondre?

**M. Guy Roy, sous-ministre adjoint, Bureau de l'éducation française:** Nous avons rencontré nos homologues fédéraux au mois de juillet pour établir un échéancier de travail à cette fin. Je pense qu'il faut bien comprendre que l'élaboration du plan Dion s'est fait sur une marge de temps de deux ans, n'est-ce pas? Et je vous le fais remarquer, en l'absence des ministères de l'Éducation, malheureusement.

Et nous en avons convenu avec le ministère du Patrimoine de nous accorder une marge de temps. Ils ont mentionné le mois de novembre mais je pense que nous avons besoin de plus de temps que cela pour faire les consultations nécessaires auprès de nos organismes partenaires, que ce soit la Division scolaire franco-manitobaine, le Collège universitaire de Saint-Boniface, l'ensemble des groupes non-gouvernementaux, les ONG, et cetera.

C'est donc une amorce et on n'a pas arrêté d'action précise. Ce que je peux vous dire, c'est que les actions qui seront éventuellement arrêtées prendront probablement la forme et seront davantage précisées par le truchement de nouvelles ententes particulières, de nouvelles ententes dites spéciales, comme celle qui a pris échéance récemment relative au Collège universitaire de Saint-Boniface, et celle qui doit prendre échéance pour la Division scolaire franco-manitobaine.

En autres mots, avec le plan d'action Dion, nous identifierons les besoins d'action pour l'ensemble de la province et cette action sera davantage précisée et formalisée par le truchement d'ententes particulières pour les groupes que je viens d'identifier.

[Traduction]

**Le sénateur Comeau:** J'aimerais d'abord remercier les ministres d'avoir bien voulu comparaître devant nous cet après-midi, ce qui montre, je crois, votre engagement profond à l'égard des collectivités francophones. Vos observations seront très utiles au comité parce qu'elles lui auront permis de se faire une idée de votre engagement à l'égard du travail du comité lui-même.

I understand that you will soon be negotiating with the federal government a new program for the French-language secondary and post-secondary councils. My understanding is that this is done government-to-government without the benefit of having those individuals from those groups sitting at the table with you. Have you considered having them right at the table when you do negotiate with the feds?

**Mr. Lemieux:** It is correct that negotiations have taken place between the two governments — not only in dealing with education but dealing with culture, heritage and tourism, justice, and other issues. Such negotiations always occur government-to-government.

Having said that, we work on a number of different projects that we work on and we continually get input and feedback on different elements of the negotiations and we have discussions that are ongoing with the francophone community. For example, we worked in partnership with our federal colleagues to establish the new school in South St. Vital. Prior to that announcement, we worked closely with the Société franco-manitobaine with the agreement of Minister Copps. We received their input as to what they wanted to see and I believe that almost everything that deals with the community component that was put into that school came from Mr. Boucher.

The francophone community does indeed have input into a lot of decisions that we make.

**Senator Comeau:** I am not questioning your commitment. My impression is that they would like to be at the table in case your officials miss the nuances of some of their problems. I am sure that your negotiators at the table are doing their best with all good intentions, but sometimes they can miss certain nuances that the community will have a much firmer handle on.

**Mr. Lemieux:** I can only say that historically it has been, and stands today, government-to-government and that is the way it will remain. That does not mean that there is not plenty of opportunity for many members in the francophone community to have input into a lot of the negotiations.

My officials make sure that they are in constant dialogue with members of the community. We do not want to agree to something or put something in place that would not be for the benefit of francophones in Manitoba.

**Senator Comeau:** I do not think anybody would.

**Mr. Lemieux:** I think it is proper for government-to-government negotiations to take place, whether it is dealing with justice issues, tourism issues, sport issues, or education issues. That is the position of the Manitoba government currently.

Je crois comprendre que vous négocierez sous peu avec le gouvernement fédéral en vue de la mise en oeuvre d'un nouveau programme destiné aux conseils francophones qui offrent des programmes d'enseignement secondaire et postsecondaire. Si je ne m'abuse, ces négociations auront lieu de gouvernement à gouvernement. Les membres des conseils visés n'y participeront pas. Avez-vous songé à les faire participer à vos négociations avec le gouvernement fédéral?

**Mr. Lemieux:** Il est vrai que des négociations ont eu lieu entre les deux paliers de gouvernement, pas seulement dans le domaine de l'éducation, mais aussi notamment dans les domaines de la culture, du patrimoine et du tourisme ainsi que de la justice. Ce genre de négociations a toujours lieu de gouvernement à gouvernement.

Cela étant dit, nous travaillons sur un certain nombre de dossiers au sujet desquels nous consultons continuellement les membres de la collectivité francophone. À titre d'exemple, nous avons collaboré avec nos collègues fédéraux à mettre sur pied une nouvelle école dans le sud de Saint-Vital. Avec l'accord de madame la ministre Copps, nous avons consulté étroitement à cet égard la Société franco-manitobaine. Nous avons tenu compte des souhaits exprimés par la communauté francophone par l'intermédiaire de son représentant, M. Boucher, comme le reflète la composante communautaire de l'école.

Je peux vous assurer que la communauté francophone est consultée sur de nombreuses décisions que nous prenons.

**Le sénateur Comeau:** Je n'en doute pas. J'ai cependant l'impression que ces représentants voudraient être à la table des négociations au cas où vos fonctionnaires rateraient certaines nuances. Je suis sûr que vos négociateurs font de leur mieux et qu'ils sont animés des meilleures intentions, mais ils peuvent parfois rater certaines nuances qui n'échapperaient pas aux représentants de la communauté elle-même.

**Mr. Lemieux:** Je ne peux que dire que les négociations ont toujours eu lieu de gouvernement à gouvernement et qu'elles continueront d'avoir lieu de cette façon. Il n'en demeure pas moins que de nombreux membres de la communauté francophone ont amplement l'occasion de faire connaître leur avis sur les décisions qui sont prises.

Mes fonctionnaires veillent à toujours maintenir le dialogue avec les membres de la communauté. Nous ne voulons pas accepter quoi que ce soit ou mettre en oeuvre un programme qui ne serait pas dans l'intérêt des francophones du Manitoba.

**Le sénateur Comeau:** Je ne pense pas que qui que ce soit le voudrait.

**Mr. Lemieux:** Je crois qu'il convient que les négociations aient lieu de gouvernement à gouvernement, que ce soit dans des domaines comme la justice, le tourisme et les sports comme dans le domaine de l'éducation. C'est la position actuelle du gouvernement du Manitoba.

**Senator Comeau:** I do not want to belabour the point. I agree that there is an education issue. However, this is also an issue dealing with minority language rights. I think you are an example yourself of your own community having lost something historic, a part of your heritage.

I think there it goes a little bit beyond education. It has to do with who you are.

**Mr. Lemieux:** Yes.

**The Chairman:** Minister McGifford, did you wish to add something?

**Ms. McGifford:** Yes, I should like to speak to the question as well. Our deputy, Mr. Roy, has assured me that he does consult with the community. He is very open to any input that the community. He is our chief negotiator and I know that he is very open to any community ideas, et cetera. I think we have a conduit that is built in there for the purposes for which you are looking.

**Senator Comeau:** I do not wish to give any impression that the goodwill and the deep commitment of the negotiators of the provincial government with the federal government did anything that was not appropriate. I was just trying to relay a point.

It is one thing to have a negotiator on your behalf, and it is quite another thing to be sitting at the table. I think I have made the point.

My next question concerns that fact that there are a number of schools in Manitoba offering French first language outside the DSFM. How can this be happening that schools outside the DSFM are offering French-language programs? Should it not all be under one wing?

**Mr. Lemieux:** In 1994, the communities were invited to voluntarily adhere to the francophone school division. Some communities chose not to join the newly formed division and in four communities, some of the schools offer français programs, different from the DSFM. They made a specific choice not to be part of the DSFM, and that was their constitutional right.

The issue concerning exclusivity has been raised in the past and this is something that we have discussed with the DSFM board and others. It continues to be an area of conversation.

**Senator Comeau:** Are you monitoring whether they are in fact offering a full, a real French-language program, or is it kind of half-English, half-French? Is it really a French-language program?

**Mr. Lemieux:** I will Mr. Roy to comment on that as he has been monitoring this issue closely.

[Translation]

**Mr. Roy:** Senator, there are a lot of discrepancies because of historical reasons. These communities have adopted a programming profile in their school and community which, at the time it was adopted, seemed to reflect their requirements. In Manitoba, just about everything that is done in French education is accompanied by some type of conflict or controversy.

**Le sénateur Comeau:** Je ne veux pas m'étendre trop longuement sur ce point. Je conviens que c'est une question qui touche à l'éducation, mais elle touche également aux droits d'une minorité linguistique. Je crois que vous êtes vous-même l'exemple d'une communauté qui a perdu une partie de son patrimoine.

Cela va donc un peu au-delà de l'éducation et touche à notre identité même.

**M. Lemieux:** Oui.

**La présidente:** Madame la ministre McGifford, vouliez-vous ajouter quelque chose?

**Mme McGifford:** Oui, j'aimerais dire quelques mots à ce sujet également. Notre sous-ministre, M. Roy, m'a assuré qu'il consultait la communauté francophone. Il est très ouvert à leurs suggestions. Il est notre négociateur en chef. Je sais qu'il est très ouvert aux idées de la communauté. Je crois qu'il existe donc un mécanisme du type que vous préconisez.

**Le sénateur Comeau:** Je ne voudrais certainement pas donner l'impression que les négociateurs du gouvernement provincial n'agissent pas de bonne foi et je ne doute pas non plus de leur engagement. Je voulais simplement insister sur un point.

Le fait d'être représenté par un négociateur, c'est une chose, mais le fait de participer soi-même aux négociations en est une autre. Je crois que je n'ai pas à insister davantage là-dessus.

Ma prochaine question porte sur le fait qu'un certain nombre d'écoles manitobaines offrent des programmes de français langue maternelle à l'extérieur de la DSFM. Comment se peut-il que des écoles situées à l'extérieur de la DSFM offrent des programmes en français. Ces programmes ne devraient-ils pas tous relever de la DSFM?

En 1994, les communautés ont été invitées à adhérer volontairement à la division scolaire francophone. Certaines des communautés ont choisi de ne pas se joindre à la division récemment créée et dans quatre communautés, certaines écoles offrent des programmes en français qui diffèrent de ceux de la DSFM. Ces communautés ont choisi de ne pas faire partie de la DSFM comme leur droit constitutionnel le leur permettait.

Nous avons déjà discuté de la question de l'exclusivité avec le conseil de la DSFM et d'autres intervenants. C'est une question qui continue de faire l'objet de discussions.

**Le sénateur Comeau:** Vous êtes-vous assuré que ces écoles offraient un véritable programme en français et pas un programme bilingue? Est-ce vraiment un programme en français?

**M. Lemieux:** Je demanderais à M. Roy de répondre à cette question puisqu'il s'est intéressé de très près à ce sujet.

[Français]

**M. Roy:** Sénateur, il y a de grandes variantes, et cela pour des raisons historiques. Ces communautés ont adopté un profil de programmation dans leur école et dans leur communauté qui, au moment où il a été adopté, semblait correspondre à leurs besoins. Il n'y a pas grand-chose en éducation française au Manitoba qui est arrivé sans conflit, sans controverse.

**Senator Comeau:** Yes, I understand.

**Mr. Roy:** Unfortunately, I think that conflict and controversy are the very hallmarks of development in French education.

During the 60s, for example, there was a cap on French programming, which could account for no more than 50 per cent of the timetable. A few years later, the government of the day, the Schreyer government, adopted Bill 113, which raised the cap to include teaching on all subjects, with the exception of English, of course. Along the way, certain communities that were used to the bilingual programming profile of the 60s have stuck to that.

You must understand that our education system in Manitoba, as is the case in other jurisdictions, is quite decentralized and we feel that it is quite important to have some local autonomy. And the governments are — I am not making a political statement — respectful of the will of communities. And this why we find ourselves in the current situation.

[*English*]

**Senator Léger:** I would like to underscore how often we hear parents say that they would have loved to have had the chance to learn both French and English and that they want to ensure their children do have that opportunity.

It has been both stimulating and positive to hear the presentations this morning. It is wonderful to hear about the results of the programs that you have mentioned. It is all very proactive. I imagine there will always be some battles, but that is normal.

In Manitoba, does a parent or a child have the choice of attending either a French school or an English school? You have educational programs for the “minority language.” I imagine that means English or French. In Manitoba, that is likely to be French. You also referred to educational programs for the “second language.” Is the “second language” French or English? What happens to the Aboriginals? What happens to the immigrants? Where does the French or English fall in there?

[*Translation*]

**Mr. Roy:** My responsibilities lie in the area of teaching in French, both for those whose first language is French and for those whose second language is French. Any citizen who wishes to have access to a French program can do so. If this is a citizen of the majority language, namely English, he can access this programming through immersion programs or through the French as a second language course in an anglophone school.

Now, as regards aboriginal languages and the language of instruction or teaching selected by newcomers, usually these programs are provided by the majority language school boards and not by the Franco-Manitoban School Division.

**Le sénator Comeau:** Oui, je comprends.

**M. Roy:** Je pense que, malheureusement, le conflit et la controverse sont le creuset même des développements en éducation française.

Tout ceci pour dire que durant les années 1960, par exemple, le seuil de 50 p. 100 de la grille horaire pour la programmation en français était considéré comme un plafond. Quelques années plus tard, le gouvernement de l'époque, le gouvernement Schreyer, a adopté la Loi 113, qui rehaussait ce plafond pour inclure l'enseignement de toutes les matières, sauf l'anglais, bien sûr. En cours de route, certaines communautés qui s'étaient habituées durant les années 60 à un profil de programmation dite bilingue et qui sont restés là.

Il faut savoir que dans notre culture d'éducation, au Manitoba comme dans d'autres juridictions, nous avons un système passablement décentralisé où nous accordons beaucoup d'importance à l'autonomie locale. Et les gouvernements sont — je ne fais pas une déclaration politique — respectueux de la volonté des communautés. Et c'est pour cela qu'on se trouve devant la situation actuelle.

[*Traduction*]

**Le sénateur Léger:** J'aimerais insister sur le fait que nous entendons souvent des parents dire qu'ils auraient beaucoup aimé avoir la chance d'apprendre le français et l'anglais et qu'ils souhaitent que leurs enfants aient cette chance.

J'ai trouvé les exposés de ce matin stimulants et positifs. Il est remarquable d'apprendre les résultats des programmes dont vous avez parlé. Il s'agit de mesures très proactives. Je suppose qu'il y aura toujours des luttes, mais c'est normal.

Au Manitoba, un parent ou un enfant peut-il choisir de fréquenter une école française ou une école anglaise? Vous avez des programmes de formation pour la communauté de «langue minoritaire». Je suppose que cela signifie l'anglais ou le français. Au Manitoba, c'est probablement le français. Vous avez aussi parlé de programmes de formation en langue seconde. La langue seconde est-elle l'anglais ou le français? Que se passe-t-il dans le cas des Autochtones? Dans le cas des immigrants? Où se situe le français ou l'anglais à cet égard?

[*Français*]

**M. Roy:** Vous comprendrez que mon domaine de responsabilité, c'est l'enseignement en français, autant pour le français langue première que pour le français langue seconde. Tout citoyen qui désire avoir accès à une programmation en français peut y accéder. Si c'est un citoyen de la langue majorité, c'est-à-dire de l'anglais, il peut y accéder par le truchement des programmes d'immersion ou par les cours de français langue seconde dans une école anglophone.

Maintenant, en ce qui a trait aux langues autochtones et la langue d'instruction, d'enseignement que choisiront les nouveaux arrivants, habituellement, ces programmes-là sont offerts par les commissions scolaires de la langue de la majorité et non pas par la Division scolaire franco-manitobaine.

There are some initiatives — and I confess I do not have a complete understanding of this area — that are offered in aboriginal languages which are very valid both for the city of Winnipeg and our northern regions.

Newcomers to Manitoba have a choice of enrolling in majority language institutions where immersion programming is provided. A recent policy adopted by the Société franco-manitobaine pertains to the expansion of the francophone space. This policy also deals with the way that newcomers are welcomed, which includes the school system.

But this leads to the whole issue of francization which the Honourable Senator Lemieux referred to. I believe that there are provisions in place for Arabic-speaking people for instance, who would like to enroll in our francophone schools.

**Senator Léger:** Does the Ministry of Education truly promote both sides when an immigrant arrives here? The aboriginal people are not arriving here. They have always been here. Does the Ministry of Education favour one group more than the other or are both groups treated equally in Canada?

**Mr. Roy:** Student intake is provided by the school boards and the schools directly. The ministry plays a role in issuing policies, developing programming and providing funding. We are not a direct stakeholder with the client, and the ministry's position with respect to these issues is to give the responsibility for student orientation to the school boards.

Earlier I talked to you about the fact that our system is decentralized. I think that is an example of that.

[English]

**Senator Léger:** Are the stakeholders such as businesses demanding more bilingual services? Is there a demand that would naturally encourage more bilingual people?

**Ms. McGifford:** I am not quite sure that I am the right person to answer this question. It might better be asked of our Minister of Industry, Trade and Mines who is not with us today.

My assumption would be that businesses always are pleased to have bilingual employees; they obviously serve a very important purpose. That is about the extent to which I can answer your question.

My experience as the Minister of Training is not that there has been a great demand for skills training in French language. However, some of the programs that have been instituted at the Collège provide education en français. The nursing program, for example, is en français. It would be extremely important to have French-speaking nurses in the province.

I am sorry. I have not really answered your question completely, but I have taken a stab at it.

Et il y a des initiatives — et j'avoue que je n'ai pas avoir une maîtrise absolue de ce domaine — en langue autochtone qui sont très valables, autant pour la ville de Winnipeg que dans nos régions du nord.

Les nouveaux arrivants au Manitoba ont le choix de s'inscrire dans les établissements de la langue de la majorité où on offre des programmes d'immersion. Une des planches de la politique récemment adoptée par la Société franco-manitobaine est la question de l'élargissement de l'espace francophone où il est question d'un accueil de tout volet relatif aux nouveaux arrivants, ce qui inclut le système scolaire.

Mais cela pose toute la problématique de la francisation auquel l'Honorable Lemieux a fait allusion. Je crois qu'il y a des dispositions en place pour les arabophones, par exemple, qui souhaiteraient s'inscrire dans nos établissements francophones.

**La sénateur Léger:** Est-ce que le ministère de l'Éducation favorise vraiment les deux côtés quand un immigrant nous arrive? Les autochtones, eux, n'arrivent pas. Ils sont là depuis toujours. Est-ce que le ministère d'Éducation favorise un côté plus que l'autre ou est-ce égal au Canada?

**Mr. Roy:** L'accueil des élèves se fait par les commissions scolaires et les écoles directement sur le terrain. Le ministère joue un rôle d'établissement de politique, de programmation et de financement. Nous ne sommes pas un intervenant direct avec les clientèles, et la position du ministère face à ces questions est de conférer la responsabilité de l'orientation des élèves aux commissions scolaires.

Je vous parlais tantôt de la décentralisation du système. Je pense que cela en est un exemple.

[Traduction]

**Le sénateur Léger:** Les parties intéressées, comme les entreprises, exigent-elles davantage de services bilingues? Existe-t-il une demande qui encouragerait naturellement à avoir un plus grand nombre de personnes bilingues?

**Mme McGifford:** Je ne suis pas sûre d'être la personne indiquée pour répondre à cette question. Il serait préférable de demander à notre ministre de l'Industrie, du Commerce et des Mines, qui n'est pas avec nous aujourd'hui.

Je partirais du principe que les entreprises sont toujours heureuses d'avoir des employés bilingues; ils jouent de toute évidence un rôle très important. C'est à peu près la seule réponse que je suis en mesure de vous donner.

Selon mon expérience comme ministre de la Formation, la demande de formation en français n'est pas très forte. Cependant, certains des programmes mis sur pied au Collège offrent des cours en français. Le programme de sciences infirmières, par exemple, se donne en français. Il serait extrêmement important d'avoir des infirmières francophones dans la province.

Je suis désolée. Je n'ai pas vraiment répondu entièrement à votre question, mais j'ai tâché de le faire.

**Senator Chaput:** I would like to thank the ministers and their staff for being here today. I am quite proud to see the presence of all of you today.

[*Translation*]

My question deals with the way that these agreements are negotiated. It will come as no surprise to you that I have always believed and firmly believe in the active involvement of the community. I recognize that the negotiation of agreements, for example, the Canada-Manitoba Education Agreement, historically has always been negotiated solely between the two levels of government.

Now that we have the Dion Plan, which will lead to a new series of agreements or new partnerships, is it not time, in Manitoba, to devise something new, and to open the borders so that we can have real agreements with the three partners, the federal government, the provincial government and the community?

Today when I asked the question about which government level, either the federal or provincial level, would be more open to doing things differently, I was told that it was the provincial government.

So I said to myself that we are going to have to work at the federal level. Could we not envision a way of doing things in another way so as to have real tripartite agreements, real partnerships with the active participation of the community, as far as its development is concerned, where it would be sitting around the table and not simply be represented by a negotiator, as good as this person may be?

[*English*]

**Mr. Lemieux:** I thought about how I would respond to this question if it came up. It is certainly a very natural question to ask.

We are talking about more than talking about jails or tourism or other issues. There is also the issue of the future of one's cultural survival. However, in respect of the five-year plan that has been put in place and Minister Dion's action plan, all of the recommendations from the community were incorporated by the province.

I know there is a difference between having an interpreter passing on views and having someone directly at the table. However, in respect of having another party at the negotiations, I do not think that is something that is earth shattering. I have always seen the francophone community as being very much involved in this through a partnership with us. We are all in this together. We consult regularly and work very closely with the francophone community in Manitoba. I do not believe that a lot is lost in the translation or a lot is lost by having the government represent the francophone community of Manitoba when we are talking to the federal government because we use their suggestions and their recommendations on how we should go and in developing our plans.

**Le sénateur Chaput:** Je tiens à remercier les ministres et leurs collaborateurs d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Je suis très fière que vous soyez tous présents ici aujourd'hui.

[*Français*]

Ma question porte sur la négociation des ententes. Je ne vous surprendrai pas en vous disant que j'ai toujours cru et je crois fermement à l'implication active de la communauté. Je reconnaiss que la négociation des ententes, par exemple, l'entente Canada-Manitoba en éducation, historiquement, a toujours été faite uniquement entre les deux paliers de gouvernement.

Maintenant qu'on a le plan Dion, qui va donner lieu à une série de nouvelles ententes ou à de nouveaux partenariats, est-ce que ce n'est pas le temps, au Manitoba, de piloter dans quelque chose de nouveau, puis d'ouvrir les frontières afin d'avoir de vraies ententes avec les trois partenaires fédéral, provincial, communautaire?

Lorsque j'ai posé la question aujourd'hui à savoir lequel des deux gouvernements, fédéral ou provincial, serait le plus ouvert à faire les choses de façon différente, on m'a dit que c'était le gouvernement provincial.

Je me suis donc dit qu'il va falloir travailler au niveau fédéral. Est-ce qu'on ne pourrait pas envisager de faire les choses autrement afin d'avoir de vraies ententes tripartites, de vrais partenariats avec une participation active de la communauté, en ce qui concerne son développement, où elle est assise à la table et pas seulement représentée par un négociateur, aussi bon soit-il?

[*Traduction*]

**M. Lemieux:** J'avais réfléchi à la façon dont je répondrais à cette question si elle était posée. Il s'agit d'une question tout à fait naturelle.

Ce dont nous parlons, ce n'est pas uniquement de prison, de tourisme ou d'autres questions. Il y a aussi la question de l'avenir de notre survie culturelle. Cependant, en ce qui concerne le plan quinquennal qui a été mis sur pied et le plan d'action du ministre Dion, toutes les recommandations provenant de la collectivité ont été prises en compte par la province.

Je sais qu'il existe une différence entre le fait de transmettre ces vues par le biais d'un interprète et de les communiquer directement à la table. Cependant, pour ce qui est d'avoir une autre partie à la table de négociation, je n'y vois rien de stupéfiant. D'après mon expérience, la communauté francophone y a toujours participé de très près grâce à son partenariat avec nous. Cela nous concerne tous. Nous consultons régulièrement la communauté francophone du Manitoba et nous travaillons très étroitement avec elle. Je ne crois pas que collectivité francophone du Manitoba y perde au change lorsque le gouvernement la représente dans les pourparlers que nous tenons avec le gouvernement fédéral parce que nous utilisons ses propositions et ses recommandations sur la façon dont nous devrions élaborer nos plans.

**Senator Chaput:** My concerns are not about the present. Currently, we are working very well with the present government as you have said. What if, five years from now, we have a different government and then we no longer have this in place to make sure that the relationship we currently enjoy continues?

**The Chairman:** Thank you very much, both Mr. Lemieux and Ms. McGifford.

I see that our next two distinguished guests, Mr. Gregory Selinger and Mr. Tim Sale are here. Welcome and thank you for being here.

[Translation]

**The Hon. Tim Sale, Chairman of the Ministerial Committee on Healthy Children, Ministry of Energy, Science and Technology:** Ladies and gentlemen of the Standing Senate Committee on Official Languages, I would first of all like to thank your committee for the opportunity that you have afforded us today to express our point of view. I would also like to take this opportunity to express my government's gratitude for the financial assistance given by the federal government to the agreement on early childhood development.

I presume that you have been told today that Manitoba has made a significant commitment to improve and enrich the lives of young children in our province. Over the past few years, we have invested more than \$50 million to set up a network of services to assist those families with young children. Moreover, I would like to point out that, out of this total of \$50 million, the Government of Canada will contribute \$18.5 million during the course of this fiscal year.

Setting the financial questions aside, we have made structural commitments and come up with models that have been presented to you today. These have resulted in concrete measures.

My colleagues, Ms. Diane McGifford and Mr. Ron Lemieux, are both active members of the Ministerial Committee for Healthy Children, as are the ministers of Health, Family Services and Housing, Aboriginal and Northern Affairs, Justice and Culture, Heritage and Tourism. This structure enables us to have a broader vision of the issues affecting families and to make enlightened decisions when we are developing policies or earmarking resources.

The Ministerial Committee for Healthy Children and the Manitoba Healthy Children Program are based on partnerships between the community, the universities and government, and on connections that span an entire life. The Ministerial Committee for Healthy Children recognizes — as does all of my government, moreover — that there is a direct correlation between the services that we currently provide to young children and their future capacity within the school system, their choice to pursue education rather than drop out or become involved in criminal activities, as well as their ability to foresee and carve out a future in which they willingly contribute to the evolution of society.

**Le sénateur Chaput:** Ce n'est pas la situation actuelle qui me préoccupe. Pour l'instant, nous travaillons très bien avec le gouvernement actuel, comme vous l'avez dit. Que se passera-t-il dans cinq ans d'ici si nous avons un gouvernement différent et que nous n'avons plus ce système en place pour nous assurer que la relation dont nous bénéficiions à l'heure actuelle se poursuit.

**La présidente:** Je tiens à vous remercier, monsieur Lemieux et madame McGifford.

Je vois que nos deux prochains distingués invités sont ici, M. Gregory Selinger et M. Tim Sale. Nous vous souhaitons la bienvenue et nous vous remercions d'être des nôtres.

[Français]

**L'honorable Tim Sale, président du Comité ministériel des enfants en santé, ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie:** Mesdames et messieurs les membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, je voudrais tout d'abord remercier votre comité pour l'occasion qu'il nous donne aujourd'hui de faire connaître notre point de vue. J'en profite aussi pour exprimer la gratitude de mon gouvernement pour l'aide financière accordée par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'entente sur le développement de la petite enfance.

Je présume qu'on vous a indiqué pendant la journée que le Manitoba a pris un engagement de taille en vue d'améliorer et d'enrichir la vie des enfants en bas âge dans notre province. Depuis trois ans, nous avons investi plus de 50 millions de dollars pour permettre l'élaboration d'un réseau de services destinés à venir en aide aux familles ayant des enfants en bas âge. D'ailleurs, je tiens à souligner que, sur ce total de 50 millions de dollars, le gouvernement du Canada contribuera la somme de 18,5 millions de dollars pendant l'année financière en cours.

Outre la question d'ordre financier, nous avons pris des engagements sur le plan structurel et les modèles qui vous ont été présentés aujourd'hui en constituent des manifestations concrètes.

Mes collègues, Mme Diane McGifford et M. Ron Lemieux, sont tous les deux membres actifs du Comité ministériel pour Enfants en santé, comme le sont également les ministres de la Santé, des Services à la famille et du Logement, des Affaires autochtones et du Nord, de la Justice et de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme. Cette structure nous permet une vision plus large des questions qui touchent les familles et de prendre des décisions éclairées lorsqu'il s'agit de mettre au point des politiques ou de consacrer des ressources.

Le Comité ministériel pour Enfants en santé et le programme Enfants en santé Manitoba sont fondés sur des partenariats entre la collectivité, les universités et le gouvernement, ainsi que sur des liens qui s'échelonnent sur toute une vie. Le Comité ministériel pour Enfants en santé reconnaît — comme l'ensemble de mon gouvernement d'ailleurs — une corrélation directe entre les services que nous offrons actuellement aux enfants en bas âge et leur future capacité au sein du système scolaire, leur choix de poursuivre leurs études plutôt que de les abandonner ou de se mêler à des activités criminelles, ainsi que leur aptitude à concevoir et à réaliser un avenir dans lequel ils contribueront de plein gré à l'évolution de la société.

Our objective, therefore, is to set in motion a gradual and changing process based on lifelong learning and keeping all Manitobans in a good state of health.

We have in fact succeeded in laying some solid groundwork for early childhood. This morning I believe you heard a presentation focusing on certain advances made by the Manitoba Healthy Children Program. Under this program, benefits are paid during the prenatal period, there are community programs for new mothers, home visits to families suffering from stress, a five-year plan to expand our day care system, the program to put an end to fetal alcohol syndrome and 25 parent-children coalitions that make decisions at the local level regarding investments in early childhood.

As regards our francophone community, the contribution made by the Intersectorial Committee for Francophone Families and Communities has been very useful to us. I believe that this committee made a presentation earlier in the day. We have also worked towards achieving equity in service delivery by contributing to the establishment of a coalition of francophone parent-child centres led by the FPCP and the DFSM, and we have considered francophone communities in developing our assessment strategies.

Over the past few years, the Intersectorial Committee for Francophone Families and Communities has created a model of early childhood centres, which was the subject of a joint presentation by the FPCP and DFSM this morning. Once this model has been implemented, we will be able to make great leaps in achieving our objective, namely, equity.

I would like to take this opportunity today to acknowledge willingly that the objective has not yet been reached. Ideally, our francophone families should have unimpeded access to all services provided by the Manitoba Healthy Children Program and their children should start school with all that is necessary to learn about subjects in their mother tongue. Unfortunately, we still have challenges in that area.

Our service network is based on groundwork that is already in place, including the public health system that runs our home visit programs, and our early childhood education system that manages our day care network. The province is currently facing a shortage of nurses and early childhood educators. This phenomenon is even more apparent in the francophone community. Added to that is the fact that the francophone community is quite scattered throughout all regions of the province, which further complicates staffing issues.

If we truly want to reach our objective, namely equitable services, we need to make the transition from simply delivering early childhood services to a strategy that takes the aforementioned challenges into account.

Notre objectif, donc, est de mettre en marche un processus progressif et évolutif axé sur l'apprentissage tout au long de la vie et le maintien de tous les citoyens du Manitoba en bon état de santé.

Nous avons véritablement réussi à jeter des bases solides en ce qui concerne la petite enfance. Je crois que vous avez assisté ce matin à une présentation qui mettait l'accent sur certaines avancées faites par Enfants en santé Manitoba, dont l'octroi de prestations financières pendant la période pré-natale, des programmes communautaires à l'intention des nouvelles mamans, des programmes de visites à domicile visant les familles accablées par le stress, un plan quinquennal visant à agrandir notre réseau de garderies, le programme *Mettons fin au SAF* et 25 coalitions parents-enfants qui prennent des décisions à l'échelle locale concernant les investissements dans la petite enfance.

En ce qui concerne notre collectivité francophone, la contribution du Comité intersectoriel sur les familles et les communautés francophones nous a été d'une très grande utilité. Je crois savoir que ce comité a fait plus tôt dans la journée une présentation. Nous avons également œuvré pour assurer l'équité en matière de prestation des services en contribuant à la mise sur pied d'une coalition des centres parents-enfants francophones dirigée par la FPCP et la DFSM, ainsi qu'en tenant compte des collectivités francophones lors de l'élaboration de nos stratégies d'évaluation.

Au cours des deux dernières années, le Comité intersectoriel sur les familles et les communautés francophones a œuvré à la création d'un modèle de centres de la petite enfance, lequel a fait l'objet d'une présentation conjointe de la FPCP et de la DFSM ce matin. La mise en œuvre de ce modèle nous permettra de franchir de grands pas vers la réalisation de notre objectif, soit d'assurer l'équité.

Je profite de ma présence ici pour reconnaître volontiers que l'objectif n'est pas encore atteint. Idéalement, nos familles francophones profiteraient d'un accès sans encombre à tous les services offerts par Enfants en santé Manitoba et leurs enfants débuteraient l'école avec tous les moyens pour apprendre des matières dans leur langue maternelle. Hélas, il reste encore des défis à relever sur ce plan.

Notre réseau de services repose sur des bases déjà en place, dont le système de santé publique qui administre nos programmes de visites à domicile, ainsi que notre système d'éducation de la petite enfance qui gère notre réseau de garde d'enfants. À l'heure actuelle, nous sommes confrontés à une pénurie de personnel infirmier ainsi que d'éducateurs de la petite enfance à l'échelle de la province, phénomène qui prend encore plus d'ampleur au sein de la communauté francophone. Ajoutons à cela le fait que la communauté francophone est assez dispersée dans toutes les régions de la province, ce qui ne fait que compliquer encore plus les questions relatives aux effectifs.

Si nous désirons véritablement atteindre notre objectif qui consiste en l'équité des services, il nous faudra passer de la simple prestation de services aux enfants en bas âge à une stratégie qui tienne compte des défis mentionnés précédemment.

To do this, it is absolutely essential that we rely on an ongoing and active partnership with the francophone community and, needless to say, the financial support of the federal government.

Manitoba has made early childhood one of its priorities, and the province has done this by adopting a unique approach designed to establish a link between early childhood development and lifelong learning.

Although we are very proud of what we have managed to accomplish up until now, it is clear that greater financial support from the federal government would enable us to do more.

To conclude, I would leave you with these words that may serve to inspire you: "If it can help children, it will help the entire world."

**Hon. Gregory Selinger, Minister responsible for French Language Services:** Ladies and gentlemen of the Standing Senate Committee on Official Languages, it is a great pleasure for me to be with you today.

You have heard many presentations today and I do not want to repeat them all. I would simply like to draw your attention to a few highlights.

First of all, we have had policies to improve the quality of life of Franco-Manitobans and improve their opportunities to live in French since the time of Duff Roblin. And under the next premier, Mr. Schreyer, Mr. Roblin gave official status to French as a language of instruction under his government in 1970. This was when French schools began reappearing in Manitoba. Before that, 50 per cent of the schools were teaching in English and 50 per cent in French.

The Schreyer government set up the Bureau de l'éducation (Education Office), which is represented by Guy Roy. And you have probably heard the history of article 23 and the big quarrel that occurred during the 80s.

In a way we took a step back during that period but after that we tried to find a more practical way of expanding the services and making sure that francophones remained in Manitoba.

In the 90s, the Filmon government, under the pressure of the Supreme Court, set up the Division scolaire franco-manitobaine. That had to be done under clause 23 of the Charter of Rights. The necessary legislation was passed. It began to be recognized that the parents and the Franco-Manitoban community had to have control over their own schools.

When we came back to power we supported the Chartier report and the principle of that report. Our government had to make a special contribution to all Manitoba schools, not just a contribution but something more.

During the first year of our term, we negotiated an agreement with the federal government. I remember the details. The federal government decided to decrease its contribution and at the same time it asked us to add to the budget. A decrease in the federal

Pour ce faire, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur un partenariat continu et actif avec la communauté francophone et, il va sans dire, sur le soutien financier du gouvernement fédéral.

Le Manitoba a fait du développement de la petite enfance une de ses priorités, et ce, en adoptant une approche singulière visant à établir un lien entre le développement de la petite enfance et l'apprentissage tout au long de la vie.

Bien que nous soyons très fiers de ce que nous avons réussi à accomplir jusqu'à présent, il est évident qu'un soutien financier plus important de la part du gouvernement fédéral nous permettrait d'en accomplir plus.

Pour terminer, je vous laisse sur ces mots qui sauront peut-être vous inspirer: «Si ça peut profiter aux enfants, ça profitera à tout le monde».

**L'honorable Gregory Selinger, ministre responsable des Services en langue française:** Mesdames et messieurs les membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, c'est un grand plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui.

Vous avez entendu beaucoup de présentations aujourd'hui et je ne veux pas répéter toute l'histoire. J'aimerais simplement attirer votre attention sur quelques points saillants.

Premièrement, les politiques pour améliorer la qualité de vie des Franco-manitobains et pour améliorer les possibilités de vivre en français existent depuis le temps de Duff Roblin. Et avec le prochain premier ministre, M. Schreyer, M. Roblin a mis en place le statut officiel du français comme langue d'enseignement sous son gouvernement en 1970. C'est à cette époque que la présence des écoles françaises est s'est fait connaître de nouveau au Manitoba. Avant cela, 50 p. 100 est écoles enseignaient en anglais et 50 p. 100 en français.

Le gouvernement Schreyer a mis en place le Bureau de l'éducation, qui est représenté par Guy Roy. Et vous avez probablement entendu l'histoire de l'article 23 et de l'énorme chicane qui s'est déroulée durant les années 1980.

Dans un sens, on a pris du recul durant cette période, mais après, on a cherché une façon plus pratique d'étendre les services et d'assurer que les francophones restent au Manitoba.

Dans les années 1990, le gouvernement Filmon, sous la pression de la Cour suprême, a mis en place la Division scolaire franco-manitobaine. C'était nécessaire de le faire d'après la Charte des droits sous l'article 23. On a mis la législation en place. On a commencé à reconnaître la nécessité pour les parents et la communauté franco-manitobaine d'avoir un contrôle sur leurs écoles.

Quand nous sommes revenus au pouvoir, nous avons appuyé le rapport Chartier et le principe de ce rapport. Notre gouvernement se devait de faire une contribution spéciale à toutes les écoles du Manitoba, pas simplement une contribution mais quelque chose plus.

Durant notre première année de mandat, nous avons négocié un accord avec le gouvernement fédéral. Je me souviens des détails. Le gouvernement fédéral a décidé de réduire sa contribution et, en même temps, il a demandé que nous

government's contribution and an increased contribution on our part was not to the advantage of the Division scolaire franco-manitobaine.

So we renegotiated and I am quite proud to say that the federal government recognized that we were a new government and it decided to put more money on the table. The federal government contributed \$15 million over five years. So we decided to put our own contribution on the table to seal the bargain. With that, we increased the contribution to the DSF.

I do not have the details here in front of me but I think that the contribution is something like \$9,000 per student for those living in very remote areas and the average contribution, in Manitoba, is something like \$6,500 per student.

Is it enough? That is a question to be considered later. We increased our contribution to the budget not only for operations but also for capital cost.

On the capital cost side we started with the Christine-L'espérance School in Saint-Vital, in the south of Winnipeg. We did not just build a school there. Inside the school we set up a day care centre with, for the first time, facilities for junior kindergarten and a babysitting service for school-aged children and preschoolers.

So we set up a centre for our community. It was 100 per cent funded by the provincial government but the amount was recognized by the federal government in our overall agreement. In the agreement, we said that we would make a capital contribution for the schools because the schools set aside for the Franco-Manitoban community were not the best. Actually, the anglophone community did not want those schools any more.

So we have to keep going on and find a way, through this agreement, to improve the schools and stabilize funding not just from the provincial government but also from the federal government. The same goes with the agreement for Collège de Saint-Boniface.

The college started with a \$5-million contribution for the first year and it is down to only half a million now. It is hard to count on a stable contribution when you only have a half million dollars as a base. And I understand why the federal Finance Minister did that. There was a surplus during the first year of the agreement. He kept his flexibility for the future and all finance ministers that I know do the same thing.

However, from the community's point of view, we need something more stable and more certain for the future. It is harder now to negotiate another agreement with the federal government because the Heritage and Culture Minister must negotiate with Treasury Board but not just for the same

ajoutions au budget. Avec une réduction de la contribution du gouvernement fédéral et une contribution de plus de notre part, ce n'était pas à l'avantage de la Division scolaire franco-manitobaine.

Nous avons donc renégocié, et je suis très fier de dire que le gouvernement fédéral a reconnu que nous étions un nouveau gouvernement, et il a décidé de mettre plus de ressources sur la table. Le fédéral a contribué 15 millions de dollars sur cinq ans. Et donc, nous avons décidé de mettre notre contribution sur la table pour conclure l'accord. Avec cela, on a augmenté la contribution au DSF.

Je n'ai pas les détails ici devant moi, mais je crois que la contribution se chiffre autour de 9 000 dollars par étudiant pour ceux qui vivent en région très éloignée des grands centres et les contributions moyenne, au Manitoba, est autour de 6 500 dollars par étudiant.

Est-ce que c'est suffisant? Ce sera une question à considérer plus tard. Nous avons augmenté notre contribution au budget, pas simplement pour les opérations mais aussi pour ce qui est du capital.

Au niveau du capital, on a commencé avec l'école Christine-L'espérance, à Saint-Vital, dans le sud de Winnipeg. Là, on n'a pas simplement construit une école. À l'intérieur de cette école, on a mis sur pied une garderie, avec, pour la première fois, des installations pour une pré-maternelle et un service de garde pour enfants d'âge scolaire et préscolaire.

Nous avons donc mis en place un centre pour notre communauté. C'était financé à 100 p. 100 par le gouvernement provincial, mais le montant a été reconnu par le gouvernement fédéral dans notre accord d'ensemble. Dans l'accord, nous avions dit que nous ferions une contribution au capital pour les écoles parce que les écoles de la communauté franco-manitobaine n'étaient pas les meilleures écoles. Ces écoles, la communauté anglophone n'en voulait plus.

Il est nécessaire de continuer, de trouver une façon avec cet accord d'améliorer les écoles et de stabiliser le financement, pas simplement du gouvernement provincial mais aussi du gouvernement fédéral. Et il en est aussi de même avec l'accord du Collège de Saint-Boniface.

Le Collège a commencé avec une contribution de 5 millions de dollars la première année et maintenant, c'est seulement un demi-million. C'est difficile de compter sur une contribution stable quand il y a seulement un demi-million de dollars à la base. Et je comprends pourquoi le ministre des Finances au niveau fédéral a fait ça. Il a eu un surplus dans la première année de l'accord. Il a gardé sa flexibilité pour l'avenir et tous les ministres des finances que je connais font la même chose.

Mais enfin, au point de vue de la communauté, on a besoin de quelque chose plus stable, plus assuré pour l'avenir. Et il est plus difficile maintenant de négocier un autre accord avec le gouvernement fédéral parce que le ministre d'Héritage et Culture doit négocier avec le Conseil du Trésor, pas simplement

\$5 million amount. He is looking for another \$4.5 million to have something stable for the future, in other words about \$1.3 million each and every year.

In no way should the federal government be there for five years and then turn the responsibility over to the provinces because the provinces need a long-term partnership for funding their programs.

Why is that necessary? Some provinces are richer than others. It is a matter of politics. There are a lot of schools here, in Manitoba, that need capital investment. Many schools and many school divisions need more resources. It is hard to make the Franco-Manitoban community a priority without a partnership with the federal government simply because Franco-Manitobans represent 5 per cent of the population and the other 95 per cent is demanding the same thing and even more for their schools.

In a partnership with the federal government, we can put our demands to cabinet and Treasury Board. Fifty per cent of the funds come from the federal government and 50 per cent from the provincial government. It is not just a matter of principle. It is a matter of tactics in order to get a share of the available resources. As for the Laurier School, I spoke with Minister Stéphane Dion and the Minister of Education and we found a solution with the participation of the federal government. It was not really a matter of resources. It was a matter of finding a way to fund the project without bringing about a negative reaction from the majority.

And with the participation of the federal government, it is easier to avoid a negative reaction not only here in Manitoba but also in the other provinces.

I will repeat: financial partnerships must be sustainable. You mentioned the question of the participation of the Franco-Manitoban community in negotiating the agreements. In my opinion, that is a good thing but, at the end of the day, who has to answer the questions in the legislature or in Parliament? The elected representatives. And those elected representatives must have the final say because they are the politicians responsible in their own legislature or their own Parliament.

In my opinion, even with our representative political system, partnerships with school divisions and the college are possible. It is a matter of knowing how to go about it in our political system where politicians have to answer questions in their legislative assemblies. And it is also a matter of finding an effective and practical partnership.

As for immigrants and their access to French schools, immersion schools or English schools as well as the question of having their own bilingual programs in their own language and the language of another country, we want to be flexible. We have Ukrainian programs in Manitoba. We have German programs. We also have Ojibway programs here, downtown. And the communities are trying to protect many other languages.

pour le même montant de cinq millions. Il doit chercher un autre 4,5 millions afin d'avoir quelque chose stable pour l'avenir, soit autour de 1,3 millions de dollars pour chaque année.

Il n'est pas question que le gouvernement fédéral soit là pour cinq ans et qu'il laisse tomber la responsabilité sur les provinces, parce que les provinces ont besoin d'un partenariat à long terme en ce qui a trait au financement de ses programmes.

Et pourquoi est-ce nécessaire? Certaines provinces sont plus riches que les autres. C'est une question de politique. Il y a beaucoup d'écoles ici, au Manitoba, qui ont besoin de capital. Plusieurs écoles et plusieurs divisions scolaires ont besoin de plus de ressources. C'est difficile de donner priorité à la communauté franco-manitobaine sans un partenariat avec le gouvernement fédéral simplement parce que les Franco-manitobains représentent 5 p.100 de la population et l'autre 95 p. 100 exige la même chose, et même plus, pour leurs écoles.

En partenariat avec le gouvernement fédéral, nous pouvons faire valoir nos demandes devant le Cabinet et devant du Conseil du Trésor. Cinquante pour cent de fonds viennent du gouvernement fédéral et 50 p. 100 viennent du gouvernement provincial. Ce n'est pas simplement une question de principes. C'est une question de tactiques pour arriver à avoir une partie des ressources disponibles. Pour ce qui est de l'école Laurier, j'en ai parlé avec le ministre Stéphane Dion et le ministre de l'Éducation, et nous avons trouvé une solution avec la participation du gouvernement fédéral. Ce n'était pas vraiment une question de ressources. C'était une question trouver une façon d'arriver à financer le projet sans une provoquer une réaction négative de la part de la majorité.

Et avec la participation du gouvernement fédéral, c'est plus facile d'éviter une réaction négative, et pas seulement ici, au Manitoba, mais dans les autres provinces aussi.

Je le répète, les partenariats par rapport aux finances doivent être durables. Vous avez abordé la question de la participation de la communauté franco-manitobaine dans les négociations des accords. À mon avis, c'est une bonne chose de le faire mais, en fin de compte, qui doit répondre aux questions dans la législature ou au Parlement? Ceux qui sont élus. Et les élus doivent avoir le mot final parce que ce sont les politiciens qui sont responsables de leur législature et de leur parlement.

Selon moi, même avec notre système de politique représentatif, les partenariats avec les divisions scolaires et le Collège sont possibles. C'est une question de savoir comment le faire dans notre système de politique où les politiciens doivent répondre aux questions dans les législatures. Et c'est aussi une question de trouver un partenariat efficace et pratique.

Sur la question des immigrants et de leur accès aux écoles françaises, aux écoles d'immersion ou aux écoles anglaises ainsi que la question d'avoir leurs propres programmes bilingues, dans leur langue et une langue d'un autre pays, nous voulons être flexibles. Nous avons des programmes ukrainiens au Manitoba. Nous avons des programmes allemands. Nous avons aussi des programmes Ojibway ici, au centre-ville. Et les communautés essaient de protéger beaucoup d'autres langues.

Can they protect their language and at the same time learn French and English? In my opinion, it is quite possible. Being bilingual is fine, but having three or even more languages is even more advantageous. In my opinion, we have to facilitate that in Manitoba.

That already exists and we must give all Manitobans the choice of participating in a French or English program or even a third bilingual or even trilingual program. We must be flexible and creative in order to facilitate that. Languages are an advantage for Canada and for the provinces also.

We are ready to answer your questions.

**The Chairman:** Thank you very much. You talked about accountability and answering in the House. In the last annual report tabled by the Commissioner of Official Languages, she said that the provinces should be accountable as concerns the Dion plan. Do you agree with that principle and would you be ready to do it?

**Mr. Selinger:** I read Ms. Dyane Adam's comments. I agree, in principle. If resources are increased, we must be held accountable.

Every year since we formed the government, we have tabled in the legislature a report on the improvement of services in French in Manitoba. It is the first time in our history that this has been done. So far, we have tabled three reports, I believe, and the fourth will be tabled in the spring.

It is not complicated. It is a tool that enables us to account for how we have used the resources and how we have worked together to reach our goals.

**The Chairman:** And it is useful for us too, when you have to give answers.

**Mr. Selinger:** Absolutely. I have no problem with that.

[English]

**Senator Keon:** Let me thank all of you for appearing before us. It is a major block of time to get four ministers appearing before a committee. I appreciate how busy all of you are.

Minister Selinger, you are responsible for providing the French-language services and I would like you to comment on your internal resources to do that. We have heard from the previous ministers the objectives of your educational programs and there is a segment of your population that can receive a French education from kindergarten all the way up to the Collège de Saint-Boniface. There is a segment of your population who will get French immersion and another group that will get some French-language education.

Do you think the output of these programs will provide you with the manpower to provide French-language services to your citizens?

Peuvent-ils protéger leur langue et, en même temps, apprendre le français et l'anglais? Selon moi, c'est bien possible. C'est bien d'être bilingue mais c'est un avantage d'être trilingue ou même plus que cela. À mon avis, il faut faciliter cela au Manitoba.

Cela existe maintenant et on doit offrir le choix à tous les Manitobains de participer à un programme en français ou en anglais ou dans un troisième programme bilingue aussi ou même trilingue. On doit être flexible et on doit être créatif afin de faciliter cela. Les langues sont un avantage pour le Canada et les provinces aussi.

Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup. Vous avez parlé de rendre des comptes ou bien de répondre en chambre. Dans le dernier rapport annuel de la Commissaire aux langues officielles, elle a dit que les provinces devaient rendre des comptes quant au le plan Dion. Êtes-vous d'accord avec ce principe et seriez-vous prêt à le faire?

**M. Selinger:** J'ai lu le commentaire de Mme Dyane Adam. Je suis d'accord en principe. Si les ressources sont augmentées, on doit en répondre.

Depuis que nous formons le gouvernement, chaque année, nous présentons devant la législature un rapport sur l'amélioration des services en français au Manitoba. C'est la première fois, dans notre histoire, que cela se fait. Nous avons présenté trois rapports jusqu'à date, je crois, et le quatrième sera présenté au printemps.

Ce n'est pas compliqué. C'est un outil qui nous permet de dire d'une façon responsable comment nous avons utilisé les ressources et comment nous avons travaillé ensemble pour arriver à nos objectifs.

**La présidente:** Et c'est utile pour nous autres aussi, lorsque vous avez à donner des réponses.

**M. Selinger:** Absolument. Je n'ai pas un problème avec ça.

[Traduction]

**Le sénateur Keon:** Je tiens à remercier chacun d'entre vous d'avoir comparu devant nous. Il faut prévoir beaucoup de temps lorsque l'on invite quatre ministres à comparaître devant un comité. Je sais à quel point vous êtes occupés.

Monsieur le ministre Selinger, vous êtes responsable de la prestation des services en français et j'aimerais que vous nous parliez des ressources internes dont vous disposez pour le faire. Les ministres précédents nous ont indiqué les objectifs de vos programmes d'éducation et il y a un segment de votre population qui peut faire des études en français depuis la maternelle jusqu'au niveau du Collège de Saint-Boniface. Il y a une partie de votre population qui recevra des cours d'immersion en français et un autre groupe qui recevra une formation en français.

Croyez-vous que ces programmes vous fourniront la main-d'œuvre nécessaire pour assurer des services en français à vos citoyens?

**Mr. Selinger:** Are you asking whether our existing programs provide sufficient graduates to continue the programs in the future?

**Senator Keon:** No. I get the distinct impression that some francophones feel that in Manitoba they cannot always access as many services in French as they would like to because there are not enough people to go around with that capability.

If the programs described by the two previous witnesses are successful, do you think that problem is going to be solved?

**Mr. Selinger:** In terms of providing services in French in the health care sector, there is a shortfall of bilingual personnel. That is why we worked with the Collège Saint-Boniface to put the first-ever French nursing program in place.

We also need more French-speaking doctors. However, there has been some progress in that respect. We have expanded the number of spots in medical school by 15 in our first mandate and we have promised to expand it by another 15 in our second mandate. We have also set up an Office of Rural Health. Part of the procedure there is to place doctors in communities in the rural areas, including francophone communities, where they can learn to practice in the language of their choice.

In fact, the Family Practitioner of the Year Award was just given to a francophone doctor here, in Manitoba, a person of whom we are all very proud. He was a real pioneer in a sense by going to the community of Notre-Dame-de-Lourdes and making that the centre of his professional life for the last 15 years. He will bring other people out there and we will support that.

In respect of the general services in government, we have identified what we call "official positions" where people must speak both languages. As of our last report, we had improved the number of people with full bilingual capacity there. About 75 per cent of all our bilingual posts are filled with people that are functionally bilingual. As those people turnover or retire or move to other jobs we will up that.

I think we have enough qualified people in the community to fill those posts. However, the challenge is going to be in the areas of specialties, whether it is nursing, whether it is medicine, whether it is other allied health care professions where there is a specific requirement. We are going to have to work hard to make sure that they are not only competent professionally but also capable and competent in terms of their language capacity. We will have to pinpoint where we can do that.

**M. Selinger:** Êtes-vous en train de demander si nos programmes actuels produisent suffisamment de diplômés pour poursuivre les programmes à l'avenir?

**Le sénateur Keon:** Non, j'ai la nette impression que certains francophones considèrent qu'au Manitoba ils n'ont pas toujours accès à autant de services en français qu'ils l'aimeraient parce qu'il n'y a pas suffisamment de personnes possédant ce genre de compétences.

Si les programmes décrits par les deux témoins précédents sont efficaces, croyez-vous que le problème sera réglé?

**Mr. Selinger:** Pour ce qui est d'offrir des services en français dans le secteur des soins de santé, il y a une pénurie de personnel bilingue. C'est pourquoi nous avons travaillé avec le Collège de Saint-Boniface pour mettre sur pied le tout premier programme de sciences infirmières en français.

Nous avons aussi besoin d'un plus grand nombre de médecins francophones. Nous avons toutefois réalisé certains progrès à cet égard. Nous avons augmenté le nombre de places à la faculté de médecine de quinze lors de notre premier mandat et nous avons promis d'y ajouter quinze places supplémentaires au cours de notre deuxième mandat. Nous avons aussi mis sur pied un bureau de la santé rurale. Il s'agit entre autres d'assigner des médecins dans des collectivités rurales, y compris des collectivités francophones, où ils peuvent apprendre à exercer la médecine dans la langue de leur choix.

En fait, le prix du médecin de famille de l'année vient d'être remis à un médecin francophone ici, au Manitoba, une personne dont nous sommes tous très fiers. Il s'agit d'un véritable pionnier car il s'est installé dans la collectivité de Notre-Dame-de-Lourdes et en a fait le centre de sa vie professionnelle au cours des quinze dernières années. Il attirera d'autres personnes là-bas et nous appuierons cette initiative.

Pour ce qui est des services généraux offerts au gouvernement, nous avons déterminé ce que nous désignons les «postes officiels» dont les titulaires doivent parler les deux langues. Au moment de notre dernier rapport, nous avions amélioré le nombre de personnes entièrement bilingues. Environ 75 p. 100 de tous nos postes bilingues sont comblés par des personnes qui sont effectivement bilingues. Au fur et à mesure que ces personnes au moment du renouvellement, de la retraite de ces personnes ou de leur départ vers d'autres emplois, nous augmenterons cette proportion.

Je crois que nous avons suffisamment de personnes compétentes dans la collectivité pour combler ces postes. Cependant, la difficulté demeure dans les secteurs de spécialisation, qu'il s'agisse des sciences infirmières, de la médecine ou dans d'autres professions liées aux soins de santé où il existe un besoin particulier. Nous devrons travailler d'arrache-pied pour nous assurer qu'ils possèdent non seulement les compétences professionnelles voulues mais aussi les compétences linguistiques. Nous allons devoir déterminer où nous pouvons le faire.

For example, I know personally that we have a problem right now in attracting translators who can do legislation to the Province of Manitoba. There is a special skill required for legal translation.

I have not yet talked to Raymonde Gagné about this, but I am convinced that we should not have to recruit from Quebec or other parts of the country to fill those jobs. There should be a way to bring our programs in Manitoba to a level where they can meet all those tests they have to write and be qualified to do that job. I know we can do it. However, it is a question of first knowing that there is a problem and then finding a practical, on-the-ground solution to doing it.

We have been discussing this. Generally, there are some managers who believe this can be resolved by simply paying more money and outbidding the federal government for these people. We are not going to win that battle of outbidding them. We have to know that those jobs are available in Manitoba and then we have to focus our training on ensuring we can build those jobs. I am quite comfortable we can do that once we get enough people around the table to discuss it. We must recognize that the long-term solution is to train our own people to do the jobs and then to attract out-of-province translators for other reasons.

**Senator Keon:** Thank you very much for your very candid answer. I do not think anybody in the country has the answer to feed that loop. Everybody is making an effort to provide French-language services and then, with infrastructure, to provide a proper French-language education to provide the people, the services. However, I do not think anybody has the answer to the loop.

I was not expecting you or any of your colleagues to come up with a definitive answer, but I do thank you for trying.

**Mr. Sale:** Maybe I could give you a specific example of the loop that we are trying to close. We all agree on the importance of quality, early-childhood education. We have a shortage of francophone early-childhood educators. Le Collège universitaire de Saint-Boniface has developed an ECE program that we hope will address this shortage. Because we have the Collège and the early childhood commitment from DSFM and the francophone community, this little loop-closing exercise is under way.

Now, there are many other loops to close.

**Senator Keon:** Le Collège is a tremendous initiative.

**Mr. Sale:** Yes.

Par exemple, je sais personnellement que nous avons un problème à l'heure actuelle à attirer des traducteurs juridiques au Manitoba, car la traduction juridique nécessite des compétences particulières.

Je n'en ai pas encore parlé à Raymonde Gagné, mais je suis convaincu que nous ne devrions pas avoir à recruter des traducteurs du Québec ou d'autres régions du pays pour combler ces postes. Il devrait exister un moyen de faire en sorte que nos programmes au Manitoba leur permettent de réussir tous les examens qu'ils doivent passer et d'acquérir les compétences nécessaires pour faire ce travail. Je sais que nous pouvons le faire. Cependant, il s'agit tout d'abord de déterminer s'il existe un problème, puis d'y trouver une solution pratique sur le terrain.

Nous en avons discuté. D'une façon générale, certains gestionnaires croient que le problème peut être résolu par la surenchère et qu'il suffit d'offrir plus d'argent que le gouvernement fédéral pour que les gens viennent à nous. Mais nous ne gagnerons pas la bataille de la surenchère. D'abord, il faut nous assurer de la présence de ces emplois au Manitoba, puis il nous faut maintenir la formation pour pouvoir créer ces emplois. Je suis sûr que nous y parviendrons, une fois que nous aurons réuni suffisamment de gens autour de la table pour en discuter. Il faut reconnaître au départ que la solution à long terme, c'est de former nos propres gens pour qu'ils puissent accomplir la tâche, puis pour qu'ils puissent attirer avec d'autres incitatifs les traducteurs de l'extérieur.

**Le sénateur Keon:** Merci beaucoup d'avoir répondu si franchement. À mon avis, personne au Canada n'a la réponse toute faite pour pouvoir boucler la boucle. Tout le monde donne un coup de main dans le but d'offrir des services en français et de bâtir l'infrastructure voulue pour, ensuite, pouvoir offrir une éducation convenable en français et offrir les services à la population. Mais personne n'a la réponse idéale pour pouvoir boucler la boucle.

Je ne m'attendais pas à ce que vous ou l'un de vos collègues puisse me donner une réponse, mais merci d'avoir essayé.

**M. Sale:** Je puis peut-être vous donner un exemple précis de la boucle que nous essayons de boucler. Nous sommes tous convaincus de l'importance qu'il y a de fournir une éducation de qualité à la petite enfance. Or, nous avons une pénurie d'éducateurs francophones de la petite enfance. Toutefois, le Collège universitaire de Saint-Boniface a mis au point un programme d'éducation de la petite enfance qui, nous l'espérons, permettra de combler cette pénurie. Grâce au Collège et à l'engagement qu'ont la DSFM et la communauté francophone à l'égard de la petite enfance, nous sommes en train de boucler la boucle.

Bien sûr, il reste beaucoup à faire.

**Le sénateur Keon:** Le Collège universitaire est une initiative magnifique.

**M. Sale:** Oui.

**Senator Keon:** Its accomplishments are tremendous. We heard about it already. They may well have the brainpower to look at an analysis of the loop.

**Mr. Sale:** Absolutely.

**Mr. Selinger:** One advantage of being a province of 1.2 million people, it is not that hard to talk to everybody. We all live within relative proximity to each other and we do not only get together when there are Senate committee hearings. There is the opportunity to discuss these things.

I recall that I discussed the nursing program with Ms. Gagné on a soccer field while our kids were playing soccer about four years ago.

I think there are ways to do these things and that includes the participation component. Formal structures do not necessarily get you the best results. It is often a matter of finding ways to communicate informally and stay in touch with each other and then to find a way to pinpoint resources to get the results we need.

**The Chairman:** That is true. As a finance minister, you have identified that there are other means than money.

**Mr. Selinger:** Yes.

[Translation]

**The Chairman:** Colleagues, at the request of our guest, we would like to have a short in-camera session. We would invite committee members to stay in the room — I think I mentioned this earlier — as well as ministers, interpreters and perhaps certain officials too.

The others are invited to go down to the reception room to get things started, and we will join you shortly.

The committee continued in camera.

**Le sénateur Keon:** Ses réalisations sont formidables. Nous en avons déjà entendu parler. Peut-être le Collège fournira-t-il la matière grise nécessaire pour pouvoir analyser à fond la boucle qu'il faut boucler.

**Mr. Sale:** Certes.

**Mr. Selinger:** Un de nos avantages, dans notre petite province de 1,2 million d'habitants, c'est qu'il est facile de parler à tout le monde. Nous vivons tous à proximité relative les uns des autres, et nous n'attendons pas la venue de comités sénatoriaux pour nous rencontrer. Nous avons toujours l'occasion de discuter de toutes ces choses entre nous.

Je me rappelle justement avoir discuté avec Mme Gagné du programme de sciences infirmières sur un terrain de soccer, tandis que nos enfants jouaient au soccer il y a quatre ans environ.

Il y a des façons de faire, ce qui inclut la contribution officieuse des gens. Les structures officielles ne donnent pas nécessairement le meilleur résultat. Il suffit souvent de trouver des façons de communiquer ce que l'on veut faire d'une manière informelle, de rester en contact les uns avec les autres et de trouver la façon appropriée de cibler les ressources pour obtenir les résultats escomptés.

**La présidente:** C'est vrai. Vous avez justement cerné, à titre de ministre des Finances, d'autres façons de faire qui ne font pas nécessairement intervenir l'argent.

**Mr. Selinger:** En effet.

[Français]

**La présidente:** Chers collègues, à la demande de nos invités, nous aimerais avoir une courte session à huis clos. Nous invitons les membres du Comité à rester dans la salle — je crois l'avoir mentionné auparavant — ainsi que les ministres, les interprètes et peut-être certains fonctionnaires aussi.

Les autres sont invités à descendre à la salle de réception pour préparer les glaçons et nous vous rejoindrons dans quelques minutes.

La séance se poursuit à huis clos.



*From Healthy Child Manitoba:*

Ms. Mariette Chartier;

Ms. Leanne Boyd.

*From the Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba:*

Ms. Hélène d'Auteuil;

Ms. Diane Dornez-Laxdal.

*From the Franco-Manitoban School Division:*

Ms. Yolande Dupuis, President;

Mr. Louis Druwé;

Mr. Gérard Auger.

**Afternoon session**

*From the Office of Ron Lemieux, Minister of Education and Youth:*

Mr. Guy Roy;

Ms. Jacqueline Gosselin.

*From the Office of French Language Services:*

Mr. Guy Jourdain.

*From the Collège universitaire de Saint-Boniface:*

Ms. Raymonde Gagné, Rector;

Mr. Raymond Thébèrge.

*De Enfants en Santé Manitoba:*

Mme Mariette Chartier;

Mme Leanne Boyd.

*De la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba:*

Mme Hélène d'Auteuil;

Mme Diane Dornez-Laxdal.

*De la Division scolaire franco-manitobain:*

Mme Yolande Dupuis, présidente;

M. Louis Druwé;

M. Gérard Auger.

**Séance du l'après-midi**

*Du Cabinet de Ron Lemieux, ministre de l'Éducation et de la Jeunesse:*

M. Guy Roy;

Mme Jacqueline Gosselin.

*Du Secrétariat des services en langue française:*

M. Guy Jourdain.

*Du Collège universitaire de Saint-Boniface:*

Mme Raymonde Gagné, rectrice;

M. Raymond Thébèrge.



*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Communication Canada – Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

#### APPEARING

The Honourable Ron Lemieux, Minister of Education and Youth,  
Government of Manitoba;

The Honourable Diane McGifford, Minister of Advanced  
Education and Training, Government of Manitoba;

The Honourable Tim Sale, Chair of the Healthy Child Committee  
of Cabinet and Minister of Energy, Science and Technology,  
Government of Manitoba;

The Honourable Gregory Selinger, Minister Responsible for French  
Language Services, Government of Manitoba.

#### WITNESSES

##### Morning Session

*From the Société franco-manitobain:*

Mr. Daniel Boucher, President and Executive Director.

*From the Office of French Language Services Policy:*

Mr. Guy Jourdain, Special Advisor.

*(Continued on previous page)*

#### COMPARAÎSSENT

L'honorable Ron Lemieux, ministre de l'Éducation et de la  
Jeunesse, gouvernement du Manitoba;

L'honorable Diane McGifford, ministre de l'Enseignement  
postsecondaire et de la Formation professionnelle, gouvernement  
du Manitoba;

L'honorable Tim Sale, président, comité ministériel Enfants en  
santé, et ministre de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie,  
gouvernement du Manitoba;

L'honorable Gregory Selinger, ministre responsable des services en  
langue française, gouvernement du Manitoba.

#### TÉMOINS

##### Séance de l'avant-midi

*De la Société franco-manitobain:*

Mr. Daniel Boucher, président et directeur exécutif.

*Du Secrétariat des services en langue française:*

Mr. Guy Jourdain, conseiller spécial.

*(Suite à la page précédente)*